FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BILAN 2026

SAY ON CLIMATE



en collaboration avec :

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

ethos

World Benchmarking Alliance

AVANT-PROPOS

Dès 2021, le **Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)** appelait à la généralisation de Say on Climate (SOC) exigeants. Après une première édition en **2022**[1], il signe à nouveau **une tribune auprès de 48 signataires français et européen**[2] en mars 2023 puis en **2025**[3] pour encourager au développement des SOC face aux risques climatiques croissants.

Parallèlement, en 2022, le FIR a commencé à analyser les plans climat des entreprises françaises qui les soumettent au vote des actionnaires, en publiant **des fiches**[4] évaluant le degré d'alignement de leurs stratégies climatiques avec **ses recommandations.**

Après s'être associés en 2023, partenariat dans le cadre duquel ces fiches ont été enrichies grâce à **l'outil d'évaluation ACT** (Accelerate Climate Transition)[5] de l'ADEME, **le FIR et l'ADEME** ont élargi leur coopération à **Ethos et la World Benchmarking Alliance** en 2024.

À nouveau en 2026, ces acteurs ont travaillé de concert afin d'étudier les plans climat des **entreprises européennes** soumis au vote consultatif des actionnaires dans le cadre de leurs assemblées générales. Cette année, le choix a été fait de renvoyer l'ensemble du détail des analyses en annexe du présent bilan, afin de **mettre en avant les évolutions des pratiques observées après 5 ans** d'exercice du Say on Climate.

Les analyses sont généralement publiées au fur et à mesure en amont de leurs assemblées générales. Comme les années précédentes, le FIR souhaite saluer les efforts des entreprises qui contribuent à améliorer le dialogue actionnarial et encourage les entreprises à renouveler l'exercice du Say on Climate annuellement.

Il donne aussi la parole à différents acteurs (investisseur, association d'investisseurs et entreprise) qui rappellent l'importance de cette pratique à travers des témoignages présentés ci-après.

(1) https://www.frenchsif.org/isr_esg/wp-content/uploads/CP-Tribune_FIR_SOC-220324.pdf
Le Say on Climate : « un impératif de transparence pour un dialogue constructif » 2022

(2) https://www.frenchsif.org/isr_esg/wp-content/uploads/Tribune-dinvestisseurs-SoC_2023-1-2-1.pdf
FIR - Tribune d'investisseurs : « Le dialogue actionnarial peut aboutir à de vrais progrès pour le climat » 2023

(3) https://www.frenchsif.org/isr_esg/wp-content/uploads/Tribune-SOC-2025-10425.pdf
FIR - Tribune : « Un plan climat ambitieux comme gage de résilience économique » Paris, 2025

(4) https://www.frenchsif.org/isr_esg/plateforme-engagement/analyse-des-say-on-climate/#2022
FIR - « Analyses des Say on Climate » Plateforme Engagement

(5) https://actinitiative.org/ ACT Inititative - construire et évaluer sa stratégie climat

En collaboration avec

SOMMAIRE

- Témoignages page 5
- Rétrospective sur les Say on Climate page 6
- Notes moyennes FIR / ACT page 7
- Zoom sur l'évolution des pratiques des entreprises analysées page 8
- Comparaison sectorielle des performances climat page 16

ANNEXES

- I. Grille de recommandations FIR page 21
- II. Méthodologie évaluation ACT page 22

AIDE À LA LECTURE

Pour chaque entreprise figurent :

- Une page de synthèse
- Une page d'analyse FIR sur la transparence
- Une page d'analyse avec la méthodologie ACT

- III. Fiches SOC 2026 page 23
- Méthodologie évaluation ACT générique
- AENA page 24
- ANGLO AMERICAN page 28
- FERROVIAL page 33
- OVH page 38
- PENNON page 43
- SCHNEIDER ELECTRIC page 48
- UNITED UTILITIES page 54
- Méthodologie évaluation ACT acier et fer page 59
- VALLOUREC page 60
- Méthodologie évaluation ACT finance page 65
- AMUNDI page 66
- AVIVA page 73
- LEGAL & GENERAL page 80
- NINETY ONE* page 86
- Méthodologie évaluation ACT immobilier page 90
- MERCIALYS page 91
- Méthodologie évaluation ACT promoteur immobilier page 96
- ALTAREA page 97
- ICADE page 102

- IV. Liste des entreprises qui ont soumis un Say on climate depuis 2020 page 108
- V. Évolution des résultats des votes Say on Climate depuis 2020 page 114
- VI. Répartition sectorielle et géographique de l'extraction réalisée par WBA page 115
- VII. Investissements bas carbone : activités retenues par secteur page 116
- VIII. Rétrospective sur les Say on Sustainability page 120

*Seule l'analyse de transparence du FIR a été réalisée à date du 20 octobre 2026

TÉMOIGNAGES

Il existe un large consensus sur les risques systémiques liés au changement climatique. **Pour Ferrovial, une feuille de route solide en matière de décarbonisation, étayée par des objectifs ambitieux et cohérente avec le plan d'affaires, est essentielle pour créer de la valeur à long terme.** En conséquence, le conseil d'administration estime qu'il convient de renforcer l'implication des actionnaires dans la définition et le suivi de notre stratégie climatique en la soumettant au vote lors de l'assemblée générale annuelle, comme il le fait depuis 2021. Par ailleurs, **la direction apprécie également l'opportunité de partager ses attentes avec les principales parties prenantes,** en particulier les actionnaires et les conseillers en vote, **afin de renforcer encore davantage la feuille de route de Ferrovial en matière de décarbonisation.**

Valentín Alfaya, Directeur durabilité - Ferrovial

En tant qu'investisseurs à long terme, **nous considérons que la planification de la transition climatique constitue un élément central** de la gouvernance d'entreprise et de la résilience à long terme des activités. Les risques et opportunités liés au climat influencent de plus en plus l'allocation du capital, les modèles économiques et les performances financières ; **il est donc essentiel que les investisseurs et les entreprises engagent un dialogue ouvert sur la manière dont ces enjeux sont pris en compte.** Un vote sur le plan de transition climatique offre un cadre précieux pour un tel dialogue. Il fournit aux actionnaires un mécanisme structuré favorisant la transparence, la responsabilité et un dialogue constructif, tout en permettant aux conseils d'administration de mieux comprendre le point de vue des investisseurs sur leur stratégie de transition. Un tel vote ne diminue en rien la responsabilité du conseil d'administration ; au contraire, il peut donner aux entreprises **l'assurance que les actionnaires soutiennent la stratégie de décarbonisation à long terme et les décisions d'investissement nécessaires à sa mise en œuvre.**

Cllr Doug McMurdo, Président de Local Authority Pension Fund Forum
& Tessa Younger, Stewardship Lead - CCLA

Depuis 2022, l'Ircantec intègre à sa politique climat l'exigence d'un vote régulier des actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climatique des entreprises dans lesquelles elle investit. Associée à la publication régulière d'actualisations des plans climat, cette pratique permet de **mieux évaluer la crédibilité des trajectoires de transition et favorise la convergence des pratiques de marché.** Dans cette perspective, l'Ircantec soutient les initiatives promouvant un Say on Climate régulier, notamment les campagnes du FIR en France et auprès des entreprises du FTSE 100, en cohérence avec son engagement d'investisseur de long terme. Au-delà du vote lui-même, **le Say on Climate renforce la comparabilité des stratégies de transition et les capacités d'analyse des investisseurs.** Les travaux du FIR jouent à cet égard un rôle particulièrement utile : ils permettent d'identifier plus facilement les entreprises soumettant leur stratégie climatique au vote des actionnaires et offrent, au travers de fiches d'analyse standardisées, une lecture synthétique des principaux éléments des plans climat. (…) **L'enjeu des prochaines années** sera non seulement de **poursuivre la diffusion de cette pratique auprès d'un nombre croissant d'entreprises,** mais aussi d'**élargir l'analyse du modèle économique des émetteurs afin d'intégrer plus largement les enjeux liés aux risques physiques et de transition** en lien avec le climat sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Jean-Christophe Couvy, Président du conseil d'administration - Ircantec

RÉTROSPECTIVE SUR LES SAY ON CLIMATE

Bilan des Say on Climate dans le Monde[1]

Nombre de Say on Climate[2] en 2026 : **18** (vs. 29 en 2025)

• Résultats en 2026 : une légère baisse du taux d'approbation moyen.

▹ Moyenne d'approbation : **87,2%** vs. 87,7% en 2025, 87,6% en 2024[3]
▹ Le plus fort taux d'approbation : **OVH Group SAS,** avec 99,6%
▹ Le plus faible taux d'approbation : **Pennon Group Plc** (UK), avec 74,1%

Nb : absence de résolutions d'entreprises du secteur pétrogazier ce qui représente une première depuis que le FIR a commencé les analyses de SOC en 2022.

Bilan des Say on Climate européens

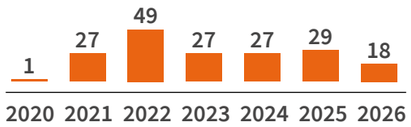
Nombre de Say on Climate[2] en 2026 : **15** (vs. 20 en 2025)

• Résultats en 2026 : pour la première fois depuis le début de ces analyses, le taux d'approbation européen est plus faible qu'au niveau mondial. Cela est notamment dû à un taux d'approbation moyen en baisse depuis deux ans au UK (81,5% en 2026 vs 84,7% en 2025 et 91% en 2024).
▹ Moyenne d'approbation : **86,7%** (vs. 90,9% en 2025)

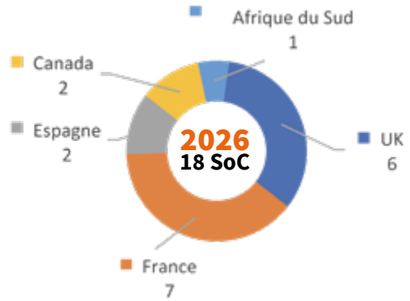
• Moyenne d'alignement par rapport aux recommandations du FIR 2026 :
▹ 2026 : **49%** (vs. 2025 : 49%, 2024 : 47%)

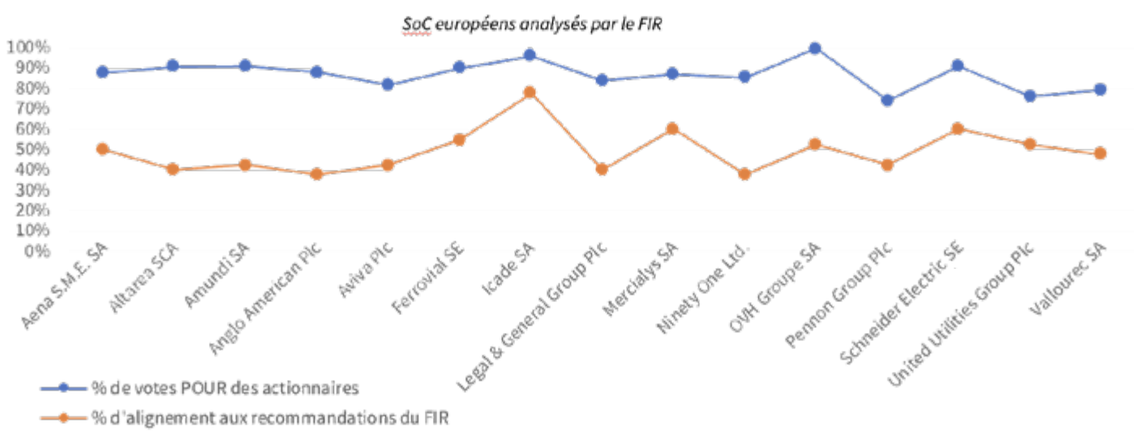
• Note moyenne des analyses ACT[4] :
▹ Score de performance moyen : **44%** (vs. 2025: 43%)
▹ Score narratif moyen : **B** (noté de A à E) (vs. 2025: C)
▹ Score de tendance moyen : **=** (vs. 2025: =)

Représentation du nombre de Say on Climate dans le monde[5]



Nombre de résolutions Say on Climate dans le monde en 2026





(1) Sources : ISS STOXX et FIR
(2) Résolutions présentées par le management qui soumettent le plan climat et/ou sa mise en œuvre au vote en Assemblée Générale
(3) Tous les résultats ont été calculés en rapportant sur taux d'approbation + taux d'opposition + abstention
(4) Sur 14 entreprises évaluées avec la méthodologie ACT (hors Ninety One)
(5) à date du 20 octobre 2026

SAY ON CLIMATE EUROPÉENS 2026

Notes moyennes FIR / ACT

	Note de transparence du FIR	Évolution du score vs première année d'évaluation	SCORE			
			Performance	Évolution du score vs première année d'évaluation	Narratif	Tendance*
Méthodologie générique[6]						
AENA	**50%**	**+12% vs 2024**	**22%**	**+7% vs 2024**	**E**	=
ANGLO AMERICAN	**38%**	**/**	**39%**	**/**	**C**	-
FERROVIAL	**55%**	**+30% vs 2024**	**43%**	**+18% vs 2024**	**B**	+
OVH	**53%**	**+8% vs 2025**	**47%**	**+5% vs 2025**	**B**	+
PENNON	**43%**	**+8% vs 2024**	**34%**	**-6% vs 2024**	**C**	=
SCHNEIDER ELECTRIC	**60%**	**-8% vs 2023**	**67%**	**-1% vs 2023**	**B**	+
UNITED UTILITIES	**53%**	**/**	**58%**	**/**	**C**	+
Secteur Acier						
VALLOUREC	**48%**	**+12% vs 2023**	**43%**	**-2% vs 2023**	**C**	=
Secteur Finance						
AMUNDI	**43%**	**+7% vs 2022**	**31%**	**-4% vs 2024**	**C**	=
AVIVA	**43%**	**+3% vs 2024**	**33%**	**-1% vs 2024**	**B**	=
LEGAL & GENERAL	**40%**	**/**	**37%**	**/**	**B**	=
NINETY ONE	**38%**	**+5% vs 2025**	**/**	**/**	**B**	/
Secteur Immobilier						
MERCIALYS	**60%**	**+24% vs 2022**	**57%**	**+22% vs 2024**	**C**	=
Secteur Promotion Immobilier						
ALTAREA	**40%**	**+10% vs 2024**	**47%**	**-3% vs 2024**	**B**	+
ICADE	**78%**	**+5% vs 2022**	**64%**	**+5% vs 2023**	**A**	+

(8) L'ADEME a fait le choix d'analyser sept entreprises avec la méthodologie dite « générique » compte tenu de la diversité de leurs activités

*L'indicateur de tendance évalue l'évolution probable de la note à partir de données relatives aux transformations futures de l'entreprise. Une tendance positive ne traduit donc pas une amélioration passée, mais des perspectives d'amélioration future.

En collaboration avec

ethos — World Benchmarking Alliance

ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DES **PRATIQUES** DES ENTREPRISES ANALYSÉES

Depuis maintenant cinq ans, le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), rejoint en 2023 par l'ADEME, réalise une analyse des résolutions Say on Climate (SOC) soumises au vote par les entreprises à leurs actionnaires. Cette période d'analyse permet d'effectuer aujourd'hui une rétrospective afin d'observer les évolutions des performances des entreprises en matière de plan de transition climat.

Cette étude s'appuie sur les notes de transparence du FIR et les analyses ACT (Accelerate Climate Transition) réalisées pour chacune des entreprises concernées par l'ADEME, Ethos et la World Benchmarking Alliance. Cette méthode, reconnue pour sa capacité rigoureuse à évaluer l'ambition et la crédibilité des stratégies climatiques des entreprises, constitue un socle solide pour mesurer les progrès accomplis dans le temps.

Cette analyse porte plus particulièrement sur certains modules constitutifs des méthodologies sectorielles ACT, notamment **l'alignement des objectifs, la performance climatique, les investissements bas-carbone, la gouvernance, l'engagement de la chaîne de valeur ainsi que le modèle d'affaires.** Elle vise à examiner l'évolution de la performance des entreprises au regard de ces critères, depuis leur première année d'évaluation jusqu'à aujourd'hui. Une attention particulière a également été accordée aux **étapes clés** ayant joué un rôle déterminant dans la trajectoire des entreprises analysées depuis le lancement de ce suivi.

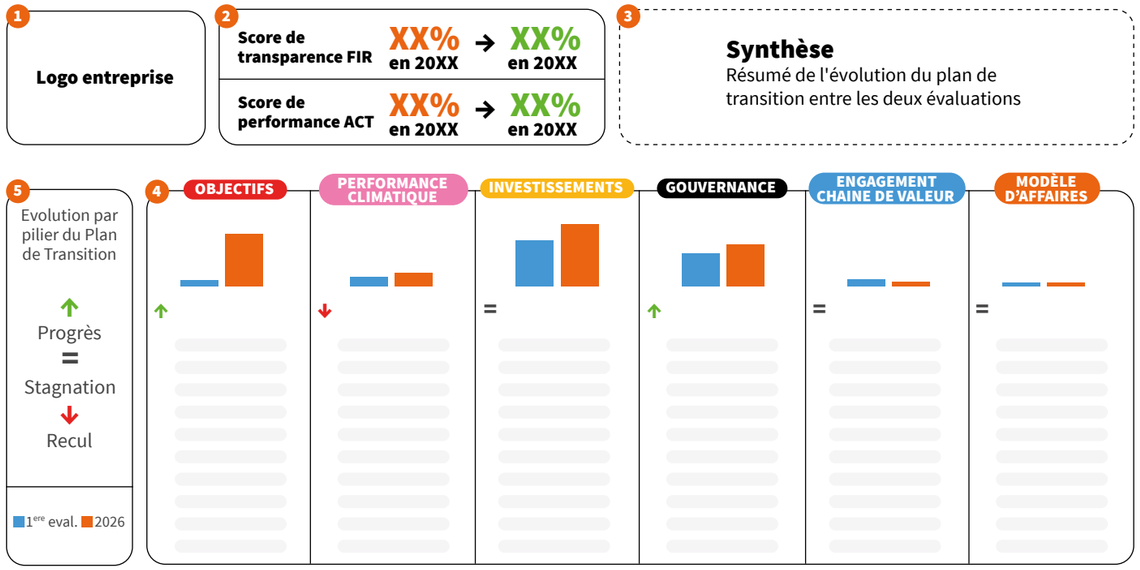
Il convient enfin de souligner que la grande majorité des entreprises étudiées cette année figurent parmi celles suivies de longue date dans le cadre de cet exercice. En effet, la **tendance** a pu être étudiée sur **onze des quinze entreprises européennes analysées en 2026.** Cette continuité témoigne d'un engagement réel et durable envers la pratique du Say on Climate, et nous souhaitons, une nouvelle fois, saluer leur assiduité et leur transparence, qui rendent possible ce travail d'analyse dans la durée.

en collaboration avec :

World Benchmarking Alliance ethos

Note méthodologique : comment lire une fiche entreprise

Chaque fiche retrace l'évolution du plan de transition d'une entreprise entre sa première et sa dernière évaluation « Say on Climate » (SOC) 9, à partir du score de transparence du FIR (voir méthodologie **annexe I**) et de l'évaluation ACT (voir méthodologie **annexe II**). Le schéma ci-dessous reprend la structure d'une fiche ; chaque zone numérotée est détaillée plus bas.



1 En-tête

Entreprise évaluée et période analysée : de l'année de sa 1ère évaluation SOC à 2026[9]. Si les évaluations FIR et ACT n'ont pas eu lieu la même année, les deux années sont précisées (ex. 2022 (FIR) / 2024 (ACT) → 2026).

2 Scores globaux

Score de transparence du FIR et score de performance ACT, en % lors de la 1ère évaluation et en 2026.
La flèche matérialise l'évolution entre les deux dates et les couleurs des pourcentages varient en fonction de la note.

3 Synthèse

Résumé en quelques lignes de la trajectoire de l'entreprise entre ses deux évaluations : avancées, points faibles persistants, et faits les plus marquants mis en gras.

4 Scores par pilier

Six piliers dont la note ACT (en %) est comparée entre la 1ère évaluation (bleu) et 2026 (orange) : Objectifs (module 1), Performance climatique (modules 2 et 4 pondérés), Investissements (indicateur 2.3), Gouvernance (module 5), Engagement de la chaîne de valeur (modules 6 et 7 pondérés), Modèle d'affaires (module 9).

5 Lecture des évolutions

Sous chaque pilier, les éléments expliquant l'évolution observée et ses principaux moteurs, classés par pictogramme : ↑ progrès, = stagnation, ↓ recul (ex. part de CA aligné taxonomie UE, KPI climat dans la rémunération, part de CAPEX bas-carbone…).

6 Principaux jalons

Frise des événements clés du plan de transition, une année par jalon, de la 1ère évaluation à 2026 (ex. nouveaux objectifs, validation SBTi, évolutions de gouvernance…).

Cas particulier : lorsqu'une catégorie méthodologique ne s'applique pas (ex. pilier Investissements pour les acteurs financiers ou en cas de très faible éligibilité taxonomique), elle est signalée par un pictogramme « interdit » et expliquée.
(9) *Par souci de comparabilité des données, certaines anciennes évaluations n'ont pas été retenues en raison d'évolutions méthodologiques.*

l'entreprise

aena

Score de transparence FIR	**38%** en 2024	→	**50%** en 2026
Score de performance ACT	**15%** en 2024	→	**22%** en 2026

Aena a fait de légers progrès en matière de transparence et d'ambition, mais l'entreprise manque encore de crédibilité. La principale lacune réside toujours dans l'absence d'une stratégie crédible visant à réduire de manière significative les émissions liées au carburant aérien.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2024 2026

OBJECTIFS



↑ Objectifs validés par SBTi. Amélioration significative depuis le début du plan climatique.

PERFORMANCE CLIMATIQUE



↓ Hausse des émissions de scope 1&2 entre 2024 et 2025.

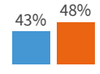
= Absence de stratégie crédible visant à réduire de manière significative le poste principal d'émissions d'AENA, à savoir la consommation de carburant aérien.

INVESTISSEMENTS



= Majeure partie des dépenses d'investissement non-considérée comme s'ins-crivant dans le cadre des technologies de réduction des émissions de carbone.

GOUVERNANCE



↑ Amélioration des tests de scénarios climatiques.

= Manque d'exper-tise au niveau du top management en matière de chan-gement climatique.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



= Objectif qu'une partie des fournisseurs se fixent des cibles climatiques.

= Pas de stratégie d'engagement client.

MODÈLE D'AFFAIRES



= Pas de développement de nouveaux modèles d'affaires à faibles émissions de carbone.

= Pas de volonté de retrait progressif des activités à forte intensité carbone.

PRINCIPAUX JALONS **2021-2026**

2021
Publication de leur « Climate Action plan »

2024
Validation externe de leurs objectifs climatiques

2024-2026
***Say on Climate* annuel lors de leur assemblée générale**

l'entreprise

ferrovial

Score de transparence FIR	**25%** en 2024	→	**55%** en 2026
Score de performance ACT	**25%** en 2024	→	**43%** en 2026

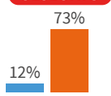
Si les initiatives passées et actuelles de Ferrovial témoignent d'une réelle ambition climatique, l'entreprise doit encore intensifier ses efforts pour aligner sa trajectoire sur ses objectifs de long terme.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2024 2026

OBJECTIFS



↑ Révision à la hausse des objectifs SBTi .

↓ Exclusion des émissions scope 3 catégorie 11.

PERFORMANCE CLIMATIQUE



↑ Emissions scope 1 et 2 location based et scope 3 en baisse depuis 2020.

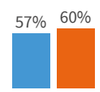
↓ Pas d'émissions projetées.

INVESTISSEMENTS



↑ 28% de CAPEX alignés selon la taxonomie de l'UE (vs 16% en 2024).

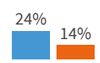
GOUVERNANCE



= Stratégie climat, mesures d'incita-tion, tests de scénarios clima-tiques bien coordonnés.

= Manque d'exper-tise de la direction en matière de climat.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



= Absence de stratégie vis-à-vis de l'engage-ment clients, et stratégie fournisseurs peu ambitieuse.

MODÈLE D'AFFAIRES



= Absence de nouveaux modèles d'affaires à faibles émissions, et pas de volonté de retrait progressif de secteurs à forte intensité carbone (aéroports, autoroutes à péage).

PRINCIPAUX JALONS **2021-2026**

2024
Déploiement du « Deep Decarbonization Path », visant la mise en œuvre de leviers tels que l'électrification de la flotte de véhicules légers ou le déploiement de mesures d'efficacité énergétique sur les machines de construction lourdes.

2025
Révision des objectifs SBTi à court terme, réévalués avec un alignement 1.5°C (baisse absolue de 42% des Scopes 1 & 2 et 25% du Scope 3 d'ici 2030).

2026
Echéance du premier plan d'action RSE de Ferrovial. Communication aux actionnaires des principales mesures quantifiées de réduction des émissions de scope 1 et 2.

l'entreprise

OVHcloud

Score de transparence FIR	**45%** en 2025	→	**53%** en 2026
Score de performance ACT	**42%** en 2025	→	**47%** en 2026

Bien qu'en nette progression par rapport à l'an dernier, le plan de transition d'OVHcloud présente encore des lacunes, notamment en maintenant des objectifs de réduction pour le Scope 3 calculés en intensité monétaire, ce qui limite leur pertinence.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2025 2026

OBJECTIFS

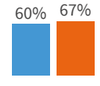


↑ Objectif 2030 scope 1 et 2 market-based atteint en 2026.

= Absence d'objectifs long terme.

↓ Objectif scopes 1+2 (2030) peu ambitieux et non relevé. Objectif scope 3 en intensité monétaire jugé non pertinent (cf. CSRD)

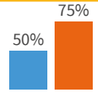
PERFORMANCE CLIMATIQUE



↑ Trajectoire passée scope 3 alignée avec un scénario 1,5°C.

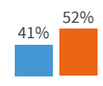
↓ Emissions scope 1 et 2 location based en hausse.

INVESTISSEMENTS



↑ Alignement des dépenses avec la taxonomie européenne à hauteur de 54% (vs 50% en 2024), sur un total de 85% d'éligibilité.

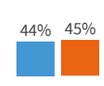
GOUVERNANCE



↑ PV(1) de rémuné-ration du DG(2) liée aux objectifs de décarbonation, mise en place d'une analyse de scénarios climatiques.

= Risques de transition couverts de manière trop limitée.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Mise à disposition d'une calculatrice carbone («carbon tracker») pour les prestations en cloud privé.

= Pas d'exigence concernant la performance carbone des fournisseurs.

MODÈLE D'AFFAIRES



↑ 67% du chiffre d'affaires aligné, sur un total de 90% d'éligibilité.

= Pas d'autocon-sommation d'ENR pour les centres de données dépendant d'électricité fortement carbonée.

PRINCIPAUX JALONS **2025-2026**

2025
Validation des étapes intermédiaires de l'objectif 2030 validé par la SBTi, visant notamment une baisse de 73,4 % des émissions absolues des Scopes 1 et 2 (market-based) par rapport à 2022.

2026
Atteinte des objectifs climatiques court terme fixés en 2022. Lancement de l'outil « Carbon tracker », visant à permettre aux clients de mesurer les émissions générées par leur usage des datacenters.

Notes : (1) PV: Part variable ; (2) DG: Directeur Général

l'entreprise

Pennon

Score de transparence FIR	**35%** en 2024	→	**43%** en 2026
Score de performance ACT	**40%** en 2024	→	**34%** en 2026

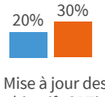
Pennon dispose d'une structure climatique solide mais la couverture des enjeux demeure partielle, de même que le reporting des données (notamment scope 3).
Le futur Plan de transition devra confirmer que les progrès effectués peuvent devenir structurels.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2024 2026

OBJECTIFS

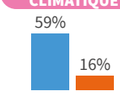


↑ Mise à jour des objectifs SBTi suite à l'intégration de SES Water.

= Couverture du scope 3 très partielle (18%).

↓ Suivi historique des cibles rendu complexe par les variations de périmètre.

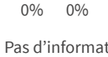
PERFORMANCE CLIMATIQUE



↓ Emissions à la hausse sur les 3 scopes depuis 2024

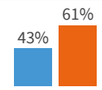
= Identification de divers leviers de décarbonation et de leur maturité.

INVESTISSEMENTS



= Pas d'information sur les investis-sements alloués aux leviers de décarbonation identifiés par l'entreprise.

GOUVERNANCE

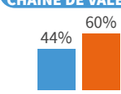


↑ Utilisation d'un prix interne du carbone dans les business cases et ACV.

= Gouvernance climatique assurée à haut niveau.

= Plan de Transition consolidé pas encore publié.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Objectif de 60% des fournisseurs avec des cibles de réduction d'émis-sions d'ici à 2028.

= Campagnes de sensibilisation et proposition de tarifs incitatifs auprès des clients.

MODÈLE D'AFFAIRES



= Diversification des activités via la filiale Pennon Power (EnR).

= Pas d'information sur la part de CA alignée avec la taxonomie EU.

PRINCIPAUX JALONS **2021-2026**

2024
Validation des objectifs de réduction à court terme par la SBTi. Définition d'une nouvelle série d'indicateurs climatiques spécifiques en fixant le cap à atteindre pour l'horizon 2026.

2025
Déploiement opérationnel des plans de gestion des ressources en eau (Water Resource Management Plans), marquant la première année du cycle réglementaire et stratégique du groupe (2025-2030).

2026
Echéance des premiers objectifs de la stratégie ESG à l'horizon 2030. Le groupe a validé 12 des 14 cibles environnementales et climatiques. Pennon a également mis à jour et revalidé ses objectifs SBTi afin d'intégrer le périmètre de sa nouvelle filiale SES Water.

l'entreprise — Schneider Electric

Score de transparence FIR	**68%** en 2023	→	**60%** en 2026
Score de performance ACT	**68%** en 2023	→	**67%** en 2026

Entre 2023 et 2026, Schneider Electric maintient une trajectoire de transition solide, portée par le renforcement de ses engagements climatiques, la décarbonation de sa chaîne de valeur et l'intégration croissante des enjeux de durabilité dans son modèle d'affaires.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2023 2026

OBJECTIFS



↑ Objectif court-terme scope 3 aligné avec un scénario Well Below 2°C.
= Pas de jalons intermédiaires fixés.

PERFORMANCE CLIMATIQUE



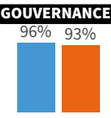
↑ Emissions scope 3 en baisse depuis 2021.
= Emissions scope 1+2 location-based en légère baisse, et en market-based en forte baisse dû à l'achat d'élec-tricité verte.»

INVESTISSEMENTS



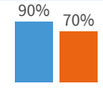
= Investissements bas-carbone constants avec une part de CAPEX alignée de 24% pour 92% d'éligibilité.

GOUVERNANCE



= Rémunération du DG liée à des critères climat à hauteur de 15%.
= Plan de transition pleinement intégré à la stratégie globale de l'entreprise.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ 1500 principaux fournisseurs ac-compagnés dans le reporting et la fixation d'objectifs.
= Pas d'exigence de reporting pour les autres fournisseurs, ni de politique d'exclusion.

MODÈLE D'AFFAIRES



= SE revendique 75% de revenus à impact positif, dont 33% du CA aligné à la taxonomie EU.
↑ Développement de la circularité et réduction de l'exposition aux solutions émis-sives (SF6, fossiles).

PRINCIPAUX JALONS **2023-2026**

2023
Accélération du programme SSI : décarbonation des opérations, accompagnement des fournisseurs clés et développement de solutions bas carbone pour les clients.

2024
Dépassement des objectifs SSI 2023 ; poursuite de la décarbonation des fournisseurs et renforcement des solutions d'efficacité énergétique et d'électrification.

2025
Échéance du programme SSI 2021-2025 avec atteinte des objectifs intermédiaires.

2026
Pour atteindre l'objectif Scope 3 en 2030, SE estime que 300M€ seront investis d'ici 2030 en CAPEX, princi-palement dans l'électrification et la transition vers des produits sans SF6.

l'entreprise — vallourec

Score de transparence FIR	**36%** en 2023	→	**48%** en 2026
Score de performance ACT	**45%** en 2023	→	**43%** en 2026

Vallourec a fait évoluer sa stratégie de transition en développant ses activités liées aux nouvelles énergies, en renforçant ses objectifs climat et en améliorant l'intégration des enjeux carbone dans ses produits et procédés, malgré une dépendance encore importante aux marchés pétro-gaziers.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2023 2026

OBJECTIFS



↑ Objectifs climatiques à court et moyen terme (2030 et 2035), couvrant l'ensemble des trois scopes.
↑ Les objectifs 2025 sur les 3 scopes ont été atteints.
Pas d'objectifs long-terme.

PERFORMANCE CLIMATIQUE

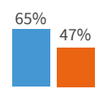


↑ Augmentation de la part de ferraille recyclée.
= Absence de détails sur la provenance des achats en matière première et acier.
↓ Disparition de l'information sur le taux de recyclage interne des ferrailles

INVESTISSEMENTS

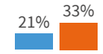
Cette catégorie méthodologique ne s'applique pas à Vallourec (seulement 2% d'éligibilité taxo-nomique sur les CAPEX).

GOUVERNANCE



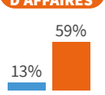
= Pas d'expertise liée au climat au niveau de la personne/comité en charge de la stratégie climat du groupe.
↓ Plan de transition non-structuré au-delà de 2030.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Mise à disposition de Déclaration Environnementale de Produit (EPD) fondées sur l'ACV.
= Stratégie four-nisseurs principalement centrée sur la mesure et l'évaluation.

MODÈLE D'AFFAIRES



↑ Développement de solutions avec les industries compatibles avec une économie bas-carbone.
= Modèle d'affaires toujours très dépendant de l'activité pétro-gazière.

PRINCIPAUX JALONS **2023-2026**

2023
Confirmation des objectifs climat alignés avec la Science Based Targets initiative (SBTi).

2024
Création et structuration de "Vallourec New Energies" (offres hydrogène, CCUS, géothermie et solaire). Objectif de 10 à 15% de l'EBITDA provenant des "New Energies" d'ici 2030.

2025
Atteinte en avance des objectifs de réduction d'émissions fixés. Alignement avec le "GSCC Steel Climate Standard" (Global Steel Climate Council).

2026
Objectif 2030 révisé : –40% CO_2 (vs –35% initialement). Accent mis sur les marchés hydrogène et stockage souterrain.

l'entreprise — Amundi ASSET MANAGEMENT

Score de transparence FIR	**36%** en 2022	→	**43%** en 2026
Score de performance ACT	**35%** en 2024	→	**31%** en 2026

Les résultats d'AMUNDI sur les 3 dernières éditions de l'évaluation suggèrent une évolution lente, voire des ralentissements sur les efforts climatiques vis-à-vis du portefeuille financier.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2024 2026

OBJECTIFS



↑ Légère amélioration de la politique d'exclusion des entreprises O&G[3]
= Pas de suivi public de l'objectif GES sur les encours Net Zero.
↓ Plus d'objectif quan-titatif sur l'offre Net Zero dans la stratégie 2028[a].

PERFORMANCE CLIMATIQUE



↑ Taux taxonomique entreprises investies s'améliore. Mention du Amundi Transition Score
= Pas de progression dans la transparence de la définition des encours Net Zero.
↓ L'Amundi Transition Score ne semble pas utilisé dans la stratégie.

INVESTISSEMENTS

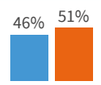
Cette catégorie méthodologique ne s'applique pas à Amundi (cf. méthodologie ACT Finance).

GOUVERNANCE



= Gouvernance étendue toujours en place.
= Peu de données sur l'exposition aux risques climatiques.
↓ Stratégie 2028 pour l'instant moins détaillée que le plan 2025.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Nombre croissant d'entreprises engagées.
= Processus solide et reporting détaillé.
↓ Engagements sur mesure : difficile d'évaluer objec-tivement son alignement.

MODÈLE D'AFFAIRES



= Stratégie « Net zero » déployée sur une large classe d'actifs.
↓ Pas d'objectif quantifié concernant l'expansion de l'offre Net Zéro dans la stratégie 2028.

PRINCIPAUX JALONS **2024-2026**

2024
Accélération des engagements climatiques
• Objectifs de décarbonation mesurables
• Fonds thématiques de transition, scénarisation 1.5°C

2025
Renforcement de l'engagement
• Désengagement d'entreprises avec >20% de CA lié à l'extraction du charbon thermique
• Alignement des actifs avec des trajectoires Net 2050

2026
Nouveau plan 2028 moins détaillé en cours de déploiement
• Investissement « Transition Juste »
• Intégration de risques physiques climatiques dans les processus d'investissement

l'entreprise — AVIVA

Score de transparence FIR	**40%** en 2024	→	**43%** en 2026
Score de performance ACT	**34%** en 2024	→	**33%** en 2026

Aviva a élargi le champ d'application de sa stratégie « net zero » et réduit ses émissions opérationnelles. Toutefois, sa démarche de transition est limitée par des engagements partiels de sortie du fossile et la non prise en compte du scope 3 des entreprises dans les cibles de décarbonation des portefeuilles.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2024 2026

OBJECTIFS



↑ Objectif « net zero » 2040 étendu aux investissements et à l'assurance.
= Objectif scope 3 en intensité monétaire jugé non-pertinent.

PERFORMANCE CLIMATIQUE

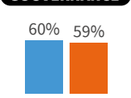


↓ Pas de constat de ralentissement des nouveaux investis-sements dans les énergies fossiles.
↑ Augmentation des actifs durables mais avec un changement méthodologique qui rend difficile la comparaison avec les années précédentes

INVESTISSEMENTS

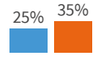
Cette catégorie méthodologique ne s'applique pas à AVIVA (cf. méthodologie ACT Finance)

GOUVERNANCE



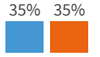
= Mécanismes de contrôle et mesures incitatives en place, mais la rémunération ne tient pas compte des obligations souveraines.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Implication de la chaîne de valeur améliorée grâce au programme « Stewardship 2030 » et au processus d'escalade, mais la couverture et la priorisation restent floues.

MODÈLE D'AFFAIRES



= Modèle d'affaires inchangé : les fonds pour le climat restent le principal levier, sans réorientation significative vers une économie bas-carbone.

PRINCIPAUX JALONS **2021-2026**

2021
1er *« Say on Climate »* lors de l'assemblée générale annuelle.

2024
Lancement du programme *« Climate Stewardship 2030 »*

2025
Elargissement de l'ambition « net zero » 2040.

2026
Validation SBTi retirée à la suite d'une décision d'Aviva.

Notes: (3) O&G: Oil and Gas (Pétrole et Gaz en français) ; (a) Amundi indique travailler à un nouvel objectif.

l'entreprise

MERCIALYS

Score de transparence FIR	36% en 2022	→ 60% en 2026
Score de performance ACT	35% en 2024	→ 57% en 2026

Mercialys a structuré sa stratégie climat en élargissant ses objectifs de décarbonation, en améliorant l'alignement de ses investissements et en renforçant le pilotage ESG de ses actifs immobiliers, malgré des lacunes persistantes sur certains postes du scope 3 et l'engagement fournisseurs.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2024 2026

OBJECTIFS



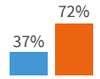
↑ Objectifs en intensité carbone alignés 1,5°C à horizon 2030 et 2050 sur les actifs possédés et gérés, validés SBTi.
= Emissions liées à la production de biens et services achetés (scope 3 cat. 1) non intégrées dans les objectifs 2030.

PERFORMANCE CLIMATIQUE



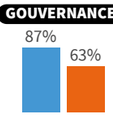
↑ Emissions scope 1+2 et scope 3 cat. 13 (consommation d'énergie des locataires) en baisse.
= Emissions verrouillées non publiées.

INVESTISSEMENTS



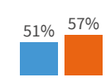
↑ 71% de CAPEX alignés sur 99% d'éligibilité en 2025, contre 35% de CAPEX alignés sur 94% d'éligibilité en 2023.

GOUVERNANCE



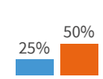
= Stratégie climat supervisée au niveau du COMEX
↓ Critères RSE pris en compte dans la part variable annuelle du DG non détaillés.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Objectif de 100% des locataires couverts par des clauses RSE d'ici 2030.
= Pas d'objectif carbone imposé aux fournisseurs, ni de critères carbone déclarés dans les décisions d'achat.

MODÈLE D'AFFAIRES



↑ Déploiement d'équipements favorisant les modes de mobilité bas-carbone.
= Développement d'autoconsommation d'ENR.

PRINCIPAUX JALONS **2023-2026**

2023 — **Lancement du programme «4 Fair Impacts for 2030», qui structure la stratégie climatique autour de 4 engagements ESG à horizon 2030.**

2024 — **Communication plus détaillée sur la réduction des émissions carbone par m².**

2025 — **Validation des objectifs climat par la SBTi. Extension de la stratégie carbone aux scopes 1, 2 et 3. Adoption explicite d'un objectif « Net Zero » à horizon 2050.**

2026 — **Révision des objectifs de réduction d'émissions sur les 3 scopes.**

l'entreprise

ALTAREA

Score de transparence FIR	30% en 2024	→ 40% en 2026
Score de performance ACT	50% en 2024	→ 47% en 2026

Altarea a accéléré l'intégration des enjeux climatiques dans son modèle immobilier, avec une hausse significative des investissements alignés, le développement de solutions bas-carbone et le renforcement de ses objectifs de réduction d'émissions, même si certains indicateurs de performance climatique restent en retrait.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2024 2026

OBJECTIFS



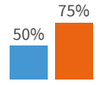
↑ Révision des 3 objectifs GES (promotion, foncière et groupe), les objectifs précédents étant atteints.
= Trajectoires pas encore alignées avec un scénario à 1,5°C (travail en cours pour 2027).

PERFORMANCE CLIMATIQUE



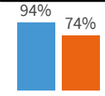
= Part de bâtiments bas-carbone non divulguée.
= Emissions verrouil-lées non calculées.
↓ Intensité carbone surfacique en hausse depuis 2020 (hors 2024 /2025)

INVESTISSEMENTS



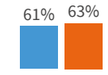
↑ 74% de CAPEX alignés sur 98% d'éligibilité en 2025, contre 46% de CAPEX alignés sur 92% d'éligibilité en 2023.

GOUVERNANCE



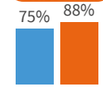
= Incitations sur des critères de performance climatique bénéficiant à l'ensemble des collaborateurs.
↓ Pas d'action identifiée post-2030.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Recours à des ACV couvrant 37% des opérations.
= Pas de données sur le nombre de fournisseurs en-gagés, ni d'objectif carbone lié à l'engagement client.

MODÈLE D'AFFAIRES



↑ Alignement taxonomique du CA passé de 48% en 2023 à 74% en 2025.
= Développement d'infrastructures photovoltaïques intégrées au bâti.

PRINCIPAUX JALONS **2023-2026**

2023 — **Lancement du plan «Altarea 2030» :** -50% d'émissions scope 1+2 d'ici 2030 (vs 2019), et objectif « net zero » d'ici 2040.

2024 — **Déploiement de solutions bas carbone** (béton bas-carbone, réemploi de matériaux) dans 70% des chantiers (vs. 50% en 2023).

2025 — **Atteinte de 90% des matériaux de rénovation recyclés ou réemployés** (vs 10% en 2023).

2026 — **Révision de l'objectif 2030 :** -60% d'émissions (vs –50% initialement).

l'entreprise

ICADE

Score de transparence FIR	73% en 2022	→ 78% en 2026
Score de performance ACT	59% en 2023	→ 64% en 2026

Icade a renforcé la crédibilité de son plan de transition grâce à des objectifs climat alignés 1,5°C, une forte progression de ses CAPEX alignés à la taxonomie européenne et l'intégration accrue des enjeux climatiques dans sa gouvernance et ses opérations immobilières.

Evolution par pilier du Plan de Transition

↑ Progrès
= Stagnation
↓ Recul

2023 2026

OBJECTIFS



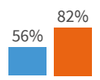
↑ Objectifs sur les 3 scopes alignés avec les scénarios 1,5°C (vs « well below 2 °C » sur le scope 3).
= Pas de jalons inter-médiaires fixés entre 2030 et 2050.
= Besoin d'une décli-naison plus fine des engagements selon les usages et opérations.

PERFORMANCE CLIMATIQUE



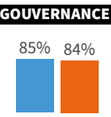
↑ Emissions en baisse sur les 3 scopes.
= Performance GES des bâtiments mis sur le marché alignée avec les trajectoires NZE (1,5°C) de l'AIE.
↓ Légère hausse des émissions verrouil-lées sur la partie logements.

INVESTISSEMENTS



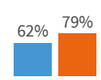
↑ 78% de CAPEX alignés avec la taxonomie EU sur 95% d'éligi-bilité en 2025, contre 51% de CAPEX alignés sur 91% d'éligi-bilité en 2022.

GOUVERNANCE



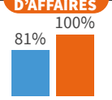
↑ Analyse de scé-narios climatiques venant influer le plan de transition.
= Part variable de la rémunération du COMEX (10%) indexée sur la progression des indicateurs carbone.

ENGAGEMENT CHAINE DE VALEUR



↑ Réalisation d'évaluation RSE quasi systématique des fournisseurs.
= Mise en place de baux intégrant des engagements climatiques.

MODÈLE D'AFFAIRES



↑ Réhabilitation de friches ou d'habitats dégradés, requalification de bâtiment à usage de bureaux en logements.
= Intégration de matériaux issus du réemploi sur les projets de promotion.

PRINCIPAUX JALONS **2023-2026**

2023 — **Structuration de l'objectif « Net zero » à horizon 2050,** avec un objectif intermédiaire de -28% d'émissions d'ici 2030 (vs 2019).

2024 — **Arrêt du gaz dans les nouveaux projets, et atteinte des objectifs de réduction d'émissions inscrite dans la rémunération variable annuelle du DG.**

2025 — **50% du parc tertiaire rénové, 30% des matériaux de construction issus du réemploi** (objectifs atteints avec 1 an d'avance).

2026 — **Dépassement de l'objectif 2030 de réduction d'émissions** (-28% vs 2019), et révision de ce dernier désormais aligné 1,5°C (-41% vs 2019).

COMPARAISON SECTORIELLE DES **PERFORMANCES CLIMAT**

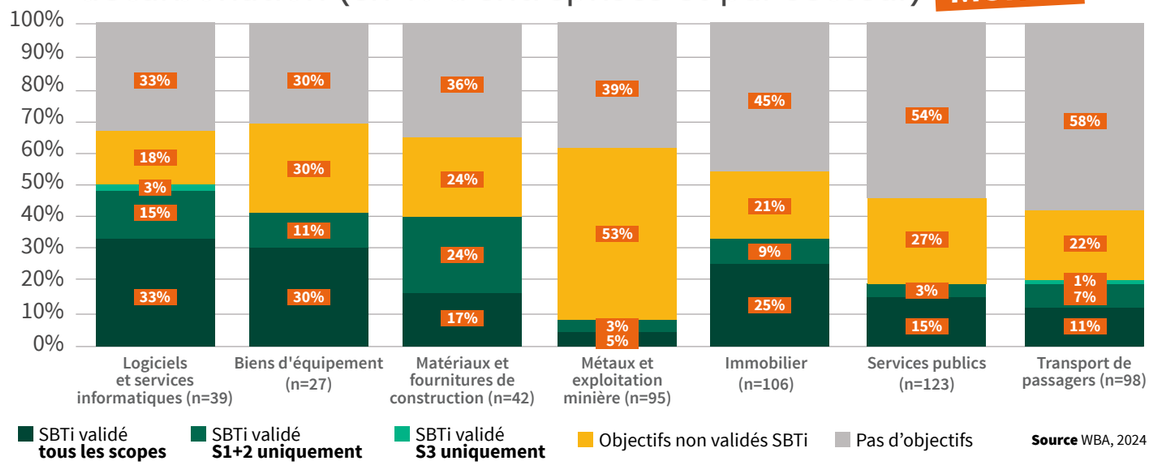
Les graphiques au sein de cette partie présentent la situation en matière de définition d'objectifs de décarbonation ainsi que celle sur les investissements dits « bas carbone » à l'échelle mondiale et européenne, dans les secteurs couverts par les entreprises ayant réalisé un *Say on Climate* en 2026. Bien que ne présentant pas une situation complète du plan de transition, ces deux indicateurs ont été retenus car ils sont applicables pour quasiment tous les secteurs et offrent un aperçu quantifié des performances sur l'ambition et les moyens mis en œuvre. La catégorisation sectorielle est celle de la World Benchmarking Alliance (WBA) qui a réalisé cette étude.

Entreprises avec un SOC en 2026	Secteur WBA
AENA	Transport de passagers
Altarea	Immobilier
Anglo American	Métaux et exploitation minière
Ferrovial	Matériaux et fournitures de construction
Icade	Immobilier
Mercialys	Immobilier
OVH	Logiciels et services informatiques
Pennon Group	Services publics (eau)
Schneider Electric	Biens d'équipement
United Utilities	Services publics (eau)
Vallourec	Métaux et exploitation minière

Source : Company Scoreboard, WBA, 2024

Benchmark réalisé sur 2000 entreprises concernant diverses catégories.
L'extraction réalisée pour cette analyse se base sur les différents secteurs listés ci-dessus qui reflètent les secteurs des SOC (hors Assurance et Gestionnaires d'actifs). Au total, l'analyse présentée ci-après se base sur un total de 530 entreprises.
*La répartition sectorielle et géographique est disponible en **annexe VI**.*

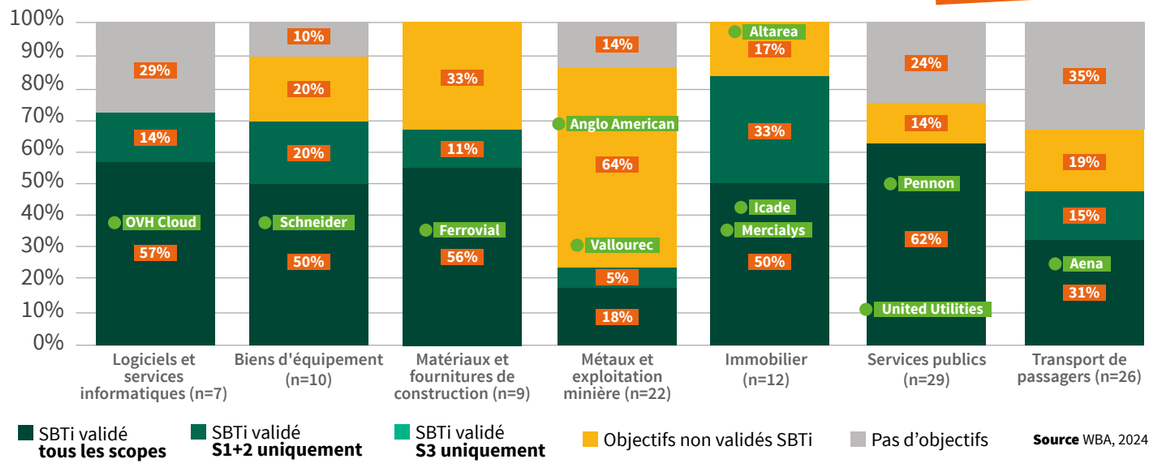
Périmètre des activités couvert par des objectifs de décarbonation (en % d'entreprises et par secteur) MONDE



Source WBA, 2024

La couverture par un objectif de décarbonation d'au moins une partie des activités varie de 42% (transport de passagers) à 70% des entreprises (biens d'équipement), mais la part validée par SBTi présente des écarts plus marqués (de 8% pour les métaux et exploitation minières à 51% pour les logiciels et services informatiques). Certaines entreprises ne disposent pas d'un standard SBTi répondant aux spécificités de leur secteur tel que le secteur des métaux et de l'exploitation minière par exemple. D'autres peuvent opter pour des cadres qui reflètent mieux leurs activités et leur position dans la chaîne de valeur. Lorsqu'il est adopté, le référentiel SBTi confère aux objectifs un niveau de qualité assez homogène, mais les entreprises peuvent fixer également des objectifs tout aussi crédibles sans y avoir recours. Dans l'ensemble, les résultats montrent que les objectifs climatiques font désormais partie intégrante des rapports d'entreprise à l'échelle mondiale. Dans la majorité des secteurs représentés, une entreprise a plus de chances d'avoir fixé un objectif climatique, validé ou non, que de ne pas l'avoir fait.

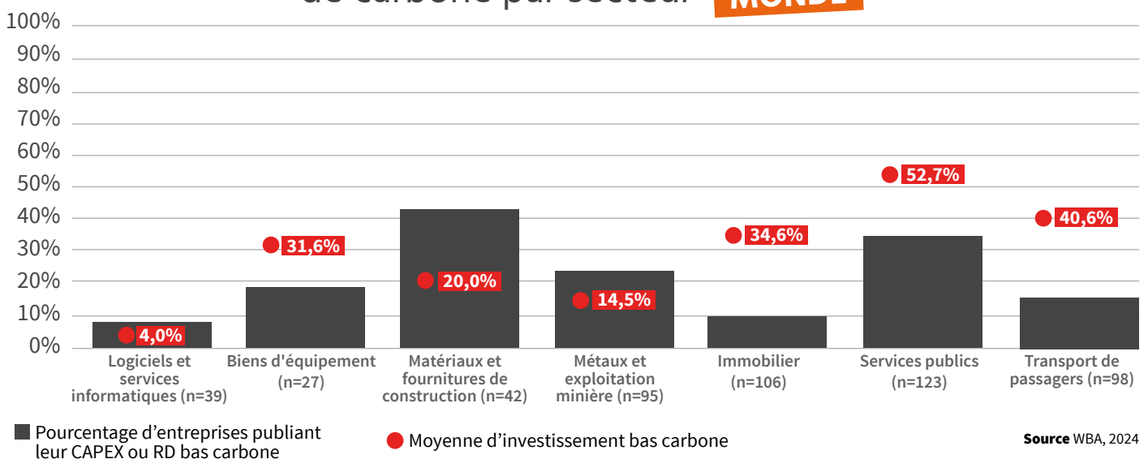
Périmètre des activités couvert par des objectifs de décarbonation (en % d'entreprises et par secteur) EUROPE



Source WBA, 2024

Si l'on examine de plus près les entreprises européennes (les entreprises européennes ayant réalisées un SOC en 2026 sont représentées en rouge dans le graphique ci-dessus en prenant en compte leurs engagements 2026), on constate que les performances s'améliorent dans tous les secteurs et plus particulièrement pour ceux des matériaux de construction, de l'immobilier et des services publics : dans les deux premiers, aucune entreprise n'est dépourvue d'objectifs, tandis que dans le secteur des services publics, 62% des entreprises ont des objectifs validés par SBTi pour les émissions de scope 1, 2 et 3, et 14% ont des objectifs non validés par SBTi.

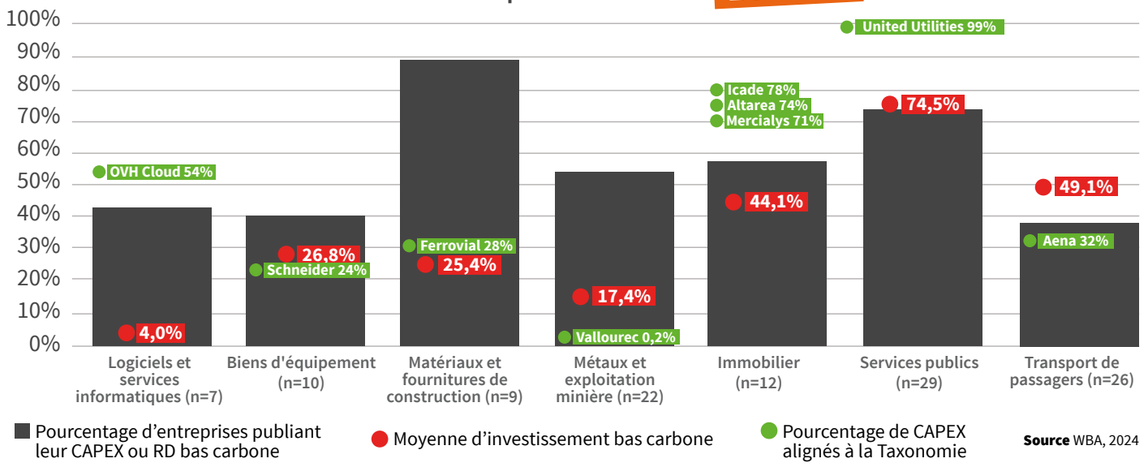
Investissements à faible émission de carbone par secteur MONDE



Source WBA, 2024

Les investissements bas carbone des entreprises font référence aux dépenses d'investissement (CAPEX) ou de recherche et développement (R&D). (Voir en **annexe VII** pour plus de détails) On constate que la **divulgation est faible dans tous les secteurs :** le **secteur le plus performant,** celui des **matériaux de construction, n'atteint que 43% des entreprises,** tandis que les éditeurs de logiciels informatiques (7,7%) et l'immobilier (10,4%) se situent en bas du classement. En termes de valeurs réelles, les **services publics et le transport de passagers** se distinguent comme les secteurs les plus tournés vers la transition, avec **respectivement 52,7% et 40,6%** de leurs dépenses d'investissement totales consacrées à des investissements bas-carbone, même si l'on constate que le taux de publication des informations est plutôt faible (respectivement 33,3% et 17,3%).

Investissements à faible émission de carbone par secteur EUROPE



Source WBA, 2024

Si l'on se tourne vers l'Europe, on constate que la **divulgation est nettement plus importante** que dans le reste du monde. Le **secteur des matériaux de construction arrive en tête avec 88,8%** et celui des **services publics atteint 72,4%**, contre **respectivement 42,9% et 33,3% à l'échelle mondiale.** De plus, **tous les secteurs industriels dépassent le seuil de 38% de divulgation**, et les valeurs moyennes en matière **d'investissements bas-carbone sont également plus élevées :** transport de passagers 49,1%, immobilier 44,1% et services publics 74,5%. La **seule exception** concerne les **biens d'équipement,** où les **valeurs moyennes d'investissement bas-carbone diminuent, passant de 31,6% à l'échelle mondiale à 26,8%.** Nous avons également représenté en vert, lorsque cela était possible, le pourcentage de CAPEX alignés sur la Taxonomie en 2025 des entreprises européennes ayant réalisé un SOC en 2026.

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ANNEXES

AIDE À LA LECTURE
Pour chaque entreprise figurent :
- Une page de synthèse
- Une page d'analyse FIR sur la transparence
- Une page d'analyse avec la méthodologie ACT

- I. Grille de recommandations FIR — page 21
- II. Méthodologie évaluation ACT — page 22
- III. Fiches SOC 2026 — page 23
- Méthodologie évaluation ACT générique
- AENA — page 24
- ANGLO AMERICAN — page 28
- FERROVIAL — page 33
- OVH — page 38
- PENNON — page 43
- SCHNEIDER ELECTRIC — page 48
- UNITED UTILITIES — page 54
- Méthodologie évaluation ACT acier et fer — page 59
- VALLOUREC — page 60
- Méthodologie évaluation ACT finance — page 65
- AMUNDI — page 66
- AVIVA — page 73
- LEGAL & GENERAL — page 80
- NINETY ONE* — page 86
- Méthodologie évaluation ACT immobilier — page 90
- MERCIALYS — page 91
- Méthodologie évaluation ACT promoteur immobilier — page 96
- ALTAREA — page 97
- ICADE — page 102
- IV. Liste des entreprises qui ont soumis un Say on climate depuis 2020 — page 108
- V. Évolution des résultats des votes Say on Climate depuis 2020 — page 114
- VI. Répartition sectorielle et géographique de l'extraction réalisée par WBA — page 115
- VII. Investissements bas carbone : activités retenues par secteur — page 116
- VIII. Rétrospective sur les Say on Sustainability — page 120

*Seule l'analyse de transparence du FIR a été réalisée à date du 20 octobre 2026

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

I GRILLE D'ÉVALUATION *SAY ON CLIMATE*

basée sur le suivi des recommandations du FIR

	🟢	🟠	🔴
Ambition net zero 2050	Si l'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 déclarée et explications claires sur la manière d'atteindre cette neutralité. Le niveau des émissions négatives est limité.	L'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 est déclarée et les explications sur la manière d'atteindre cette neutralité sont claires. Le niveau des émissions négatives est élevé ou peu clair.	Ambition déclarée mais très peu claire sur la manière dont l'entreprise compte atteindre la neutralité carbone (pas d'objectifs long terme, les objectifs fixés sont peu crédibles, fort recours à la compensation…) ou pas d'ambition de neutralité carbone en 2050 déclarée
Scénarios de référence utilisés	L'entreprise positionne sa stratégie climat par rapport à un scénario de réchauffement 1,5°C sur l'ensemble des scopes et à moyen et long termes	L'entreprise utilise un scénario de référence limitant le réchauffement entre 2°C et 1,5°C ou 1,5°C sur une partie de son scope uniquement ou seulement à moyen ou long termes	Pas de scénario de référence explicitement mentionné ou le(s) scénario(s) n'est/ne sont pas utilisé(s) pour définir la stratégie
Émissions de GES actuelles	Divulgation des émissions de gaz à effet de serre en absolu ; découpage par scope ; réduction des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Publication insuffisamment détaillée sur la divulgation des émissions de gaz à effet de serre en absolu ou absence de justification de l'augmentation des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Absence de données publiques ou si la tendance des émissions à la hausse en intensité et en absolu est peu ou pas justifiée
Cible de réduction des émissions de GES à court terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030, exprimés a minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire d'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement.	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à court terme ou objectifs peu ambitieux à court terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement…)
Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030, exprimés a minima en absolu, couvrent les 3 scopes et respectent l'alignement avec un scénario 1,5°C. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à moyen terme ou objectifs peu ambitieux à moyen terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement…)
Cible de réduction des émissions de GES à long terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant, exprimés a minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire de l'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à long terme ou objectifs peu ambitieux à long terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement…)
Mesures du plan d'actions	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise avec un niveau de détail suffisant, notamment des éléments chiffrés à court et moyen termes, permettant d'apprécier l'alignement de ce plan avec les objectifs fixés	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise mais dont le niveau de détail est insuffisant pour apprécier le niveau d'alignement avec les objectifs fixés (insuffisance de mesures chiffrées notamment)	Mesures peu ou pas détaillées
Alignement des investissements (OPEX / CAPEX)	Détaille la part des investissements (OPEX et CAPEX) qui contribuent au respect des objectifs fixés à court et moyen termes et explique comment ces investissements permettent d'atteindre les objectifs fixés	Les éléments d'informations communiqués renseignant sur la contribution des investissements au respect des objectifs fixés ne permettent pas de comprendre comment l'entreprise atteint les objectifs fixés	Pas d'investissements contribuant à l'atteinte des objectifs fixés explicités
Rémunération	L'ensemble des parts variables des rémunérations des mandataires sociaux intègrent au moins un critère qui évalue l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le % de la part de la rémunération déterminée par ce critère est publié ; il représente une part significative (10 % ou plus)	Au moins une partie de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux est concernée par un critère non dilué de baisse des émissions de gaz à effet de serre suivant la trajectoire de réduction définie par l'entreprise	Le critère intégré dans la rémunération des mandataires sociaux lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre est dilué, ou ne suit pas la trajectoire de réduction définie par l'entreprise. Ou absence critère lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans la rémunération des dirigeants
Consultation annuelle sur la mise en œuvre	L'entreprise s'engage à consulter annuellement les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de sa stratégie climat
Consultation tous les trois ans sur la stratégie	L'entreprise s'engage à consulter a minima tous les trois ans les actionnaires sur sa stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat

II MÉTHODOLOGIE ACT





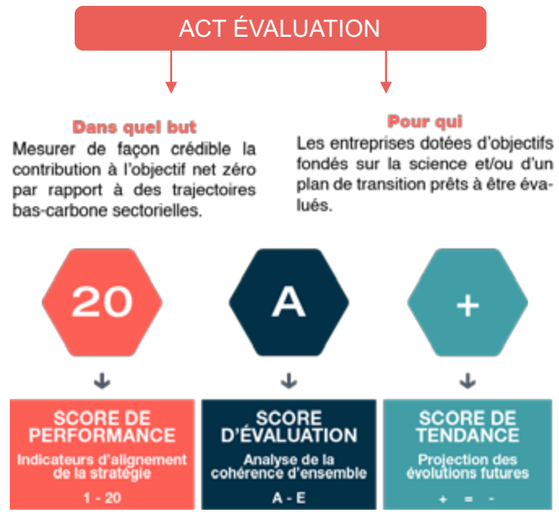
INNOVANTE : ACT est une démarche intégrée et tournée vers le long terme

QUANTITATIVE : elle mesure la performance passée, actuelle et future

CIBLÉE : sur les principales sources d'émissions de la chaîne de valeur

SECTORIELLE : elle traite des questions propres à la transition de chaque secteur

TRANSPARENTE : grâce à une évaluation par un tiers



MÉTHODOLOGIE ACT

secteur Générique

L'ensemble des éléments constitutifs de la méthodologie ACT pour le secteur Générique est à retrouver sur **son site**. L'évaluation détaillée est synthétisée par une note reposant sur trois critères : performance, cohérence globale et tendance. Elle prend la forme suivante :

- **Performance :** chiffre compris entre 0 et 100
- **Evaluation (cohérence) :** lettre comprise entre A et E
- **Tendance :** + (amélioration), - (dégradation), = (stable)

module	indicateur
1. Cibles	1.1 Alignement des objectifs de réduction des émissions Scope 1 et 2
	1.2 Alignement des objectifs de réduction des émissions scope 3 amont
	1.3 Alignement des objectifs de réduction des émissions scope 3 aval
	1.4 Horizon temporel des cibles
	1.5 Objectif historique et performance de l'entreprise
2. Investissement matériel	2.1 Trajectoire des émissions passées
	2.2 Trajectoire des émissions futures
	2.3 Part des dépenses d'investissement (CAPEX) dédiés à la transition
3. Investissement immatériel	3.1 Investissement R&D dédiés aux technologies en faveur de l'atténuation du changement climatique
	3.2 Activité de brevetage sur les activités de transition
4. Performance des produits vendus	4.1 Interventions sur les produits et services
	4.2 L'évolution passées des performances des produits/ et services
5. Management	5.1 Supervision des enjeux liés au changement climatique
	5.2 Capacité de surveillance du changement climatique
	5.3 Etat du plan de transition
	5.4 Incitations à la gestion du changement climatique
	5.5 Test de scénario sur le changement climatique
6. Fournisseurs	6.1 Stratégie visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	6.2 Activités visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de GES
7. Clients	7.1 Stratégie visant à influencer le comportement des clients afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	7.2 Activités visant à inciter les clients à réduire leurs émissions de GES
8. Politique d'engagement	8.1 Politique de l'entreprise en matière d'engagement avec les associations professionnelles
	8.2 Les associations professionnelles soutenues n'ont pas d'activités ou de positionnement négatives sur le plan climatique
	8.3 Positionnement sur les politiques climatiques importantes
	8.4 Collaboration avec les autorités publiques locales
9. Modèle d'affaires	9.1 Chiffres d'affaires provenant de produits à faible teneur en carbone
	9.2 Changements dans le modèle d'affaires

Score d'évaluation

1. Modèle d'affaires et stratégie
2. Cohérence et crédibilité
3. Qualité des données
4. Réputation
5. Risques

Score de tendance

1. Probabilité d'évolution des émissions
2. Évolution du modèle d'affaire et de la stratégie

EVALUATION SAY ON CLIMATE

aena | pays Espagne | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

50% ↑

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

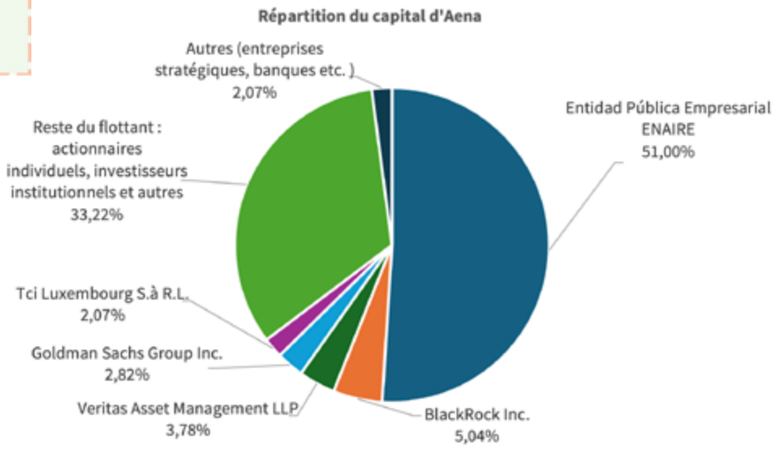
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
22%	ABCD**E**	=

AENA a fait valider par SBTi ses objectifs climatiques à moyen et long terme. En ce qui concerne son plan d'action 2030, l'entreprise se focalise sur des mesures touchant les émissions directes et sur l'Espagne. Si l'entreprise dispose d'un objectif sur l'utilisation des produits vendus (67% de ses clients avec un objectif SBTi à 2028), le plan semble encore **manquer d'actions concrètes pour pouvoir atteindre de manière crédible son objectif 2050 de diminuer de 90% les émissions liées aux vols.** De plus, les mesures prises ne permettent pas de comprendre la contribution de chaque action aux objectifs sur l'ensemble des scopes. **AENA n'a pas encore réussi à mettre en place une stratégie crédible pour développer un modèle d'entreprise aligné sur un monde bas-carbone.** Bien que la présentation d'un Say on Climate soit une bonne pratique, **AENA est encouragée à aller plus loin en termes de transparence, d'ambition et de crédibilité de sa stratégie climatique.**

Résultat des votes à l'Assemblée générale le
16 avril 2026

87,7%	6,3%	5,9%
Pour	abstention	contre

Répartition du capital d'Aena



EVALUATION SAY ON CLIMATE

aena | Alignement avec les recommandations du FIR | **50%** ↑

→ **Ambition Net Zero 2050**
AENA a un objectif Net Zero 2050 sur ses 3 scopes validé SBTi
AENA a également des objectifs Net Zero ACI* Europe sur les scopes 1 & 2 par pays d'implantation (Espagne, UK, Brésil)
Compensation de 6% de ses émissions de scopes 1 & 2 et de 1495 tCO2 correspondant aux émissions de voyages professionnels de ses employés en Espagne pour 2025. Suit le programme «accréditation carbone aéroport» d'ACI Europe
▷ Manque de précisions sur l'utilisation des dispositifs de compensation pour le Brésil et UK

↑ **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
La trajectoire de décarbonation pour les scopes 1, 2 et 3** à 2050 est certifiée par SBTi comme étant alignée avec un scénario 1,5°c.
L'entreprise se réfère également à ACI* Europe Net zero pour les émissions de scopes 1&2 du groupe

→ **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)***	SCOPE 3
18 449 tCO2eq (vs 17 690) 0,4 %	21 300 tCO2eq (vs 28 871) 0,6%	4 664 799 tCO2eq (vs 4 260 362) 99%

▷ Les émissions globales sont à la hausse par rapport à 2023 et 2024 (en location et market based) : + 9% en market based
▷ L'entreprise a modifié le niveau d'émissions pour le scope 3 pour 2024 par rapport à l'année dernière (4 330 719 tCO2 reportées dans le Management report 2024, sans explication)
▷ le scope 3 ne prend en compte que le cycle de décollage et d'atterrissage des avions (LTO) en excluant les émissions pendant le vol

→ **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
Objectif de réduction des émissions de scopes 1 & 2 de 82% pour l'Espagne en 2026 vs. 2019
(+ 16% de compensation pour atteindre la neutralité carbone)
Communique a posteriori sur les objectifs 2025 pour UK et Londres sur les scopes 1&2
▷ En dehors de l'Espagne sur scopes 1&2, les objectifs de réduction des émissions entre 2025 et 2030 ne sont pas clairs .

→ **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**
Objectifs validés par SBTi depuis 2024 pour l'ensemble du groupe :
Scopes 1 et 2 : réduction de 73% des émissions en absolu d'ici 2030 vs 2019
Scope 3** : réduction de -34,7% en 2030 vs 2019 en absolu
AENA dispose aussi d'objectifs de réduction sur tout ou partie des scopes par pays d'implantation (Espagne, Brésil, UK)
▷ L'objectif de scope 3 exclut une partie significative des émissions car il ne prend pas en compte l'utilisation des produits vendus (71,5%)

→ **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**
Réduction de 90% des émissions scopes 1, 2 et 3 d'ici 2050 vs 2019 pour l'ensemble du groupe, objectifs validés par SBTi
▷ Absence d'objectifs chiffrés intermédiaires communiqués entre 2030 et 2050 à l'exception du scope 3 Brésil (objectif de -30,8% d'ici 2040 vs. 2023)

→ **Mesures du plan d'actions**
AENA décrit les mesures de son plan d'actions par pays (Espagne, UK, Brésil) en donnant plusieurs mesures chiffrées telles que :
Scopes 1 & 2 : Espagne: objectif de 51% de production d'électricité à partir de renouvelables d'ici 2029; réduction de la consommation par passager de 9% en 2030 vs 2019, objectif ACA* level 4+ pour 19 aéroports; pour UK: 25% d'électricité à partir de renouvelables en 2026; pour Brésil: 100% de l'électricité consommée dans les aéroports d'origine renouvelable

*ACI : Airports Council International: ACA: Airport Carbon Accreditation
**scope 3 incluant les biens et services achetés, les biens d'équipement, les activités liées au carburant et à l'énergie, les déchets générés dans les opérations, les voyages professionnels et les investissements
*** location based: 136 626 tCO2eq (vs 115 749), +18%

Légende
○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

aena | Alignement avec les recommandations du FIR | 50% ↑

Mesure du plan d'actions (suite)
- Scope 3 : objectif de 67 % des clients en termes d'émissions avec des objectifs SBTi d'ici 2028 + objectif de 6% de SAF en 2030, 70% en 2050 et 1,2% de carburant synthétique et 35% en 2050 pour l'Espagne

▷ Les mesures pour les scopes 3 UK et Brésil ne sont pas encore bien détaillées: actions chiffrées concentrées principalement sur es scopes 1&2

▷ Part de contribution des actions aux objectifs de réduction n'est pas explicite

Alignements des investissements CAPEX / OPEX
- 2021-2030 : investissements de 550 millions d'euros associés au Climate Action Plan en Espagne avec trois programmes : Neutralité carbone (scopes 1&2), aviation et communauté durables et chaîne de valeur durable (scope 3); Au Brésil, Le plan d'action climat 2024-2040 prévoit un investissement d'environ 12 millions d'euros
- CAPEX alignés avec la taxonomie en 2025 : 31,96% (+1,27% vs 2024)

▷ Les investissements ne sont pas reliés aux mesures du plan d'actions pour décarboner les activités de l'entreprise et l'information divulguée ne permet pas de comprendre comment ils vont contribuer à atteindre les objectifs.

Rémunération

Executive Vice-President : variable annuel : 12.5% sur un critère « durabilité » reposant sur 3 piliers liés au plan d'action climatique dont une réduction effective des émissions selon la cible fixée pour 2026

CEO : variable annuel : 25% sur un critère « durabilité » reposant sur 3 piliers liés au plan d'action climatique dont une réduction effective des émissions selon la cible fixée pour 2026

Senior management : 10% à 12,5% sur un critère « durabilité » reposant sur 3 piliers liés au plan d'action climatique dont une réduction effective des émissions selon la cible fixée pour 2026

▷ Les cibles de réduction effective des émissions sont déjà atteintes et ne concernent que les Scope 1 et 2

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre

Vote sur le rapport 2025 du Plan d'action climat

○ Ce Plan ne concerne que l'Espagne mais l'analyse réalisée ici porte sur les 3 zones Espagne, UK et Brésil pour lesquelles des éléments du plan d'action climat figurent dans le sustainability report 2025

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie

Pas d'engagement à faire voter sur la stratégie tous les 3 ans

Légende

○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

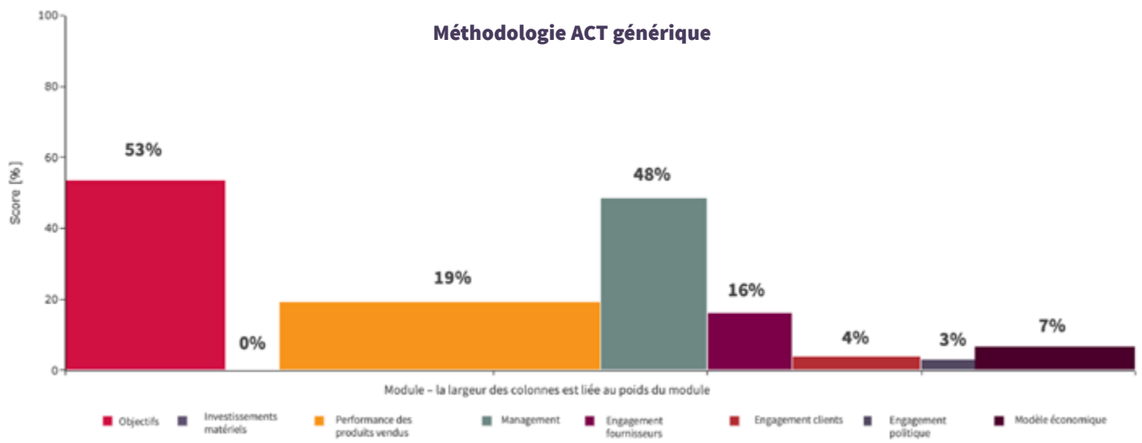
Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

Augmentation	Stagnation	Baisse

aena analysé par ethos

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
22%	ABCDE	=



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : AENA possède des objectifs certifiés par la SBTi, considérés comme suffisamment ambitieux.

2. Investissement matériel : Les émissions directes ont augmenté de 16% entre 2024 et 2025, sans qu'AENA ne procure une explication. Aucune information publiée sur les émissions futures prévues.

4. Performance des produits vendus : Il n'existe pas de stratégie crédible pour améliorer significativement le principal impact climatique d'AENA : le carburant consommé par l'aviation. AENA mentionne quelques initiatives visant à promouvoir les carburants durables pour l'aviation, mais elles en sont encore au stade initial en 2025, sans perspective crédible de pouvoir s'étendre suffisamment et durablement.

5. Management : La surveillance, les incitations à la gestion et les tests de scénarios climatiques sont en place. Toutefois, l'expertise du conseil d'administration sur les questions climatiques, la stratégie et le plan de transition font défaut.

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : Pas de stratégie pour exiger des fournisseurs qu'ils réduisent leurs émissions. Il existe des initiatives ponctuelles d'éducation/d'information ainsi qu'un objectif que les fournisseurs se fixent des objectifs climatiques. Pas de stratégie ou d'actions pour inciter les clients à améliorer leur impact.

8. Engagement public : Aucune politique, aucun processus d'examen ou aucun plan d'action sur l'engagement avec les associations, les alliances, les groupes de réflexion et les pratiques de lobbying n'a été divulgué.

9. Modèle d'affaires : AENA n'a pas de stratégie crédible pour aligner son modèle d'affaires à une économie bas-carbone. La stratégie climatique de l'entreprise s'articule autour de l'optimisation progressive du modèle d'entreprise actuel, ce qui est insuffisant.

Cohérence climatique (score narratif) : Le manque de cohérence provient de l'absence de solution crédible pour réduire le principal poste émissif, à savoir l'aviation, sans adapter son modèle d'affaires. Ainsi, AENA agit uniquement sur ses postes d'émissions secondaires. Ceci explique que les émissions totales augmentent années après années.

Score de tendance : Il n'existe pas d'éléments indiquant une amélioration ou dégradation de la crédibilité climatique d'AENA à l'avenir.

Domaines d'amélioration identifiés :
- AENA devrait identifier comment il serait possible d'**adapter son modèle d'affaires à une économie bas-carbone.**
- AENA devrait renforcer son **engagement auprès des compagnies aériennes et des fournisseurs** pour réduire leurs émissions.
- AENA devrait **divulguer la contribution aux réductions d'émissions attendues pour chaque mesure** prises relativement aux objectifs.
- AENA devrait publier ses émissions en couvrant l'ensemble des vols et pas seulement le cycle d'atterrissage et de décollage des avions.

EVALUATION SAY ON CLIMATE

AngloAmerican | pays UK | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

38%

ACT ACCELERATE TO CLIMATE TRANSITION

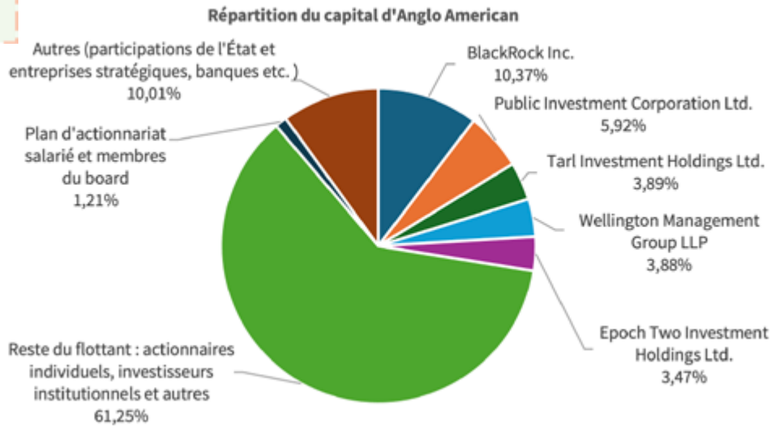
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
39%	ABCDE	-

Anglo American affiche une ambition net zero 2040 limitée aux scopes 1 et 2 (1,7Mt CO_2e), qui ne représentent pourtant que moins de 2% des émissions totales du groupe, le scope 3 (86,4 Mt CO_2e) étant quasi exclusivement lié à la transformation du minerai de fer en aval. **Sur les scopes 1&2, la trajectoire est en bonne voie avec -26% d'émissions atteint en 2025 par rapport à 2020** face à un objectif de -30% en 2030, et une ambition renforcée de -35% d'ici à 2030 est déclarée mais sans engagement. En revanche, **l'entreprise ne fait pas l'objet d'une validation SBTi,** en raison de sa production de charbon, de l'absence de trajectoire sectorielle pour le secteur minier diversifié et de l'exigence d'une cible Scope 3 vers le net zéro qu'elle juge irréaliste au regard de sa dépendance à la sidérurgie. **L'objectif de scope 3, qui était jusqu'alors en valeur absolue, est désormais exprimé en intensité, n'est pas validé par un tiers, ne couvre que 86% des émissions concernées et ne présente aucune cible intermédiaire avant 2040.** Les leviers de décarbonation des scopes 1&2 sont identifiés et crédibles, mais ceux du scope 3 restent peu chiffrés et sans contribution quantifiée par action. Enfin, **aucun CAPEX n'est explicitement fléché vers la décarbonation,** les investissements étant plutôt orientés vers des produits que l'entreprise considère comme « prioritaires pour la transition », et la politique de rémunération reste insuffisante, **le LTIP 2025 et 2026 ne comportant aucun critère environnemental ou climatique explicite.**

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 29 avril 2026

88% Pour | 8,7% abstention | 3,3% contre

Répartition du capital d'Anglo American



EVALUATION SAY ON CLIMATE

AngloAmerican | Alignement avec les recommandations du FIR | **38%**

Ambition Net Zero 2050
Ambition net zero sur les scopes 1 et 2 à horizon 2040 pour le portefeuille simplifié (excluant le scope minerais de fer de Kumba dont les réserves minières devraient s'épuiser aux alentours de 2040)
Maximum 10% de compensation des émissions résiduelles par rapport à 2020 sur les scopes 1 & 2
▷ Ambition net zero excluant le scope 3 (98% des émissions)

Scénario(s) de référence utilisé(s)
L'entreprise compare sa trajectoire de scopes 1&2 avec les trajectoires SBTi 1,5°C et IAE Net Zero 2050. Elle reconnait que son objectif 2030 scopes 1&2 n'est pas aligné avec ces trajectoires. En revanche, l'objectif 2040 scopes 1&2 le serait selon l'entreprise et le cabinet Carbon Trust. Toutefois, Anglo American ne bénéficie pas de la validation SBTi pour plusieurs raisons évoquées par l'entreprise : celle-ci ne peut pas obtenir la validation SBTi car elle produit encore du charbon* avec la vente en cours des mines de charbon à coke australiennes, il n'existe pas de trajectoire sectorielle pour le secteur minier diversifié, et l'exigence d'une cible Scope 3 vers le net zéro est jugée irréaliste au regard de la dépendance à la sidérurgie. L'entreprise s'engage à continuer à travailler avec SBTi sans échéance précise.
▷ Une validation Carbon Trust sur une trajectoire 1,5°C a été faite pour l'ambition net zero 2040 mais date de 2022 et n'a pas été réalisée sur le portefeuille simplifié actuel

Pour le scope 3 , Anglo American estime que la cible de réduction est alignée avec les hypothèses de production de l'AIE dans le cadre d'une trajectoire compatible avec un réchauffement de 1,5°C, selon laquelle l'intensité d'émissions de la sidérurgie devra descendre en dessous de 1,34 t CO_2e par tonne d'acier brut d'ici 2040.
▷ Cette cible n'est pas validée par un tiers et ne concerne pas l'ensemble du scope 3 (86% des émissions en 2025)

Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**
Les émissions ont globalement baissé par rapport à 2023 et 2024 : -7,7% entre 2023 et 2025 sur le scope 1, un maintien des émissions sur le scope 2 malgré une baisse en 2024 et -9,5% entre 2023 et 2025 sur le scope 3. Par rapport à la cible des -30% d'émissions d'ici 2030 sur les scopes 1 et 2, la baisse actuelle est de -26% (avec 1,7Mt CO2e par rapport à 2020 (2,3 Mt CO2e). La cible de -30% semble ainsi atteignable et l'ambition supplémentaire d'atteindre -35% pour être aligné à l'Accord de Paris doit être poursuivie.

SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 3
1,2 MtCO2eq (vs 1,2) 1,4%	0,5 MtCO2eq (vs 0,4) 0,6%	86,4 MtCO2eq (vs 92) 98%

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (2030)
Scopes 1 & 2 : - 30% d'ici 2030 en absolu (vs. année de base 2020) (objectif de -35% si les conditions le permettent)
▷ Pas d'objectif intermédiaire avant 2040 pour le scope 3

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)
Neutralité carbone 2040 sur les scopes 1 et 2 : réduction d'au moins 90% des émissions par rapport à 2020
Scope 3 : objectif d'intensité carbone de 1,3 tCO2e/t d'acier brut d'ici 2040 (année de base 2020 : 2,2 t CO2e/t)
▷ L'objectif de scope 3 est présenté en intensité et non en valeur absolue et ne porte que sur 86% des émissions du scope. Il n'a pas été validé par un tiers

Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)
Neutralité carbone 2040 sur les scopes 1 et 2
▷ Pas d'information pour le scope 3 au-delà de 2040

* SBTi ne certifie pas les objectifs des entreprises produisant du charbon
** La restructuration du portefeuille d'Anglo American, avec la scission de Valterra Platinum, cession du charbon à coke, du nickel et séparation en cours de l'activité diamantaire De Beers, entraîne une réduction d'environ 86 % des émissions scopes 1 et 2 (de 11,6 Mt à 1,6 Mt CO_2e) et d'environ 46 % des émissions scope 3, principalement via la sortie des émissions liées à l'utilisation du charbon à coke par les clients sidérurgiques (catégorie 11). Le scope 3 résiduel est désormais quasi exclusivement lié à la transformation du minerai de fer vendu. Les émissions ont été retraitées par l'entreprise pour permettre une base comparable sur les derniers exercices.

Légende
○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

AngloAmerican | Alignement avec les recommandations du FIR | **38%**

Mesures du plan d'actions

Leviers pour les scopes 1 & 2 :

- Efficacité énergétique : Optimisation de camions de transport, digitalisation... (5% de potentiel maximum de réduction***)
- Énergies renouvelables : Amérique du Sud déjà à 100% renouvelable depuis 2023 ; solaire 63 MW à Sishen (2027) ; 11 MW à Kolomela (2026) via Envusa (55% de potentiel maximum de réduction***)
- Remplacement du diesel : Études et essais en cours (BEV, trolley assist, hybride) ; partenariats Komatsu et Caterpillar (45% de potentiel maximum de réduction***)
- Compensation : Projets internes prioritaires (Smart Protein, reforestation Brésil…) et offsets du marché plafonnés à 10%

Leviers pour le scope 3 / minerais de fer :

- Augmenter la part de minerai premium (pellets, lump) adapté aux technologies bas carbone
- Collaborer avec les clients et le secteur : coopération directe avec des sidérurgistes (ex : Nippon Steel, ThyssenKrupp) pour optimiser l'utilisation du minerai, signature de protocoles d'accord (MoUs) incluant des engagements climat, participation à ResponsibleSteel et déploiement de Valutrax (outil de traçabilité des émissions et de la provenance)
- Investir dans des technologies alternatives (startup innovantes comme Helios, travail sur de nouvelles méthodes de production d'acier bas carbone etc).

Scope 3 / chaine approvisionnement amont :

- Accords de durabilité avec 11 fournisseurs critiques d'équipements miniers incluant des engagements de décarbonation
- Tracking des émissions intégré dans les systèmes de données supply chain
- Enquête auprès des 200 premiers fournisseurs par émissions absolues (>50% des émissions amont)

Scope 3 / transport maritime :

- Flotte de 10 navires LNG dual-fuel (Ubuntu fleet) : jusqu'à 35% de réduction CO2 par rapport aux navires conventionnels

▷ **Pas de cible formelle sur le transport maritime au regard de l'incertitude technologique et réglementaire**

▷ **Les mesures du scope 3 ne sont pas ou peu chiffrées/pas d'information liée à la part de contribution de chaque action**

Alignements des investissements CAPEX / OPEX

Pas de CAPEX identifié spécifiquement pour la transition / pas de chiffrage du coût net de la transition qui est intégré directement dans les CAPEX globaux de croissance car elle est considérée comme créatrice de valeur pour l'entreprise. CAPEX de croissance : 0,9Mds$ pour 2026 ; 0,6Mds$ pour 2027 ; 0,3Mds$ pour 2028. L'entreprise explique que les investissements sont orientés vers des produits qu'elle considère comme « prioritaires pour la transition » (projet Woodsmith (Crop Nutrients) entre autres)

▷ **Le CAPEX de croissance est orienté vers le cuivre, le minerai de fer premium et les crop nutrients mais pas de distinction des CAPEX dédiés aux actions de décarbonation**

▷ **Pas d'information sur l'alignement des CAPEX à la taxonomie (entreprise non assujettie, étant hors UE)**

Rémunération

Variable court terme pour deux directeurs éxécutifs (CEO et CFO) et 400 cadres supérieurs :
Indicateur SHE (Safety, Health and Environment). Pondération de 20% du bonus total avec 10% de cet indicateur attribué à l'amélioration de l'intensité de l'empreinte environnementale (land, air, water and nature)

▷ **Pas de publication d'un objectif quantifié relatif à la réduction des émissions, ni des critères d'atteinte de l'objectif**

Variable long terme (LTIP) pour deux directeurs éxécutifs (CEO et CFO) et 400 cadres supérieurs :
LTIP période 2023-2025 : en 2023, critère incluant une mesure sur la production d'énergie renouvelable issue de projets approuvés, avec une pondération de 8 %. Mention pour 2024 d'un critère lié à la réduction des émissions de GES sur les scopes 1 & 2

▷ **LTIP 2023-2025 : la mention des émissions de GES n'est faite qu'en 2024, sans détails sur les objectifs associés ni chiffrage.**

▷ **Plan LTIP pour 2026 sans mention d'un critère relatif au climat**

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre

▷ **Pas de consultation annuelle sur la mise en œuvre**

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie

▷ **Consultation sur la stratégie en 2022, reconduite en 2026 mais sans engagement futur**

*** Potentiel de réduction maximum estimé par l'entreprise pour chaque levier d'action, exprimé en proportion de la baseline 2020, dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone sur les Scopes 1 & 2 d'ici 2040.

Légende

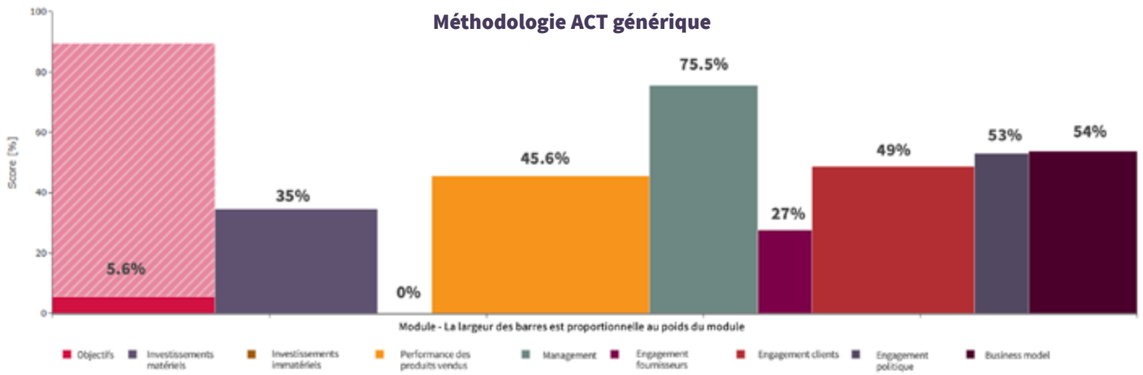
○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

AngloAmerican analysé par World Benchmarking Alliance

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
39%	ABCDE	-



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Anglo American a revu ses objectifs de réduction d'émissions à la suite de la restructuration de son portefeuille, les objectifs de scope 1 et 2 se limitent désormais à un portefeuille simplifié comprenant le cuivre, le minerai de fer haut de gamme et les engrais, tout en maintenant une réduction de 30% d'ici 2030 et une ambition de « neutralité carbone » d'ici 2040. Dans le même temps, l'entreprise a fait évoluer son objectif de scope 3, passant d'une réduction absolue à un indicateur basé sur l'intensité (1,3 tCO_2e par tonne d'acier brut d'ici 2040) lié au minerai de fer « haut de gamme », ce qui soulève des questions quant à la cohérence avec l'objectif de 1,5 °C, car il repose sur des gains d'efficacité plutôt que sur des réductions absolues des émissions.

2. Investissement matériel : En 2025, Anglo American a consacré 0,6 milliard de dollars à des dépenses d'investissement destinées à des projets de croissance, soit 18% de son total des dépenses d'investissement pour l'année, un chiffre inférieur au niveau de 1,1 milliard de dollars enregistré en 2024. Ces dépenses d'investissement de croissance concernent principalement le projet Woodsmith (Crop Nutrients), la première phase de l'initiative de désengorgement de Collahuasi (Copper Chile) et le projet de séparation par milieu à ultra-haute densité (UHDMS) de Kumba (Premium Iron Ore). Ces dépenses d'investissement sont principalement axées sur les produits que l'entreprise identifie comme « prioritaires à la transition », plutôt que d'être strictement allouées à des produits à faible empreinte carbone.

3. Investissement immatériels : Anglo American a consacré 38 millions de dollars à la R&D en 2025. Cependant, l'entreprise ne communique pas le montant des dépenses de R&D bas-carbone en 2025, ni ne précise la part de ces dépenses dans le total de ses dépenses de R&D.

4. Performance des produits vendus : La transformation et l'utilisation du minerai de fer représentent 86% des émissions de scope 3 d'Anglo American en 2025. L'entreprise met en œuvre des mesures telles que la technologie de séparation par milieu ultra-dense (UHDMS) afin d'augmenter la part de minerai de fer de qualité supérieure provenant de sa mine de Sishen, ce qui permet d'améliorer les marges et de prolonger la durée de vie de la mine. Elle déploie également une flotte de vraquiers Capesize+ à double carburant (GNL) afin de réduire les émissions liées au transport maritime, qui représentent environ 2% des émissions de scope 3 en 2025.

5. Management : La supervision stratégique des questions liées au changement climatique et au développement durable est assurée au plus haut niveau par le Comité de développement durable du Conseil d'administration.

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : Anglo American encourage ses 13 000 fournisseurs à respecter des exigences minimales en matière de développement durable par le biais de sa norme d'approvisionnement responsable. De plus, l'entreprise s'oriente désormais vers des interventions plus ciblées en menant une enquête auprès de ses 200 principaux fournisseurs, qui représentent plus de 50% de ses émissions en amont, afin d'élaborer une nouvelle stratégie d'engagement pour 2026. Pour s'attaquer à sa principale source d'émissions en aval, l'entreprise s'engage auprès de ses clients sidérurgistes par le biais de protocoles d'accord (MoU) sur la décarbonation, qui couvrent désormais 22% des ventes de minerai de fer « haut de gamme » en volume.

AngloAmerican

analysé par

World Benchmarking Alliance

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
39%	ABCDE	-

Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

8. Engagement public : Anglo American soutient ouvertement l'Accord de Paris et son objectif de 1,5 °C, en veillant à ce que son action de plaidoyer au niveau du groupe s'appuie sur un ensemble de positions politiques concernant des enjeux cruciaux tels que la tarification du carbone, la préservation de la nature et la transition juste. L'entreprise a mis en place un processus de gouvernance interne rigoureux visant à examiner les positions climatiques des associations professionnelles auxquelles elle adhère, et publie tous les deux ans un rapport d'audit indépendant sur la conformité de ces positions.

9. Modèle d'affaires : Environ 43% du chiffre d'affaires 2025 d'Anglo American provient de produits que le Groupe classe comme « future-enabling » (cuivre et engrais), considérés par l'entreprise comme essentiels à la transition vers une économie bas-carbone. Si le minerai de fer « haut de gamme » est stratégiquement positionné comme une matière première essentielle à la décarbonation du secteur sidérurgique grâce à des technologies telles que le fer de réduction directe (DRI), son caractère « vert » absolu est remis en question par sa dépendance à l'industrie en aval et par le fait que les activités de Kumba sont actuellement exclues de l'ambition de « neutralité carbone » du Groupe à l'horizon 2040.

Cohérence climatique (score narrative) : L'entreprise applique une approche simplifiée de son portefeuille pour ses objectifs d'émissions, reflétant une réorientation vers des produits favorisant la transition, mais soulevant des questions quant à son niveau d'ambition et à la portée de ses mesures en raison de l'exclusion de certains actifs. Parallèlement, elle a révisé son objectif de scope 3, passant d'une réduction absolue à un indicateur basé sur l'intensité lié au minerai de fer haut de gamme, ce qui pourrait signaler un affaiblissement de son ambition par rapport à son objectif de 2024, qui prévoyait une réduction de 50% d'ici 2040, car elle privilégie l'efficacité relative plutôt que les réductions absolues des émissions.

Score de tendance : La tendance observée dans les objectifs et les indicateurs d'investissement significatifs d'Anglo American semble négative par rapport à l'année précédente, reflétant un alignement moins solide et une réorientation vers des objectifs de scope 3 moins ambitieux, basés sur l'intensité. Bien que des améliorations aient été constatées dans les pratiques de gestion, notamment en matière de planification de la transition et d'analyse de scénarios, l'entreprise devrait renforcer l'alignement de ses objectifs et de ses investissements sur des réductions absolues des émissions afin d'obtenir une tendance globale positive.

Domaines d'amélioration identifiés :
- L'entreprise doit renforcer ses engagements en matière de réduction des émissions, car **son portefeuille simplifié couvre moins de 30% de ses émissions totales** de scopes 1 et 2 en 2025, ce qui limite son impact global.
- L'entreprise devrait **renforcer son objectif de scope 3** en fixant des objectifs de réduction plus ambitieux et absolus afin de mieux prendre en compte les émissions de la chaîne de valeur.
- L'entreprise pourrait améliorer son plan de transition en intégrant des **éléments de planification financière** à ses leviers d'action en matière de décarbonisation.
- L'entreprise pourrait **formaliser davantage sa stratégie d'engagement des fournisseurs** après 2025 en introduisant des seuils clairs de performance environnementale dans sa norme d'approvisionnement responsable.

FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

ferrovial | pays | Espagne | année | 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

55% ↑

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

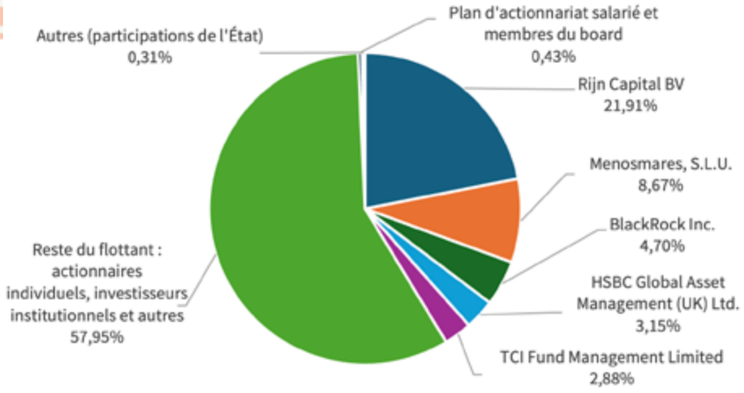
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
43%	ABCDE	+

Ferrovial a **progressé sur plusieurs critères** depuis l'année dernière: ses objectifs de réduction de ses émissions sont désormais **validés par l'initiative SBTi comme alignés 1,5°c à 2030** (scopes 1 & 2) et **2050 pour l'ensemble des scopes.** L'entreprise est également **plus transparente sur son plan d'actions** en décrivant désormais la **contribution** de chaque catégorie d'actions à la réduction de ses émissions pour 2030. Toutefois, l'entreprise **continue d'exclure de son périmètre de reporting et d'objectif scope 3 l'utilisation des produits vendus** et n'évoque aucune action relative à la réduction de l'empreinte carbone de ses clients. Ses actions ne sont pas associées à des investissements précis. De plus, **l'alignement taxonomique de ses activités semble avoir légèrement baissé** (28,5% en 2025 vs. 35,6% en 2024) sans explication. Si nous soulignons l'effort de présentation d'un *Say on Climate* de l'entreprise, nous l'encourageons à aller plus loin sur son niveau de transparence et d'ambition relatifs à sa stratégie climat, notamment en **créant de nouveaux modèles d'affaires et en s'engageant auprès de ses clients pour les inciter à réduire leurs émissions**. En termes de scores, l'**entreprise progresse de 50% à 55% d'alignement avec les recommandations du FIR et de 38,5% à 43% pour son score de performance, avec une tendance positive** sur la base de la **méthodologie ACT** par rapport à l'année dernière.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 9 avril 2026

89,8%	5,5%	4,7%
Pour	abstention	contre

Répartition du capital de Ferrovial



EVALUATION SAY ON CLIMATE

ferrovial | Alignement avec les recommandations du FIR | 55% ↑

→ 🟠 **Ambition Net Zero 2050**
Ambition d'atteindre zéro émission nette sur l'ensemble des scopes d'ici 2050 ou avant
▹ L'entreprise prévoit de compenser une part significative (20%) de ses émissions scopes 1 et 2 d'ici 2030. Absence d'information après 2030

→ 🟢 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
Trajectoire validée 1,5°C par la SBTi pour les scopes 1, 2 et 3 à 2050

→ 🟢 **Émissions GES actuelles** (2025 vs 2024)
Les émissions des scope 1 et 2 sont en baisse avec un scope 2 en *market based* ne représentant plus qu'une infime partie de la répartition totale (~ 0,05%). En revanche, le scope 3 a légèrement augmenté de 1,72% en raison d'une augmentation de 15% de la catégorie des biens et services achetés. Cela se traduit par une légère baisse de 0,9% des émissions totales par rapport à 2024 et de 26,2% vs 2020 (en *market based*)
○ A noter un changement des données reportées sur le scope 3 de 2024 entre 2024 et 2025 sans explication.

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3 (Market based)**
283 004 tCO2eq (vs 307 233) 13%	1 005 tCO2eq (vs 28 643) 0%	1 916 147 tCO2eq (vs 1 883 659) 87%

↑ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
・Objectifs 2025 sur les scopes 1&2 : réduction de 21% vs. 2020 en absolu (atteint) et de 12,5% sur le scope 3 en absolu (atteint) et transparence sur leurs objectifs annuels de réduction pour scopes 1 & 2 jusqu'à 2030
▹ Trajectoire de court terme non divulguée pour le scope 3.

→ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**
・Réduction de - 42% à 2030 sur scopes 1 & 2 vs 2020 (performance en 2025 : -45,6%) en absolu.
・Réduction de -25% à 2030 sur scope 3*** vs 2020 (performance en 2025: -17,5% SBTi Scope et -22,1% full Scope 3) en absolu.
・Tendance positive avec une validation de leurs objectifs par SBTi en 2025.
▹ Les objectifs de scope 3 n'incluent pas plusieurs catégories d'émissions (dont investissements et biens d'équipement) qui comptent pour 10,6% des émissions globales
▹ L'entreprise prévoit de compenser une part significative (20%) de ses émissions scopes 1 et 2 d'ici 2030

→ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**
・Objectif de réduction de 90% d'ici 2050 (vs. 2020) sur les 3 scopes en absolu validé par la SBTi
▹ Réduction importante pour atteindre les objectifs entre 2030 et 2050

→ 🟠 **Mesures du plan d'actions**
Pour les scopes 1 & 2 :
・Mise en œuvre du Deep Decarbonization Path (DDP) pour atteindre les objectifs de 2030 : électrification de la flotte de véhicules (contribution de 16,8% aux objectifs), réduction des émissions associées à la construction de la machinerie à travers des mesures d'efficacité énergétique (contribution de 6,3% aux objectifs), réduction des émissions des usines d'asphalte (contribution de 2,9% aux objectifs), exploration des alternatives technologiques pour les machines lourdes à faible émission de carbone (contribution de 8,7% aux objectifs), utilisation de moins de combustibles polluants, consommation d'électricité 100% renouvelable (atteint en 2025 et contribution de 64,3% aux objectifs)
・La quantification des différents leviers pour atteindre leurs objectifs scope 1 et 2 2030 est maintenant disponible.

*Location based: 66 789 (vs 68 654)
** Ferrovial exclut de son calcul notamment l'utilisation des produits vendus mais donne pour information "les émissions des clients liées aux voyages (en forte augmentation depuis 2024)
***Intégrant biens et services achetés, transport amont, déchets générés dans les opérations et essence et énergie.

Légende
○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

ferrovial | Alignement avec les recommandations du FIR | 55% ↑

→ 🟠 **Mesures du plan d'actions (suite)**
Pour le scope 3 :
Réduire le carbone intégré dans la chaîne d'approvisionnement : collaborer avec ses fournisseurs pour favoriser des produits bas carbone (notamment pour le ciment et le béton), développer de nouvelles matières premières moins émissives (matières recyclées), achat de biens et services bas carbone "Green Purchasing Catalog" (contribution de 62,2% aux objectifs)
Utiliser des moyens de conception permettant la réduction de l'utilisation de matières premières à forte intensité carbone / Favoriser l'approvisionnement local : réduction liée au transport amont et à la distribution des produits. Réduction de l'utilisation de carburant et énergie (contribution de 9,9% aux objectifs)
Introduction d'un Plan Economie Circulaire : accroitre le recyclage, et la réutilisation (contribution de 27,9% aux objectifs)
Réduction des déchets générés par les opérations
・La quantification des différents leviers pour atteindre leur objectif scope 3 2030 est maintenant disponible
○ Les leviers de décarbonation du scope 3 pourraient être encore davantage chiffrés et détaillés
▹ Pas d'informations sur le plan d'actions après 2030

→ 🟠 **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**
La part des capex éligibles et alignés s'élèvent respectivement à 32,3% et 28,5% (vs. 42,6% et 35,6% en 2024).
▹ Suppression de l'objectif de 80% de Capex alignés en 2025 (voir p.55 du DEU 2024)
▹ Baisse importante des Capex éligibles/ alignés sans explication
▹ Ambiguïté sur le % de Capex aligné (28,5% p.92 vs 36% p.89 du rapport intégré)

→ 🔴 **Rémunération**
Président :
・Rémunération variable annuelle (pour 2025): 20% sur 5 critères "qualitatifs et ESG" : un de ces critères s'intitule « Corporate governance » et comporte un critère "réduction des émissions de CO2" parmi 2 autres critères.
▹ Très forte dilution des objectifs de réduction CO2
・Rémunération lg terme (2023-25): critères ESG : 10% des objectifs à long terme, un critère sur trois porte sur la réduction des émissions de GES (5%)
▹ Critère carbone non précis (manque de précision sur le scope concerné)
Directeur Général :
・Rémunération variable annuelle (pour 2025) : 30% sur 6 critères "qualitatifs et ESG" : un des critères comptant pour 8% des 30% s'intitule "Innovation, Sustainability and Corporate Social Responsibility » et comporte un critère "réduction des émissions de CO2" parmi 2 autres critères.
▹ Très forte dilution des objectifs de réduction CO2
・Rémunération lg terme (2023-25): 10% sur les critères ESG, un critère sur trois sur la réduction des émissions de GES (5%)
▹ Critère carbone non précis (manque de précision sur le scope concerné)

→ 🟢 **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**
Vote consultatif annuel sur le rapport climat

→ 🔴 **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**
Pas de consultation de vote tous les trois ans sur la stratégie

Légende
○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

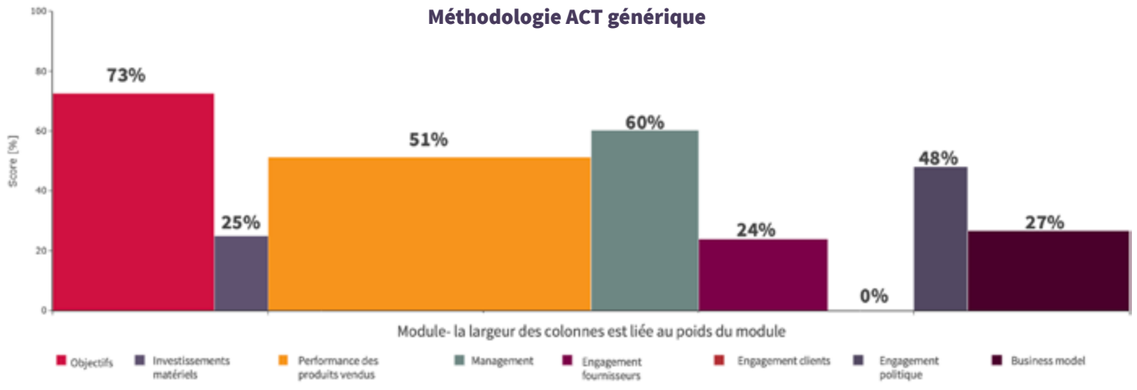
ferrovial

analysé par

World Benchmarking Alliance

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
43%	ABCDE	+



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Les objectifs SBTi renouvelés de Ferrovial confirment l'ambition de l'entreprise avec les objectifs de réduire les émissions des scopes 1 et 2 de -42% d'ici 2030 et les émissions matérielles du scope 3 en amont de -25% d'ici 2030, avec 2020 en année de référence. Ferrovial a pour objectif d'atteindre le net zero d'ici 2050. Cependant, depuis l'année passée, Ferrovial a exclu de ses objectifs les émissions significatives liées à l'utilisation des produits vendus (catégorie 11 du scope 3) dans les aéroports et les autoroutes.

2. Investissement matériel : Les réductions d'émissions des scopes 1 et 2 historiques de Ferrovial sont alignées sur une trajectoire de 1.5°C selon la méthodologie ACT. En outre, 28.5% des dépenses d'investissement de l'entreprise (CAPEX) sont liées à des activités durables (taxonomie UE).

3. Investissement immatériel : non applicable à Ferrovial

4. Performance des produits vendus : Ferrovial fait état de diverses interventions prévues sur sa chaîne d'approvisionnement en vue d'une décarbonation et l'entreprise fournit des détails sur les réductions attendues, mais pas sur les investissements associés à ces mesures. En outre, d'importantes émissions sont verrouillées («locked-in») en raison du modèle d'entreprise de la société, à savoir la construction et la gestion d'infrastructures à long terme.

5. Management : La gouvernance, les incitations de la direction, le plan de transition et les tests de scénarios climatiques sont en place pour une transition à faible émission de carbone, mais il y a un manque d'expertise en matière de changement climatique au sein de la direction générale.

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : Ferrovial n'a pas de stratégie pour exiger de ses fournisseurs qu'ils réduisent leurs émissions, mais les activités d'engagement avec les fournisseurs font partie des leviers de décarbonation du scope 3 de l'entreprise. En ce qui concerne l'engagement des clients, Ferrovial ne fait état d'aucune stratégie ou activité visant à réduire leurs émissions et à influencer leurs choix.

8. Engagement public : Ferrovial a mis à jour sa politique publique en matière de lobbying et d'engagement et clarifie les responsabilités au sein de l'entreprise. Cependant, Ferrovial ne dispose pas d'un rapport complet sur ses activités d'engagement et son processus en cas de positions négatives sur le climat de la part d'associations, de coalitions et de groupes de réflexion soutenus.

ferrovial

analysé par

World Benchmarking Alliance

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
43%	ABCDE	+

Éléments d'évaluation du plan de transition

9. Modèle d'affaires : 27% du chiffre d'affaires de l'entreprise est aligné sur la taxonomie de l'UE, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2024 (34%). Cependant, l'entreprise ne développe pas de nouveaux modèles commerciaux à faible émission de carbone et ne prévoit pas de se retirer progressivement des secteurs intensifs tels que les aéroports et les autoroutes.

Cohérence climatique (score narratif) : Les actions passées et présentes de Ferrovial démontrent que l'entreprise a une ambition climatique, mais des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques long terme.

Score de tendance : Ferrovial a progressé dans certains domaines grâce à la quantification des mesures de décarbonation, mais d'importants problèmes et incertitudes subsistent.

Domaines d'amélioration identifiés :
- Ferrovial devrait se fixer des objectifs de réduction des émissions du scope 3 en aval provenant de l'utilisation des produits vendus et décarboner ou décommissionner ses activités dans des secteurs intensifs tels que les aéroports.
- L'entreprise devrait s'engager auprès de ses clients pour les inciter à réduire leurs émissions.
- L'entreprise devrait créer de nouveaux modèles d'affaires alignés sur une transition à faible émission de carbone.

EVALUATION SAY ON CLIMATE

OVHcloud | pays France | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

53% ↑

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

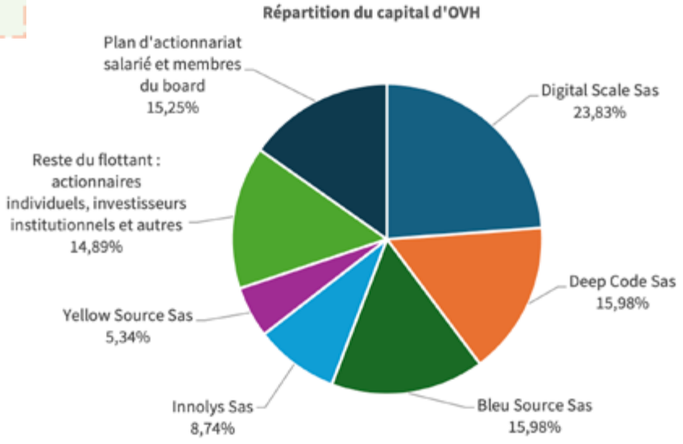
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
47%	ABCDE	+

OVHcloud déclare mettre la neutralité carbone au cœur de ses ambitions. Elle **confirme ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de ses scopes à 2030 certifiés** comme étant alignés 1,5°c par l'initiative *Science Based Targets (SBTi)*. **Toutefois, OVH devrait également définir un objectif pour ses scopes 1 et 2 basé sur la localisation,** afin de mieux refléter l'empreinte carbone réelle de ses sites et adapter ses actions de réduction aux spécificités de chaque implantation. **En effet, ses émissions globales ont baissé par rapport à 2024 et 2022 mais restent encore plus élevées qu'en 2022 sur le scope 2 en *location-based* (+8%).** Le plan d'actions pour atteindre ses objectifs est détaillé sur l'ensemble de ses scopes mais pourrait s'améliorer avec **davantage d'objectifs quantifiés pour le scope 3** et de transparence sur la **contribution à la trajectoire de décarbonation de chacune des actions.** Toutefois, l'entreprise manque de transparence sur ses objectifs après 2030 et sur la part de compensation carbone à laquelle elle aura recours. Nous encourageons l'entreprise qui soumet un SOC pour la deuxième année consécutive a continué ses efforts de transparence.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 12 février 2026

Pour	abstention	contre
99,6%	0,2%	0,2%

Répartition du capital d'OVH



EVALUATION SAY ON CLIMATE

OVHcloud | Alignement avec les recommandations du FIR | **53%** ↑

→🟠 **Ambition Net Zero 2050**
OVH déclare mettre la neutralité carbone au cœur de ses ambitions et vouloir aligner ses objectifs de réduction des émissions de GES sur la trajectoire de l'Accord de Paris. Elle mentionne son soutien à des projets de reboisement labellisés bas carbone qui permettrait de compenser à terme 3580 tCO2eq.
▹ ne donne pas d'informations sur sa trajectoire au-delà de 2030.
▹ ne divulgue pas clairement la part allouée à la compensation dans sa trajectoire de décarbonation.

→🟠 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
La trajectoire de décarbonation pour les scopes 1, 2 et 3 à 2030 est certifiée par la SBTi comme étant alignée avec un scénario 1,5°c.
▹ Toutefois le scénario suivi après 2030 n'est pas divulgué.

↑🟢 **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**
Les émissions globales sont à la baisse depuis 2022 et par rapport à 2024 mais ne retrouvent pas encore le niveau de 2023 (96 009 tco2eq) et sont encore en hausse par rapport à 2022 sur le scope 2 en location-based. Selon l'entreprise, la baisse des émissions en 2025 s'explique notamment par l'achat d'EAC pour le site de Vint Hill en Virginie (scope 2, market based) et la politique achats mise en place (catégorie 2, scope 3).

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)	SCOPE 3 (Market based)
1325 tCO2eq (vs 1928) 1,2%	9981tCO2eq (vs 19276) 8,8%	101 557tCO2eq (vs 105924) 90%

→🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
▹ Une trajectoire de décarbonation mais pas d'objectifs précis divulgués entre 2025 et 2030.

→🟢 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**
Maintien de l'objectif de baisse des émissions de 73,4% en absolu sur les scopes 1 et 2 entre 2022 et 2030, trajectoire validée 1,5°C par SBTi sur la base d'un parcours sectoriel spécifique (softwares & services).
Maintien de l'objectif de baisse des émissions de 52% par unité de valeur ajoutée sur le scope 3 entre 2022 et 2030, trajectoire validée 1,5°c par SBTi sur la base d'un parcours sectoriel spécifique (softwares & services) .
o Pas d'objectif en absolu sur le scope 3 et scénario de référence exact suivi non divulgué.

→🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**
▹ OVHcloud met la neutralité carbone au cœur de ses ambitions mais pas d'objectifs clairs et chiffrés après 2030.

→🟠 **Mesures du plan d'actions**
・ Deux mesures principales, déclinées en plusieurs actions, sont prévues pour atteindre les objectifs de scopes 1 & 2: l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'acheminement d'énergies renouvelables et décarbonée. Ces mesures comprennent des objectifs quantifiés : un Power Usage Effectiveness (PUE) inférieur à 1,26 en continu sur les datacenters détenus en propre à l'exception de BHS1-7 et sourcer 100% de l'énergie achetée en énergie renouvelable (Renewable Energy Factor de 100%) => résultat en 2025: 1,26 pour le PUE et 100% pour le REF
・ Pour le scope 3 : l'entreprise mentionne plusieurs mesures liées à l'achat des composants (1er poste d'émissions), l'économie circulaire (avec un objectif de taux de réutilisation des composants de 25% ou plus; taux à 17% en 2025), la chaine d'approvisionnement durable, le fret, le Green IT, les déplacements durables et la communication et sensibilisation sur l'impact du cloud pour les usagers
▹ Manque d'objectifs quantitatifs liés aux mesures sur le scope 3.
▹ L'entreprise pourrait également renforcer sa transparence en donnant notamment une estimation des % de contribution à la trajectoire de décarbonation de chaque mesure.

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

OVHcloud | Alignement avec les recommandations du FIR | 53% ↑

- → 🟠 **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**
  Au 31 août 2025, la part des capex éligibles et alignés s'élèvent respectivement à 85% et 54% (vs. 83 % et 50 % en 2024).
  ▷ Les investissements ne sont pas reliés aux mesures du plan d'actions pour décarboner les activités de l'entreprise et l'information divulguée ne permet pas de comprendre comment ils vont contribuer à atteindre les objectifs.

- → 🟠 **Rémunération**
  Variable court terme: objectif lié au Power Usage Effectiveness (PUE) représente 10% du variable de court terme
  Variable long terme : 12,5% sur 3 critères RSE dont un sur le PUE = environ 4% du variable pluriannuel
  ▷ le critère lié à la réduction des émissions des rémunérations variables ne porte que sur le scope 2 et la cible du PUE en valeur est différente pour la rémunération de court terme (1,26) par rapport à celle du long terme (1,28) sans explication
  ▷ le critère lié à la décarbonation du variable de long terme pèse peu dans la pondération totale des critères.

- → 🔴 **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**
  Pas d'informations.

- ↑ 🟠 **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**
  Pas d'engagement mais stratégie climat soumise au vote deux années consécutives.

Légende

- O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

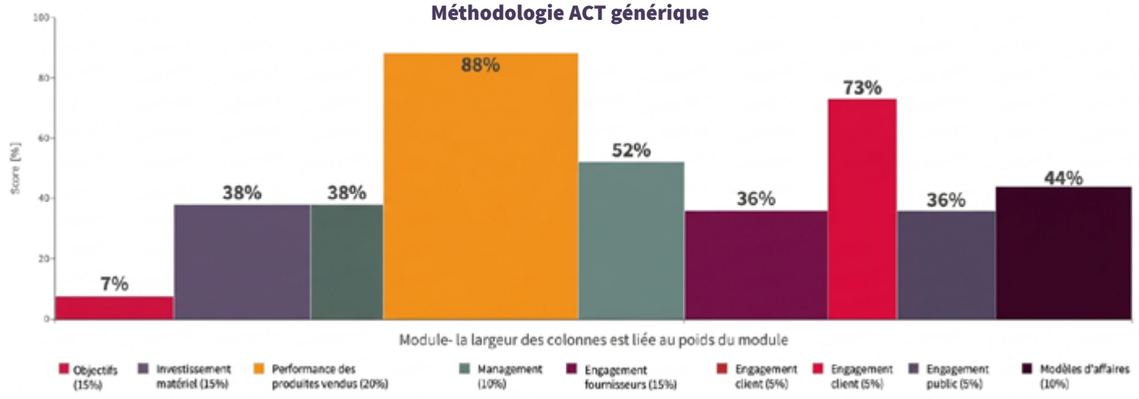
↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

OVHcloud analysé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité | ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
47%	ABCDE	+

Méthodologie ACT générique



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : L'objectif de réduction des émissions scopes 1 et 2 d'OVH à horizon 2030 se fonde sur une approche market-based, c'est-à-dire reposant essentiellement sur des contrats d'achat d'électricité « verte ». Son objectif, déjà atteint cette année alors qu'il se base sur 2022 comme année de référence, manque d'ambition. Ainsi OVH devrait se fixer un objectif sur ses scopes 1 et 2 basé sur la localisation, afin de mieux refléter l'empreinte carbone réelle de ses sites et adapter ses actions de réduction aux spécificités de chaque implantation. Par ailleurs, OVH a un objectif sur son scope 3 de -52% d'émissions par intensité monétaire, objectif jugé non pertinent selon les méthodologies ACT. Selon la CSRD, il est attendu que l'entreprise se fixe des objectifs de réduction des émissions en valeur absolue ou en intensité d'émission rapportée à une quantité physique. De plus, OVH devrait également se fixer des objectifs moyen- et long-termes.

2. Investissement matériel : Les dépenses d'investissement d'OVH sont alignées à 54% avec la Taxonomie verte européenne (vs 50% en 2024), sur un total de 85% d'éligibilité. Toutefois, les émissions scope 1 et 2 location-based sont en hausse Il serait intéressant pour comprendre davantage la stratégie long terme de réduction des émissions qu'OVH publie une projection à au moins 2030 des émissions des scopes 1 et 2 qui soit fondée sur l'évaluation de l'impact attendu d'actions de décarbonation concrètes mises en œuvre ou planifiées.

3. Investissement immatériel : OVH mentionne investir dans de la R&D bas-carbone, mais n'explicite pas la part que cette dernière représente sur sa R&D totale. OVH pourrait détailler la décomposition des dépenses chiffrées de R&D selon une catégorisation permettant de distinguer celles favorables à la décarbonation ou à la transition bas-carbone.

4. Performance des produits vendus : OVH met en œuvre de nombreuses actions pertinentes pour réduire les émissions de ses activités, notamment via l'optimisation de la durée de vie des serveurs, le développement de technologies de refroidissement à l'eau, ou encore la mise en place de démarches de management de l'énergie des datacenters. OVH doit néanmoins porter une attention particulière au taux de réutilisation des composants de ses serveurs, en baisse depuis 2 ans (36% en 2023 vs 17% en 2025). OVH pourrait également aller plus loin en détaillant davantage les impacts attendus en matière de consommation d'énergie et d'émissions de chaque levier d'action mobilisé.

5. Management : La supervision stratégique des enjeux de la transition bas-carbone est pilotée au plus haut niveau par le comité stratégie et RSE du conseil d'administration. Sur les incitations financières liés à la décarbonation, une part variable de rémunération à court et long termes du directeur général reliée à des objectifs d'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'énergie des centres de données. OVH pourrait renforcer l'analyse de matérialité sur les enjeux de décarbonation et d'atténuation du changement climatique, en considérant un large éventail de risques de transition bas-carbone et en les évaluant à l'aune de scénarios de transition compatibles avec l'Accord de Paris.

OVHcloud

analysé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
47%	ABCDE	+

Éléments d'évaluation du plan de transition

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : OVH entraine ses fournisseurs à réduire leurs émissions de GES via la ratification d'un code de conduite, mais demeure assez floue sur la mise en place concrète de ces exigences. OVH pourrait indiquer la part des fournisseurs considérés comme prioritaires en termes de dépenses d'achat et d'émissions. Par ailleurs, OVH fournit à ses clients une calculatrice carbone (« carbon tracker ») donnant des informations sur la décomposition de l'empreinte carbone des prestations d'informatique en cloud privé. Cet outil constitue un levier pertinent d'engagement client.

8. Engagement public : L'entreprise affiche un soutien public à l'Accord de Paris mais pourrait mettre en place un processus de revue des positions et activités professionnelles dont l'entreprise est membre ou partenaire.

9. Modèle d'affaires : 67% du chiffre d'affaires d'OVH est aligné avec la taxonomie européenne (vs 64% en 2023), sur un total de 90% d'éligibilité. Des démarches significatives pour améliorer la performance énergétique des centres de données sont déployées. Toutefois, certains datacenters sont situés dans des zones où le mix électrique reste carboné. Ainsi, OVH pourrait planifier des actions d'autoconsommation d'électricité bas-carbone pour les centres de données dépendant d'électricité de réseau à forte empreinte carbone.

Cohérence climatique (score narratif) : Il existe une incohérence sur le choix de l'approche d'attribution pour les émissions associées aux consommations d'électricité entre différentes métriques : approche fondée sur la localisation pour l'indicateur d'efficacité d'utilisation du carbone des centres de données, mais une approche fondée sur le marché pour l'objectif de réduction des émissions des scopes 1 et 2. Autrement, les données fournies sont claires et la stratégie plutôt cohérente.

Score de tendance : La tendance des émissions de scope 3, de CAPEX bas-carbone et de revenus bas-carbone semble être positive par rapport aux chiffres de l'année dernière. OVH met l'accent dans ses nouveaux rapports sur le développement de son outil « Carbon Tracker », qui contribue à la hausse de son score sur l'engagement client. Toutefois, afin de conserver un score de tendance positif, OVH doit impérativement dans sa stratégie inclure des actions pour réduire son scope 2 location-based.

Domaines d'amélioration identifiés :

- OVH pourrait définir un objectif de réduction des émissions de scope 1 et 2 en location-based, afin de refléter plus fidèlement la performance réelle de l'entreprise.
- Pour les émissions de scope 3, OVH pourrait se fixer des objectifs de réduction en valeur absolue ou en intensité d'émission rapportée à une unité physique, et prévoir des objectifs à moyen et long terme, au-delà de 2030.
- OVH pourrait également préciser les impacts attendus sur la consommation d'énergie et les émissions associés à chacun des leviers d'action mobilisés.
- Enfin, OVH pourrait mieux formaliser ses exigences concernant la performance environnementale de ses fournisseurs.

FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Pennon | pays UK | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

43% ↓

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

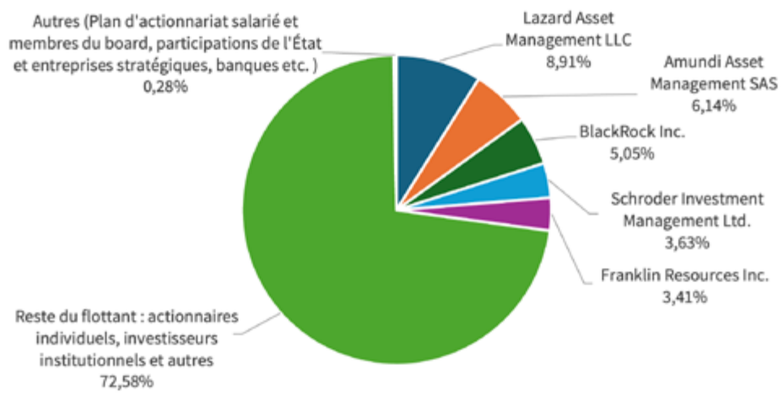
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
34%	ABCDE	=

Pennon a clarifié son objectif Net Zero 2050 couvrant désormais les trois scopes, avec un plan de transition plus détaillé attendu pour 2026/27. **Ses objectifs à moyen terme (2032/33), revalidés par la SBTi en avril 2026, restent toutefois incomplets,** notamment sur le scope 3, dont seulement 17 % des émissions sont couvertes. **L'entreprise affiche une baisse des émissions des scopes 1 et 2 depuis 2021,** mais avec un scope 3 en market-based, Pennon ne publiant pas de séries en location-based, ce qui ne permet pas de capturer les tendances sur les émissions associées à la production réelle d'énergie. **Les émissions du scope 3 stagnent, voire augmentent sur les catégories couvertes par les objectifs par rapport à cette année de référence.** Les cibles de réduction des émissions pour 2030 et 2032/33 ont par ailleurs été revues à la baisse à la suite d'un recalcul de l'inventaire GES et de l'intégration de l'entité SES water, sans justification détaillée. Le plan d'action est diversifié mais manque de chiffrage et de lien clair avec les objectifs. Enfin, **les investissements dédiés à la décarbonation sont désormais clairement identifiés mais restent limités** (2 % du CAPEX total), tandis que le critère climat dans la rémunération demeure peu incitatif et dilué mais concernent toutes les entités de Pennon et non plus seulement SWW.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 8 juillet 2026

74,1% Pour	8,8% abstention	17,1% contre

Répartition du capital de Pennon Group



EVALUATION SAY ON CLIMATE

Pennon

Alignement avec les recommandations du FIR

43% ↓

→ 🟠 **Ambition Net Zero 2050**

Ambition net zero 2050 portant sur l'ensemble des scopes, basée sur le sandard Net Zero de SBTi, avec prévision de publier un net zero transition plan sur l'exercice 2026/2027 (objectifs SBTi revalidés en avril 2026)

▹ La part de réduction vs compensation n'est pas précisée mais le groupe a planté 421 199 arbres depuis 2019 dépassant son objectif de 400 000 pour cette année. Les tonnes de CO2 captées ne sont plus chiffrées.

→ 🟠 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**

Engagement sur une trajectoire de réchauffement limitée à 1,5°C jusqu'à 2032 pour les objectifs des scopes 1 et 2 validés par la SBTi, objectifs sur une partie du scope 3 également validés

▹ Les objectifs du scope 3 ne concernent que 17 % du scope 3 selon nos estimations

▹ Pas d'information après 2032 au delà de la référence au standard Net Zero de SBTi

↓ 🟠 **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**

SCOPE 1 *	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3 (Amont)
83 974tCO2eq (vs 82 248) 22,5%	16 563 tCO2eq (vs 26 717) 4,4%	273 444 tCO2eq (294 145) 73,1%

Depuis 2021/2022 : réduction des émissions sur les Scopes 1 et 2 de 63% mais hausse de 2% sur les catégories 3, 5, 6, 7, 8 & 11 du scope 3

→ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**

Réduction de 54% sur les scopes 1 & 2 d'ici 2030 (par rapport à 2021/22) avec performance atteinte en 2025/26 de - 41%

▹ Passage d'un objectif de réduction pour 2030 sur les scopes 1 et 2 de -61% à -54% vs. 2021/22 sans explication claire: l'entreprise mentionne la révision des objectifs SBTi en avril 2026 afin d'intégrer SES Water sans plus d'explication sur la révision de l'ambition

▹ Pas de cible intermédiaire sur le scope 3 (73% des émissions)

→ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**

Réduction de 63% sur les scopes 1 & 2 d'ici 2032/33 (par rapport à 2021/22) avec performance atteinte en 2025/26 de - 41%

Réduction de 30% sur le scope 3 en absolu sur les catégories 3, 5, 6, 7, 8 & 11 d'ici 2032/33 (par rapport à 2021/22)avec hausse des émissions en 2025/26 de +2%

▹ Pas d'objectifs sur les catégories 1 et 2 du scope 3 qui représentent une large part des émissions de ce scope (83 %)

▹ Passage d'un objectif de réduction pour 2032/2033 sur les scopes 1 et 2 de -68% à -63% vs. 2021/22 sans explication claire : l'entreprise mentionne la révision des objectifs SBTi en avril 2026 afin d'intégrer SES Water sans plus d'explication sur la révision de l'ambition

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**

Objectif d'atteindre la neutralité carbone sur les 3 scopes d'ici 2050 avec une publication d'un plan net zero attendue sur l'exercice 2026/2027

▹ L'engagement Net Zero (BA 1.5 option 1) pour 2050 est indiqué "removed" par la SBTi

▹ Pas d'objectif de réduction chiffré après 2032/2033 jusqu'à 2050

*L'augmentation des émissions de scope 1 entre 2024 et 2025 est expliquée par le recours accru aux générateurs de secours (avec combustion de carburants) sur les sites opérationnels pour soutenir l'approvisionnement en eau pendant l'épisode de sécherresse au cours de l'exercice. Par ailleurs, Pennon a retraité ses émissions suite à la révision de son inventaire GES (facteurs d'émission N_2O alignés sur le GIEC, multipliant par 7,2 le N_2O comptabilisé), avec retraitement rétroactif de 2023/24 et 2024/25

* Location based : 409 343 tCO2eq (vs 405 793)

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Pennon

Alignement avec les recommandations du FIR

43% ↓

→ 🟠 **Mesures du plan d'actions**

・Efficacité énergétique : remplacement de pompes sur les plus gros sites (Restormel, Roadford Dam), nouveaux surpresseurs d'aération, compteurs temps réel et détection des gaspillages

・Énergies renouvelables / achat : 92 % du Groupe en électricité renouvelable certifiée (SWW et SES à 100 % depuis 2022, Bristol Water en transition, objectif de 100 % d'achat d'électricité renouvelable d'ici 2030/31) ; autoproduction sur sites : solaire 206 kW à St Cleer, autres sites prévus avant 2030 ; Pennon Power : deux premières grandes centrales solaires énergisées en 2025/26

・Fuel switching : passage au HVO (Hydrotreated Vegetable Oil, huile végétale hydrotraitée : diesel renouvelable produit à partir d'huiles usagées, utilisable sans modification des moteurs en substitution du diesel fossile) des générateurs de secours compatibles, nouveau générateur HVO-ready ; batteries et hydrogène à l'étude

・Transport / flotte électrique : 219 voitures et 112 fourgons électriques, 39 hybrides ; bornes de recharge en propre sur sites clés

・Carbone incorporé (Green First) : intégration du carbone dès la conception des projets AMP8, whole life carbon assessments avec les fournisseurs, PC embodied carbon

・Solutions fondées sur la nature : Upstream Thinking (sols, zones humides, plantations), restauration de tourbières, et tri de tous les projets d'assainissement pour privilégier une NBS quand c'est faisable ; stockage carbone évoqué sans aucun chiffre.

・Culture carbone : Supply Chain Sustainability School (formation salariés et fournisseurs), gouvernance et quantification des gains GES des initiatives. Objectif de 60 % des fournisseurs validés/ engagés SBTi d'ici 2027/28; performance 2025/26 : 33 %, en léger recul vs. 35 % l'année dernière

▹ Pas d'information sur la contribution de chaque action aux objectifs de réduction

▹ Le plan d'action pourrait être plus clair et détaillé par scope, manque globalement de chiffrage et ne va pas au-delà de 2031

↑ 🟠 **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**

Transparence sur l'investissement dédié Net Zero: £13.3m (soit 2% du capex global annuel de £644 M)

Investissements dédiés à la production d'énergies renouvelables de £54.1 millions en 2025/26 (vs £160 millions respectivement en 2023, en 2024 et 2025)

▹ La part du capex alloué à la décarbonation est faible

▹ Pas d'information sur l'alignement ou l'éligibilité des CAPEX avec la taxonomie

↑ 🟠 **Rémunération**

Versement 2025/2026 bonus annuel (CEO et CFO) :

Critères ESG de 15% avec 14 critères pesant pour 1,07% chacun dont 4 liés à l'environnement et seulement 1 directement corrélé aux émissions de GES.

Progrès : la rémunération ESG concerne désormais toutes les entités de Pennon (en 2025, le critère climat ne concernait que l'entité SWW)

▹ Critère climat dilué

Rémunération long terme : aucun critère climat, uniquement sur la pollution

→ 🟠 **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**

Résolution sur le reporting climat soumise au vote tous les ans depuis 2022

→ 🔴 **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**

Consultation sur le reporting TCFD qui comprend la stratégie mais n'y est pas dédié

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

Pennon

analysé par

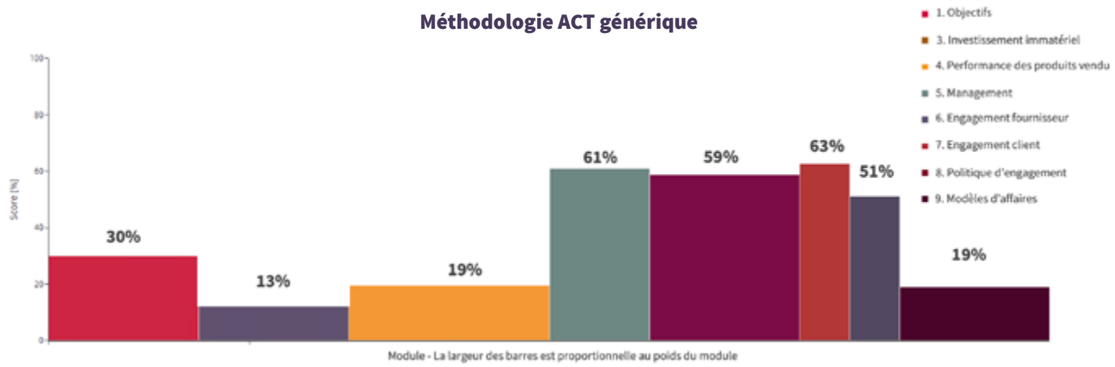
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
34%	ABCDE	=

Méthodologie ACT générique



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Pennon a mis à jour ses objectifs SBTi suite à l'intégration de SES Water. S'il couvre une partie du scope 3 au-delà des scopes 1 et 2, cette couverture demeure partielle (moins de 20% du scope 3 couvert, catégories 1, 2 et 4 non prises en compte dans cette cible). A noter que l'objectif sur les émissions directes est exprimé en market-based. La réduction des émissions peut ainsi être obtenue via l'achat de PPA (Power Purchase Agreement) et de garanties d'origine, instruments qui ne sont pas nécessairement l'assurance ni du développement de nouvelles sources d'électricité renouvelable, ni d'une réduction réelle des émissions de CO2 de l'entreprise. Le suivi historique des cibles est rendu complexe par les variations de périmètre, et l'évolution sur le scope 3 semble à la hausse.

2. Investissements matériels : Pennon ne publie pas de série historique location-based comparable remontant à FY2021/22 sur le périmètre actuel, des proxies ont donc été employés se fondant sur du market-based ce qui peut favoriser exagérément la bonne performance passée observée dans un contexte où les émissions de scope 1 (+2,1%) et la consommation d'énergie (+6,3%) ont tous deux augmenté sur un an. L'absence d'information sur la tendance future ou de publication des CAPEX éligibles aboutit à un score nul sur ces deux indicateurs représentant l'essentiel du module.

4. Performance des produits vendus : En absence d'information détaillée sur les émissions de scope 3, c'est la tendance sur le périmètre partiel SBTi qui est retenue pour évaluer la tendance passée (hausse observée donc score nul). L'identification des différents leviers liés aux produits et services et de leur maturité permet une valorisation des efforts entrepris par ailleurs (notamment un programme d'optimisation de la consommation d'eau, smart-metering program, ainsi qu'un programme d'optimisation des émissions liées à la gestion des déchets).

5. Management : La gouvernance est assurée à haut niveau, et le groupe publie annuellement ses progrès climatiques. Il utilise une valeur interne du carbone dans ses business cases et analyses en cycle de vie. Toutefois, le Plan de Transition consolidé n'est pas encore publié, et des éléments clés nécessaires manquent, notamment une trajectoire annuelle complète, et l'allocation financière consolidée par levier.

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : Le groupe s'engage à ce que 60% de ses fournisseurs aient des objectifs alignés avec la science d'ici à 2028. Toutefois, cet objectif ne semble pas substanté par une stratégie formelle appliquée (pas de clauses de réductions d'émissions identifiée dans les relations fournisseurs, ou de procédure d'escalade). Auprès de ses clients, Pennon mène des campagnes de sensibilisation et propose des tarifs incitatifs. Le suivi demeure toutefois parfois au niveau des moyens déployés plus que des éventuels résultats obtenus.

8. Engagement public : Pennon dispose d'une Environment Policy publique qui interdit notamment le financement du déni climatique et du lobbying contre les réglementations climatiques. Pennon indique par ailleurs participer activement à diverses instances, soutient publiquement l'Accord de Paris et, par l'intermédiaire de South West Water, collabore avec des autorités locales et des acteurs régionaux au sein du South West Peatland Partnership. La mise en œuvre concrète de procédures de revues de l'orientation climatique des différentes organisations auquel adhère ou que soutient Pennon n'est toutefois pas communiquée.

Pennon

analysé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
34%	ABCDE	=

Éléments d'évaluation du plan de transition

9. Modèle d'affaires : Pennon met diverses actions en œuvre pour décarboner ses activités : mesure directe en temps réel des émissions de N_2O et ajustement des procédés de traitement afin de limiter leur formation, remplacement progressif des véhicules thermiques, réparation et remplacement des pompes les plus énergivores, production d'énergie renouvelable. Toutefois l'absence d'informations clés (ventilation de chiffre d'affaires de produits considérés bas carbone) ne permet pas de valoriser pleinement le modèle d'affaire et les réflexions pour l'améliorer.

Cohérence climatique (score narratif) : Pennon dispose d'une structure climatique solide mais la couverture des enjeux demeure partielle, de même que le reporting des données (notamment scope 3). En outre des sanctions liées à des incidents majeurs pour contamination de l'eau et déversements illégaux de la part de South West Water en 2026 pénalisent ce score.

Score de tendance : Le choix d'une tendance neutre (=) reflète des signaux contrastés : les objectifs et les investissements devraient favoriser de nouvelles réductions, mais les contraintes réglementaires, les besoins énergétiques futurs et les changements de périmètre rendent leur ampleur incertaine. Le futur Plan de transition devra confirmer que ces progrès peuvent devenir structurels.

Domaines d'amélioration identifiés :

- Les pistes suivantes sont proposées à Pennon afin de renforcer la crédibilité de sa transition : fiabilisation des données de scope 3 (justification des catégories exclues, séries temporelles cohérentes), déploiement d'efforts sur les émissions physiques (efficacité énergétique, production renouvelable sur site, électrification de la flotte, réduction des émissions de N2O et de méthane), renforcement de l'engagement des fournisseurs par des exigences quantifiées de réduction d'émissions dans les appels d'offres et contrats, complétion des objectifs absolus de réduction d'émissions par des objectifs en intensité physique afin de distinguer les gains d'efficacité et les variations d'activité, et enfin chiffrer davantage le plan de transition (trajectoire future attendue, leviers et investissements associés).

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Schneider Electric | pays France | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

60% ↓

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

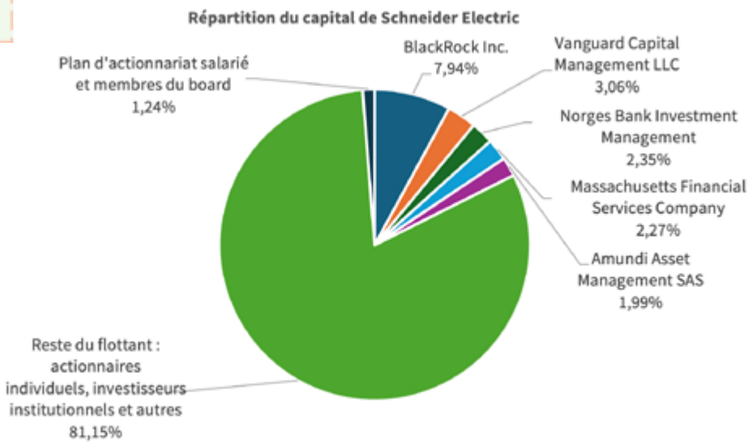
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
67%	ABCDE	+

Schneider Electric vise un objectif **Net Zero sur l'intégralité de sa chaîne de valeur d'ici 2050** avec des **objectifs validés SBTi sur les scopes 1,2 et 3**. Pour ce faire, elle vise une **réduction de 90% de ses émissions** sur l'ensemble de ses scopes et une compensation **du reste des émissions résiduelles via des crédits carbones.** L'année 2026 marque le début des **nouveaux objectifs Schneider Sustainability Impact (SSI) fixés à 2030** venant ainsi remplacer les anciens SSI établis en 2021 pour fin 2025. Le niveau d'exigence des leviers de décarbonation de Schneider **est ainsi renforcé sur divers aspects mais ils mériteraient plus de clarté dans certains cas.** Malheureusement, le scénario de transition utilisé pour l'objectif du scope 3 à 2030 se base sur le scénario **« Well-Below 2°C »** de SBTi ce qui implique une **réduction abrupte pour atteindre l'objectif de réduction 2050 du scope 3.** Le niveau de détail apporté par Schneider Electric sur les différents aspects de son plan de transition (effort de **chiffrage des mesures, prévision du budget CapEx 2026-2030…**) est globalement apprécié bien qu'il soit attendu désormais une publication des mesures au-delà de 2030.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 7 mai 2026

90,7%	7,5%	1,8%
Pour	abstention	contre

Répartition du capital de Schneider Electric



EVALUATION SAY ON CLIMATE

Schneider Electric | Alignement avec les recommandations du FIR | **60%** ↓

Ambition Net Zero 2050
Objectif de Net Zero sur l'entièreté de la chaîne de valeur d'ici 2050. Schneider Electric compte sur une compensation de ses émissions résiduelles via des crédits carbones à hauteur de 10% des émissions globales (vs 2021).

Scénario(s) de référence utilisé(s)
Objectif Net Zero 2050 sur les 3 scopes validés par SBTi avec un alignement 1,5°C sur les Scopes 1 et 2 dès 2030
▹ Schneider Electric se base sur un scénario Well below 2*C pour son objectif Scope 3 à 2030 (réduction de 25% vs 2021) ce qui induit une réduction ambitieuse à partir de 2030 pour atteindre son objectif de 2050 (réduction de 90% vs 2021).

Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3 (Amont)	SCOPE 3 (Aval)	SCOPE 3
100 309 tCO2eq (vs 106 360) 0,2%	23 849 tCO2eq (vs 37 348) 0,1%	7 755 860 tCO2eq (vs 8 017 665 tCO2eq) 12,7%	52 825 419 tCO2eq (vs 53 026 442 tCO2eq) 87,0%	60 581 278 tCO2eq (vs 65 982 342) 99,7%

Réduction en absolu y compris sur le scope 3 par rapport à 2024 et 2022 (date du dernier SOC).
o Le scope 3 aval qui représente 87% des émissions totales a légèrement augmenté depuis 2022. (52,8 MtCO2eq vs 52,3 MtCO2eq)

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)
▹ Des objectifs fixés jusqu'en 2025 mais pas d'objectifs intermédiaires précis divulgués entre 2025 et 2030

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)
Objectifs 2030 validés par SBTi :
- Réduction de 76 % en absolu de ses émissions des Scopes 1 et 2 par rapport au niveau de référence de 2021 (soit de 90% vs 2017) , et en neutralisant les émissions résiduelles grâce à des crédits d'absorption du carbone de haute qualité. Aligné sur une trajectoire 1,5*C
- Réduire de 25 % en absolu les émissions de l'ensemble de sa chaîne de valeur (Scope 3) par rapport à 2021. Aligné sur une trajectoire bien en-dessous de 2*C

▹ Le scope 3 ne suit pas une trajectoire 1,5°C
▹ Compensation importante de 24% des émissions par rapport à 2021 d'ici 2030 sur les Scope 1 et 2.

Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)
Objectifs 2050 (vs 2021) validés par SBTi :
- Réduire de 90 % ses émissions absolues de GES de scope 1 et 2.
- Réduire de 90 % ses émissions absolues de GES de scope 3.

L'entreprise s'est engagée à atteindre l'objectif Net Zero en 2050 en neutralisant toutes les émissions résiduelles grâce à des activités d'absorption du carbone.

Mesures du plan d'actions
Leviers pour 2030
Scopes 1 & 2
- Efficacité et sobriété énergétiques sur les sites : doubler la productivité énergétique par rapport à 2005 (pompes à chaleur, panneaux solaires, isolation thermique, etc.)
- Électrification des sites (remplacement des énergies fossiles par l'électricité)
- 100% d'approvisionnement en électricité renouvelable (ancien objectif : 90% d'approvisionnement en électricité renouvelable)
- Électrification de 100% de la flotte (ancien objectif : remplacement d'un tiers des véhicules thermiques par des électriques d'ici 2025)
- Réduction des fuites de gaz SF6 (meilleure surveillance, plan d'élimination progressive)
- Remplacer au moins 5 % de la demande en carburant aviation conventionnelle pour leur transport aérien par des carburants durables

* Location based : 409 343 tCO2eq (vs 405 793)

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2023
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Schneider Electric | Alignement avec les recommandations du FIR | 60% ↓

Mesures du plan d'actions

Scope 3 :

・50 % des matériaux sélectionnés qui offrent une valeur environnementale et éthique élevée (réduction des matériaux, amélioration de l'efficacité énergétique)
・100 % des logiciels SE concernés qui fournissent aux clients des informations avancées sur l'énergie et le carbone
・Suppression progressive du gaz SF6 dans les produits via la gamme AirSeT (isolation par vide et air pur)
・Engagement de 1500 fournisseurs sur une trajectoire Zéro Carbone (ancien objectif : Réduction de 50 % de l'intensité GES (Scopes 1 & 2) des 1 000 principaux fournisseurs d'ici fin 2025 - objectif déjà dépassé avec 56% de réduction)
・1,5 Md de MWh d'énergie économisée ou électrifiée grâce à leurs solutions sur 2026-2030

Perspective 2030-2050
Schneider Electric considère que leurs leviers de décarbonation actuels devraient rester pertinents et s'intensifier entre 2030 et 2050. De nouveaux leviers sont attendus grâce aux innovations technologiques et à l'amélioration de la granularité de la comptabilité carbone.

Crédits carbone :
・À partir de 2025 : couverture des émissions opérationnelles résiduelles (Scopes 1 & 2) via des crédits de haute qualité (fonds Livelihoods LCF2 et LCF3, standards VERRA et Gold Standard), dans lesquels Schneider Electric investit depuis 2011
・D'ici 2030 : neutralisation totale des émissions opérationnelles résiduelles (objectif « Prêt pour Net-Zéro »)
・D'ici 2050 : neutralisation de toutes les émissions résiduelles (objectif Net-Zéro)

L'objectif Scope 3 2030 d'engagement des fournisseurs manque de précision par rapport à l'ancien objectif fixé pour fin 2025.

Alignements des investissements CAPEX / OPEX

Éligibilité et alignement taxonomie européenne (2025)
92% de CapEx éligibles et 24% de CapEx alignés sur la Taxonomie UE, soit 689 M€ (sur 2837 M€ au total) : 23% pour l'atténuation du changement climatique et 1% pour l'économie circulaire

Dépenses 2025 pour le plan de transition (donnée entreprise) :
CapEx : 55 M€, dont 39 M€ pour l'électrification des sites et 16 M€ pour la suppression progressive du SF6 dans les produits
OpEx : 63 M€ pour la transition vers des produits sans gaz SF6

Plan d'investissement 2026–2030 pour le plan de transition (donnée entreprise)
CapEx estimés : ~300 M€, dont environ 270 M€ pour l'électrification des sites/ flotte et 20 M€ pour aller vers des produits sans gaz SF6
OpEx : investissements continus dans l'écoconception et le sourcing de matériaux à faible empreinte carbone - jugés non significatifs sur la période
▷ Les CapEx dits alloués en 2025 au plan de transition ne représentent que 1,9% des CapEx totaux de Schneider Electric sur l'année 2025.

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2023
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Schneider Electric | Alignement avec les recommandations du FIR | 60% ↓

Rémunération

Rémunération du Directeur général
Le variable annuel 2025 dépend pour 20 % de la performance de l'entreprise sur les Schneider Sustainability Impact (SSI). Les SSI 2021-2025 sont composés de 11 critères pesant une pondération équivalente dans cette rémunération avec 3 critères climats dédiés.

Le plan d'intéressement à long terme 2025 repose pour 25 % sur des objectifs de réduction des émissions de carbone :
・12,5 % : objectif d'émissions de carbone pour Scopes 1 et 2 (Atteindre émissions carbone inférieures ou égales à 100 000 tonnes de CO2)
・12,5 %: objectif d'intensité des émissions de carbone pour le Scope 3 amont (Atteindre une intensité carbone inférieure ou égale à 165g de CO2 par euro de chiffres d'affaires)
La rémunération variable annuelle 2026 est similaire à celle de 2025. Le plan d'intéressement à long terme 2026 est similaire à celui de 2025 à l'exception près : à la place d'un objectif absolu d'intensité du carbone pour le Scope 3 amont, il est proposé de prendre pour référence une réduction annuelle moyenne cible des émissions de CO2 du Scope 3 amont par euro de chiffre d'affaires (intensité carbone).
▷ L'objectif de réduction sur le Scope 3 ne concerne que l'amont qui représente 13% du Scope 3 total (Scope 3 aval représente 87%), il n'est pas un objectif de réduction d'émissions absolues et la différence d'indicateur de référence entre 2025 et 2026 pourrait être plus claire;
▷ Les critères climat du variable annuel sont dilués

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre

Pas d'informations.

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie

Pas d'informations mais une résolution avait déjà été présentée en 2023.

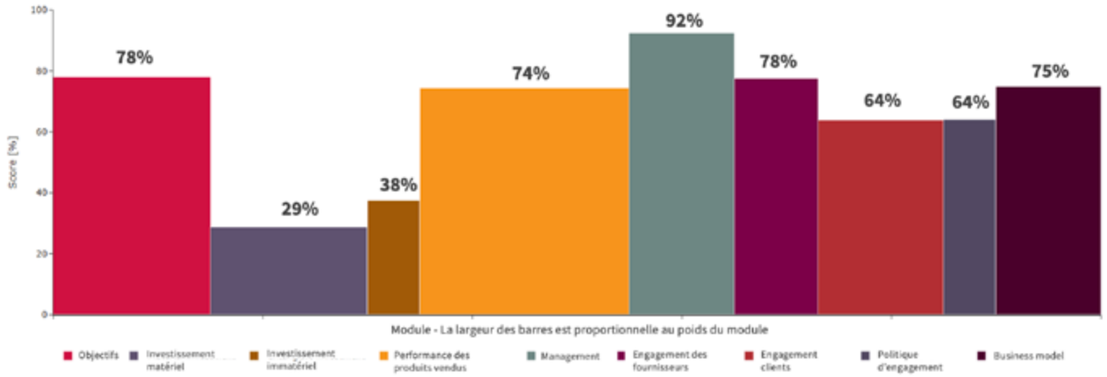
Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2023
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

analysé par

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
67%	ABCDE	+

Méthodologie ACT générique



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Schneider Electric a un objectif de réduction de 76% de ses émissions scope 1+2 market-based et de 25% de ses émissions scope 3 d'ici 2030 par rapport à 2021, ainsi qu'un objectif de réduction de 90% de ses émissions scope 3 d'ici 2050. L'objectif scope 1+2, dont les émissions ne représentent que 0,1% des émissions totales, repose essentiellement sur de l'achat d'électricité « verte » (via des GO, PPA…). L'objectif court-terme scope 3 est aligné avec un scénario Well Below 2°C, tandis que l'objectif long-terme est aligné avec un scénario 1.5°C. Schneider Electric pourrait cependant se fixer des échéances intermédiaires afin de crédibiliser son engagement.

2. Investissement immatériel : Si les émissions scope 1+2 market-based ont drastiquement diminué ces dernières années dû à de l'achat d'électricité « verte », les émissions scope 1+2 location-based n'ont que légèrement baissé. Par ailleurs, les CAPEX de l'entreprise sont alignés avec la taxonomie européenne à 24%, pour une éligibilité de 92%.

3. Investissement immatériel : Schneider Electric affirme dans ses rapports que ses dépenses R&D sont orientés vers des projets bas-carbone, mais ne donne pas de détails là-dessus. Par ailleurs, selon EspaceNet, seuls 15% des brevets de l'entreprise sont considérés comme bas-carbone.

4. Performance des produits vendus : Les émissions scope 3 sont en baisse depuis 2021. L'entreprise a identifié de nombreux leviers de décarbonation pour atteindre son objectif court-terme, tels que le développement de ses démarches d'écoconception, la réduction de la consommation de ressources primaires via le reconditionnement et la réparation, ainsi que le développement d'alternatives aux solutions émettant du SF6. Toutefois, peu d'information sont divulguées concernant les leviers à mobiliser au-delà de 2030.

5. Management : La stratégie climatique de Schneider Electric est pilotée au niveau du COMEX. La personne en charge de l'application de la stratégie climatique présente une expertise reconnue dans ce domaine. Le plan de transition de Schneider Electric est dans l'ensemble bien structuré, toutefois il manque de détails sur les projections financières des leviers de décarbonation identifiés.

6/7. Engagement de la chaine de valeur : Schneider Electric accorde une attention particulière à ses top 1000 fournisseurs (70% des émissions amont), qu'elle accompagne dans le reporting et la fixation d'objectifs. Au niveau de son engagement clients, Schneider Electric met l'accent sur la transparence via son programme Green Premium, sur la réparation de ses solutions, et met en place des démarches de formation de sur le développement durable.

8. Engagement public : Les positions publiques de Schneider Electric sont globalement positives sur le climat. L'entreprise publie la liste de ses associations membres, mais ne met pas en place de critères d'exclusion lorsque les positions de ses partenaires sont négatives par rapport au climat.

analysé par

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
67%	ABCDE	+

Éléments d'évaluation du plan de transition

9. Modèle d'affaires : Schneider Electric mentionne que 75% de ses revenus sont « à impact positifs ». Toutefois, seul 33% de son CA est aligné avec la taxonomie européenne, sur un total de 89% d'éligibilité. L'entreprise tente de se diversifier en développant la circularité (réparation, reconditionnement) et en explorant de nouvelles innovations telle que « l'EaaS » (énergie en tant que service). Schneider Electric semble par ailleurs avoir la volonté de s'écarter des solutions émissives, via le déploiement d'alternatives aux technologies émettant du SF6 et la suppression progressive de ses CAPEX liés à la production d'énergie avec des combustibles fossiles (pétrole, gaz).

Cohérence climatique (score narratif) : Le plan de transition de Schneider Electric est dans l'ensemble bien structuré, les informations sur les mesures adoptées et les performances environnementales sont denses. De plus, les données présentes dans les rapports sont globalement claires et détaillées. Toutefois, l'implication de Schneider Electric dans le projet EACOP, dénoncé par de nombreuses ONG et scientifiques, nuit à sa réputation et remet en question la crédibilité de son engagement climatique.

Score de tendance : Les tendances d'émissions et de revenus bas-carbone semblent être positifs. Toutefois, l'entreprise devra détailler les actions qu'elle compte mettre en place post 2030 pour conserver ce score.

Domaines d'amélioration identifiés :

- Schneider Electric devrait se fixer des objectifs intermédiaires entre 2030 et 2050, afin de crédibiliser son engagement.
- L'entreprise devrait également détailler les actions qu'elle compte mettre en place après 2030 pour poursuivre sa trajectoire de décarbonation.
- Enfin, Schneider Electric devrait détailler clairement la réduction d'émissions associée à chaque levier de décarbonation identifié.

EVALUATION SAY ON CLIMATE

United Utilities — Water for the North West | pays: UK | année: 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

53%

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

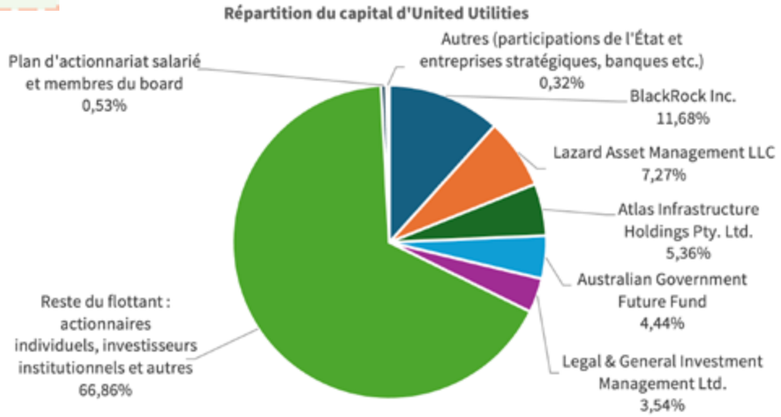
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
58%	ABCDE	+

United Utilities fait preuve **d'ambition dans sa stratégie climat** avec un **objectif d'être Net Zero en 2050.** Elle est la première entreprise de traitement des eaux britannique à voir **ses objectifs à court terme, à long terme et de zéro émission nette approuvés par SBTi.** De plus, avec **99% de ses CAPEX alignés à la Taxonomie Européenne,** l'entreprise se place comme un véritable acteur de la transition (via ses activités d'approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et bioressources). Cependant, certains aspects de leur **plan de transition** peuvent être **encore améliorés.** En effet, **les leviers identifiés** pour leur plan d'action ne sont **pas quantifiés et manquent d'objectifs chiffrés** à atteindre sur les différents horizons établis. **L'objectif** de réduction d'émissions sur le **Scope 3 pour 2030 exclut la catégorie « Capital Goods »,** qui représente 11,7% des émissions globales en 2025/2026, sans justification. Les émissions du **Scope 2 market-based** ont **grandement augmenté sans explication** quant à cette évolution et nous observons également une **augmentation des émissions totales** de l'entreprise par rapport à 2019/20. Enfin, l'entreprise ne communique pas sur le montant des investissements réalisés pour atteindre ses objectifs de sa stratégie climat.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 17 juillet 2026

76,1%	12,7%	11,2%
Pour	abstention	contre

Répartition du capital d'United Utilities



EVALUATION SAY ON CLIMATE

United Utilities — Water for the North West | Alignement avec les recommandations du FIR: 53%

Ambition Net Zero 2050
Objectif de Net Zero sur l'entièreté de la chaîne de valeur d'ici 2050 en neutralisant toutes les émissions résiduelles grâce à des activités d'absorption du carbone.

Scénario(s) de référence utilisé(s)
Les objectifs long termes de décarbonation de l'entreprise sont validés par SBTi comme étant alignés 1,5°c sur les 3 scopes. A moyen terme, validation 1,5°c pour les scopes 1&2.
▷ United Utilities se réfère également un «accelerated pathway» bien moins ambitieux que le scénario NZ SBTi .

Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)
United Utilities a appliqué de nouvelles méthodes de reporting qui entrainent une nette augmentation des émissions attribuées sur les Scope 1 & 3 comparé à l'année dernière.

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3
368 300 tCO2eq (vs 124 340) 33%	170 771 tCO2eq (vs 78) 15%	590 950 tCO2eq (vs 435 343) 52%

▷ L'augmentation importante du Scope 2 en market-based par rapport à l'an passé ainsi que la supériorité de sa valeur comparé au location-based (125 232 tCO2eq) ne sont pas expliquées
▷ L'entreprise a vu son total d'émissions carbone augmenter depuis l'an passé, y compris à méthodologie constante, sans que cette augmentation soit clairement explicitée (total des émissions en market-based 2025/2026 à méthodologie constante : 832 621 tCO2eq vs total des émissions en market-based 2024/2025 : 559 761 tCO2eq)

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)
▷ Absence d'objectifs intermédiaires précis divulgués entre 2025 et 2030

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)
Objectifs 2030 (vs 2020) validés par SBTi , alignés 1,5°c pour les scopes 1 & 2:
- Réduction des émissions de scopes 1 & 2 en absolu de 42%.
- Réduction des émissions de scope 3 en absolu de 25%.

▷ Le Scope 3 SBT pour 2030 exclut la catégorie capital goods qui représente 22,5% du Scope 3 et 11,7% des émissions globales en 2025/2026

Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)
Objectif 2050 (vs 2020) validé par SBTi, alignés 1,5°c :
- Réduction de 90% des émissions carbone en absolu sur les scopes 1, 2 et 3 et compensation des émissions résiduelles.

Mesures du plan d'actions
Les différentes mesures du plan d'actions reposent sur un plan de transition composé de 3 piliers (Réduire, Transformer et Compenser) avec des objectifs à 2035 et 2050.

2035 :
- Réduire : Renforcer la gestion de l'énergie, électrifier progressivement la flotte, développer l'utilisation de carburants renouvelables (biogaz, HVO) et accroître la part d'électricité renouvelable.
- Transformer : Déployer des technologies de réduction des émissions de N_2O et de méthane (32% des émissions de GES), intégrer le carbone dans les décisions d'investissement et adopter des procédés de traitement des eaux usées moins émetteurs.
- Compenser : Restaurer les tourbières et créer des forêts, augmenter la production de biométhane, mobiliser les fournisseurs sur des solutions bas carbone et réduire l'empreinte carbone des produits chimiques.

*Location based: 125 232 tCO2eq (vs 140 878)

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

EVALUATION SAY ON CLIMATE

United Utilities
Water for the North West

Alignement avec les recommandations du FIR

53%

Mesures du plan d'actions

2050 :
-Réduire : Développer la récupération des ressources (phosphore, ammoniac, cellulose), optimiser les transports grâce au numérique, généraliser les carburants bas carbones et maximiser la production de biogaz.
-Transformer : Utiliser la modélisation prédictive et les nouvelles technologies pour réduire les émissions, déployer des matériaux de construction bas carbone et développer les solutions fondées sur la nature.
-Compenser : Valoriser la chaleur des réseaux d'assainissement, développer le captage et le stockage du carbone, renforcer les exigences bas carbones dans la chaîne d'approvisionnement et valoriser les boues via l'extraction de biopolymères.

▷ Absence de quantification de la contribution des leviers aux objectifs établis
▷ Absence d'objectifs chiffrés sur les différents leviers identifiés

Alignements des investissements CAPEX / OPEX
Taxonomie Européenne :
100% des CAPEX éligibles
99% des CAPEX alignés sur les 1,5 milliard de £ de CAPEX en 2026. Prévision de 2 milliards de CAPEX en 2027.
Investissements principalement dans les activités suivantes : approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, bioressources.

▷ Manque d'information sur les investissements réalisés dédiés à la décarbonation de l'entreprise

Rémunération
Rémunération du Directeur Général :
10% de la rémunération long terme 2025 basé sur un critère lié à la réduction des émissions carbone.
Objectif pour 100% d'atteinte: 25 % (ou plus) de l'énergie consommée par United Utilities Group PLC provient de sources à faibles émissions de carbone.
L'entreprise a indiqué une consommation à 24,1% d'énergie de sources à faibles émissions de carbone en 2025/26.

▷ Absence d'un critère de rémunération sur la réduction en absolu des émissions et uniquement sur le long terme

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre
Pas d'information.

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie
Pas d'engagement mais stratégie climat déjà soumise au vote en 2022.

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

United Utilities
Water for the North West

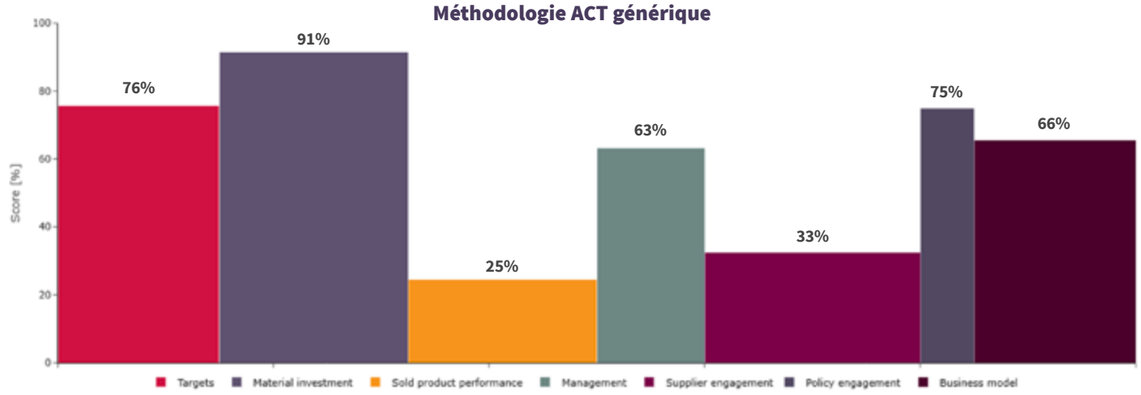
analysé par

ethos

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
58%	ABCDE	+

Méthodologie ACT générique



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Les objectifs à court et à long terme de l'entreprise, validés par SBTi, sont alignées avec un scénario 1.5 °C, mais l'entreprise n'est pas en voie d'atteindre ses objectifs de scope 3, ses émissions ayant augmenté par rapport au niveau de référence de 2019.

2. Investissement matériel : 99 % des dépenses d'investissement de l'entreprise sont alignés avec la taxonomie de l'UE en ce qui concerne l'efficacité de ses systèmes de gestion de l'eau et des eaux usées, ainsi que le processus de digestion anaérobie des boues d'épuration. Les émissions des scopes 1 et 2 ont diminué ces dernières années (la méthode utilisée auparavant sous-estimait considérablement les émissions scope 1).

4. Performance des produits vendus : L'entreprise publie diverses mesures et interventions concernant ses émissions de scope 3 en amont, telles que des systèmes de nettoyage sans produits chimiques et un projet pilote sur le ciment LowCast. Cependant, la plupart de ces interventions en sont encore à un stade précoce et les réductions prévues des émissions ne sont pas quantifiées. De plus, les émissions de scope 3 ont augmenté de plus de 25 % par rapport au niveau de référence (2019).

5. Management : Une gouvernance climatique solide est mise en œuvre, mais le conseil d'administration et la direction ne disposent pas d'une expertise spécifique en matière de climat. Le plan de transition de l'entreprise et les mesures d'incitations financières destinées aux dirigeants sont en place pour mettre en œuvre la stratégie, tandis que les analyses de scénarios et un prix interne du carbone orientent les décisions financières.

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : L'entreprise adopte une approche collaborative avec ses fournisseurs et fait état de plusieurs initiatives, mais son processus de sélection ne repose pas sur des critères stricts.

8. Engagement public : L'entreprise soutient publiquement les engagements internationaux et copréside le réseau « Water UK Carbon Network ». Elle ne publie toutefois pas de politique d'engagement politique, ni de processus d'évaluation ou un plan d'action.

United Utilities
Water for the North West

analysé par

ethos

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
58%	ABCDE	+

Éléments d'évaluation du plan de transition

9. Modèle d'affaires : 89 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est aligné avec la taxonomie de l'UE en 2025. Cependant, l'entreprise ne prévoit pas de développer de nouveaux modèles d'affaires bas carbone.

Cohérence climatique (score narratif) : Le plan de transition comporte encore d'importantes incertitudes. Sa cohérence et sa crédibilité sont compromises par des révisions de données et des controverses non résolues en matière de pollution. Sa rentabilité reste structurellement liée à un modèle d'affaires à forte intensité énergétique, avec une diversification limitée vers des modèles économiques à faibles émissions de carbone.

Score de tendance : La tendance est positive pour l'entreprise, qui fait preuve d'une ambition climatique forte et organise pour la seconde fois un « Say on Climate » afin de valider sa stratégie.

Domaines d'amélioration identifiés :
- United Utilities devrait estimer les réductions attendues des actions prévues et en identifiant les lacunes restantes.
- United Utilities devrait intégrer des exigences strictes dans son processus de sélection des fournisseurs et prendre en compte des critères liés au climat dans toutes ses décisions financières.
- United Utilities devrait développer de nouveaux modèles d'affaire bas-carbone afin de réduire sa dépendance vis-à-vis des procédés à forte intensité carbone, tels que la récupération des nutriments issus des boues, l'injection de biométhane dans le réseau ou les solutions fondées sur la nature pour la qualité de l'eau.

MÉTHODOLOGIE ACT
secteur Fer & Acier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ensemble des éléments constitutifs de la méthodologie ACT pour le secteur Fer & Acier est à retrouver sur son site. L'évaluation détaillée est synthétisée par une note reposant sur trois critères : performance, cohérence globale et tendance. Elle prend la forme suivante :

- **Performance :** chiffre compris entre 1 et 100
- **Evaluation (cohérence) :** lettre comprise entre A et E
- **Tendance :** + (amélioration), - (dégradation), = (stable)

module	indicateur
1. Cibles	1.1 Alignement des objectifs de réduction des émissions Scope 1 et 2 inclusifs
	1.2 Horizon temporel des cibles
	1.3 Objectif historique et performance de l'entreprise
2. Investissement matériel	2.1 Trajectoire des émissions passées de la production d'acier brut
	2.2 Trajectoire des émissions passées par procédé sidérurgique
	2.3 Emissions verrouillées des installations de production d'acier brut
	2.4 Trajectoire des émissions futures de la production d'acier brut
	2.5 Trajectoire des émissions futures par procédé sidérurgique
	2.6 Stratégie de réduction des déchets de ferraille
	2.7 Activités de réduction, de réutilisation et de recyclage des coproduits et des déchets
3. Investissement immatériel	3.1 Investissement R&D dédiés aux technologies en faveur de l'atténuation du changement climatique
	3.2 Activité de brevetage sur les activités de transition
4. Performance des produits vendus	4.1 Évolution de l'intensité des émissions passées liées à l'achat d'acier brut
	4.2 Interventions sur les produits et services
5. Management	5.1 Supervision des enjeux liés au changement climatique
	5.2 Capacité de surveillance du changement climatique
	5.3 Etat du plan de transition
	5.4 Incitations à la gestion du changement climatique
	5.5 Test de scénario sur le changement climatique
6. Fournisseurs	6.1 Stratégie visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	6.2 Activités visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de GES
7. Clients	7.1 Stratégie visant à influencer le comportement des clients afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	7.2 Activités visant à inciter les clients à réduire leurs émissions de GES
8. Politique d'engagement	8.1 Politique de l'entreprise en matière d'engagement avec les associations professionnelles
	8.2 Position des associations professionnelles soutenues concernant les enjeux climatiques
	8.3 Positionnement sur les politiques climatiques importantes
9. Modèle d'affaires	9.1 Activités favorisant le recours aux énergies à faible émission de carbone
	9.2 Activités liées à la circularité de l'acier
	9.3 Activités liées aux synergies avec d'autres secteurs industriels

Score d'évaluation
1. Modèle d'affaires et stratégie
2. Cohérence et crédibilité
3. Qualité des données
4. Réputation
5. Risques

Score de tendance
1. Probabilité d'évolution des émissions
2. Évolution du modèle d'affaire et de la stratégie

EVALUATION SAY ON CLIMATE

vallourec | pays France | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

48% ↑

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

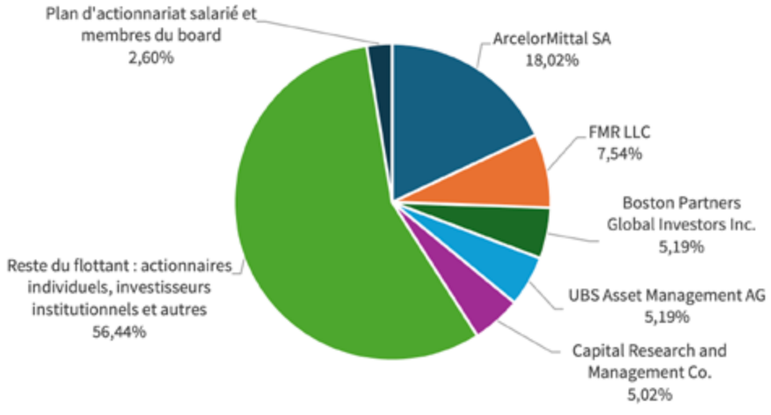
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
43%	ABCDE	=

Vallourec commence une nouvelle étape de son plan de transition avec un choix important en 2025 : **aligner ses objectifs de réduction des émissions de CO2e liées à la production de tous les aciers mis en œuvre avec l'Accord de Paris,** suivant le standard du Global Steel Climate Council (GSCC). Ainsi, trois objectifs ont été établis sur trois périmètres différents avec un horizon 2030-2035 en accord avec cette démarche. **Les deux premiers objectifs sur les deux premiers périmètres sont pratiquement déjà atteints** et nous invitons Vallourec à les renforcer prochainement afin de continuer à augmenter leur ambition. Il est par ailleurs regrettable que **Vallourec ne se soit pas fixé d'objectif de réduction long-terme** (au-delà de 2035). **De plus, les budgets alloués à son plan de transition manquent de transparence ce qui ne permet pas de s'assurer de l'alignement des investissements de l'entreprise par rapport à son plan.** Néanmoins, nous tenons à saluer la stratégie « Value over volume » déployée par Vallourec qui cherche à réduire les volumes d'acier et qui témoigne de la mise en œuvre d'un levier sobriété. Enfin, nous encourageons l'entreprise à renouveler l'exercice du Say on Climate dans les années à venir.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 21 mai 2026

Pour	abstention	contre
79,3%	8,9%	11,8%

Répartition du capital de Vallourec



EVALUATION SAY ON CLIMATE

vallourec | Alignement avec les recommandations du FIR | 48%

↓ 🔴 **Ambition Net Zero 2050**
Vallourec déclare "qu'en choisissant le standard GSCC, le Groupe aligne son plan de transition sur l'Accord de Paris"
▹ Toutefois, Vallourec n'a pas explicitement d'ambition de neutralité carbone fixée pour 2050 alors qu'elle parlait de "contribuer à la neutralité carbone" en 2022 (analyse du DEU 2022 pour SOC 2023)
▹ L'inclusion de la captation du CO2 par Vallourec Florestal dans le bilan carbone manque de précision.

→ 🟠 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
Pour ses objectifs 2025, Vallourec les a faits certifier « alignés well-below 2°C » par SBTi en 2020
Pour ses objectifs 2030-2035, Vallourec a défini une trajectoire de décarbonation conforme au standard Global Steel Climate Council (GSCC), alignée sur l'Accord de Paris (objectif 2030 de périmètre 1 aligné 1,5°C et sur l'ensemble des scopes aligné avec un scénario Announced Pledges (APS))
▹ Vallourec n'a pas utilisé de scénario pour mettre en place une trajectoire à 2050
▹ Elle n'explique pas clairement pourquoi elle a changé de référentiel (de SBTi à GSCC) et ne fait plus référence au scénario SDS AIE

↑ 🟢 **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3
783 461 tCO2eq (vs 900 000) 10,5%	15 963 tCO2eq (vs 63 000) 0,2%	6 632 823 tCO2eq (vs 6 540 000) 89,3%

Captation additionnelle de 1 291 055 tCO2eq
Réduction de 1% de ses émissions totales par rapport à 2024 et de 44% par rapport à 2017.

→ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
Vallourec a fixé en 2020 les objectifs suivants pour 2025 :
・scopes 1 et 2 (market-based) : - 20 % en absolu
・scope 3 amont : - 45 % en intensité (achats de matières premières et d'acier) ; scope 3 aval : -25 % en absolu (incluant le transport, l'utilisation et la fin de vie des produits)
・scopes 1, 2 (market-based) et 3 : - 25 % en absolu sur l'ensemble de sa chaîne de valeur
Le Groupe a tenu l'ensemble de ses engagements dès 2022, soit 3 ans avant l'échéance de 2025; il publie également ses objectifs 2026 par rapport à ses nouveaux objectifs de moyen terme (voir critère suivant)
▹ Pas d'objectifs intermédiaires précis divulgués entre 2026 et 2030

↑ 🟢 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**
Vallourec cherche à agir sur 3 périmètres différents avec un objectif précis pour chacun d'entre eux :
・Objectif et périmètre 1 (atteint à 109%) : réduire l'empreinte carbone de l'acier laminé à chaud de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2021 (soit 1,2 tCO2e/t d'acier). Cela inclut les émissions des scopes 1, 2 et 3 amonts (calcul sans exclusion d'intrant énergétique ou matière)
・Objectif et périmètre 2 (atteint à 95%) : réduire l'empreinte carbone complète de ses produits finis sur une base cradle-to-gate d'une analyse de cycle de vie :
• 30 % d'ici 2030 par rapport à 2021 (soit 1,31 tCO2e/ t de tubes finis en 2030).
• 35 % d'ici 2035 par rapport à 2021 (soit 1,22 tCO2e/ t de tubes finis en 2035).
・Objectif et périmètre 3 (Atteint à 68%) : réduire l'empreinte carbone totale du Groupe en absolu de 25% d'ici 2030 par rapport à 2021 (sur les scopes 1, 2 et 3 totaux).
o Les objectifs des périmètres 1 et 2, pratiquement atteints, pourraient être revus afin d'être renforcés
o Manque de transparence sur la couverture du Scope 3 relative à l'utilisation des produits vendus

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**
▹ Aucun objectif long terme (après 2035)

* Location based : 283 000 tCO2eq (vs 324 000)

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2023
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

vallourec

Alignement avec les recommandations du FIR

48%

Mesures du plan d'actions

Les mesures du plan d'action de Vallourec se résument via les catégories suivantes :

A. Empreinte industrielle (contribution d'une baisse de 0,26 tCO2e/tonne pour l'atteinte de l'objectif 1)

Le levier le plus structurant est le transfert d'activités de l'Allemagne vers le Brésil : les sites allemands dépendaient de hauts-fourneaux au charbon fossile, tandis que le Brésil exploite une forêt alimentant un haut-fourneau en charbon de bois, ainsi que des fours à arc électriques permettant également le recyclage de ferraille de récupération.

B. Gains technologiques (contribution d'une baisse de 0,08 tCO2e/tonne pour l'atteinte de l'objectif 1)

À court terme : amélioration de l'efficacité énergétique des procédés (réduction de la consommation de gaz naturel), déploiement de la technologie Carboval au Brésil avec une production de charbon de bois en continu, sans émissions de méthane ni de fumées, avec des coproduits (goudron végétal, fertilisants)

À moyen terme (technologies de rupture, en exploration depuis 2024) : capture et stockage du CO_2 (CCUS), combustion du dihydrogène dans les fours en remplacement du gaz naturel

C. Achats d'acier (contribution d'une baisse de 0,16 tCO2e/tonne pour l'atteinte de l'objectif 1)

68 % de l'acier mis en œuvre par le Groupe provient de ferraille de récupération en 2025, contre ~30 % de moyenne mondiale

Décarbonation du transport : biocarburants, report vers le rail et le fluvial, sollicitation des transporteurs maritimes

D. Achats d'électricité (contribution d'une baisse de 0,04 tCO2e/tonne pour l'atteinte de l'objectif 1)

Installation de panneaux photovoltaïques : en Chine, 257 000 m^2 de surfaces couvertes → économie de plus de 9 000 tCO_2e/an (et ~44 000 tCO_2e en comptant les garanties d'origine); financement de nouvelles capacités renouvelables opérées par des tiers; recours à des PPA (Power Purchase Agreements) et certificats de garantie d'origine; En Amérique du Nord : 98,7 % de l'acier produit à partir de ferraille via four à arc électrique alimenté par électricité nucléaire + certificat zéro-émission (EFEC)

E. Nouveaux marchés

Création de la division Vallourec New Energies (septembre 2022) couvrant : transport et stockage de l'hydrogène, CCS, géothermie, solaire. L'objectif est de réduire les émissions de scope 3 aval liées à l'utilisation des produits vendus

F. Stratégie « Value over volume »

Réduction des volumes d'acier mis en œuvre → diminution mécanique de l'ensemble des postes d'émissions (matières premières, énergie, transport, utilisation des produits): entre 2024 et 2025, les tonnes totales laminées par le Groupe ont baissé de 9 %

o La contribution des actions à la réduction des émissions par scope pourrait être plus claire, en particulier pour le scope 3 aval

Alignements des investissements CAPEX / OPEX

Les CapEx éligibles/ alignés à la taxonomie européenne représentent respectivement 1,8 % et 0,2 % du total.

Les OpEx éligibles/ alignés à la taxonomie européenne sont de 0%.

Depuis 2017, les projets d'investissement (CapEx) de plus de 1 million d'€ contribuant substantiellement à la réduction des émissions de CO2 intègrent un prix à la tonne évitée (fixé à 80 euros la tonne de CO2e en 2021, réévalué au 1er janvier 2023 pour atteindre 100 euros)

▷ Manque de transparence sur les budgets alloués à leurs leviers de décarbonation

Rémunération

Rémunération du Président-Directeur Général :

6,66% de la rémunération long-terme concerne un objectif de réduction des émissions de CO2e sur la production de tubes d'ici 2028 :

CO2 Em ≥ 1,39 tCO2/t de tubes => pay out à 0 %;

CO2 Em= 1,37 tCO2/t de tubes => pay out à 75 % ;

CO2 Em≤ 1,34 tCO2/t de tubes =>pay out à 100 %

▷ La rémunération variable annuelle ne comporte pas de critère de réduction des émissions de CO2 alors qu'elle en incluait un l'année dernière.

▷ Le critère de réduction des émissions de CO2 utilisé dans la rémunération long terme n'est pas exprimé en absolu, ne couvre qu'une partie des scopes et un versement semble possible si l'objectif n'est pas atteint

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre

Pas d'informations.

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie

Pas d'engagement à faire voter sur la stratégie tous les 3 ans (mais SOC avait été organisé en 2023).

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2023

Augmentation	Stagnation	Baisse

vallourec

analysé par

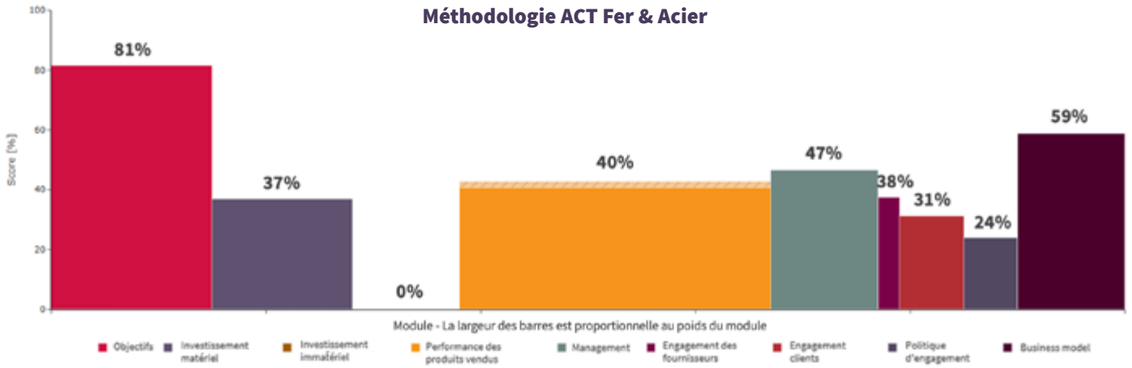
ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
43%	ABCDE	=

Méthodologie ACT Fer & Acier



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Vallourec a des objectifs climatiques à court et moyen terme (2030 et 2035), couvrant l'ensemble des trois scopes et exprimés en intensité carbone. La trajectoire de décarbonation est annoncée comme alignée avec le standard du Global Steel Climate Council (GSCC). Toutefois, Vallourec n'a pas d'objectifs au-delà de 2035.

2. Investissement matériel : Vallourec a engagé une trajectoire de réduction de l'intensité carbone sur des périmètres couvrant une grande part des Scopes 1 et 2. Toutefois, l'entreprise ne détaille pas les émissions par type de production (haut fourneau, arc électrique) ce qui limite fortement l'évaluation de sa performance. La part de valorisation des déchets est élevée, avec 98,5% de déchets valorisés (hors déchets exceptionnels de la mine et parcs de stockage). Les gaz de haut fourneau et la chaleur fatale sont également valorisés.

3. Investissement immatériel : Seul 10% du budget R&D de Vallourec est lié au développement de son offre New Energies (géothermie, hydrogène, CCS, biomasse). La part des CapEx éligibles et alignés avec la Taxonomie Européenne reste faible en 2025, de l'ordre de 2%, contre 3% en 2024.

4. Performance des produits vendus : Les émissions scope 3 de Vallourec ont baissé de 17% depuis 2021. Un travail de collecte de données auprès des fournisseurs a précisé l'empreinte carbone de l'acier acheté par Vallourec. 88% des émissions liées aux achats d'acier et de tubes sont désormais calculées à partir de données fournisseurs. Toutefois, Vallourec ne communique pas de façon détaillée sur la provenance de ses achats en matière première et d'acier ou tubes achetés, ce qui ne permet pas de correctement évaluer la décarbonation de son scope 3 amont.

5. Management : Depuis 2021, le Groupe a renforcé sa gouvernance avec la création d'un Comité Climat pluridisciplinaire qui se réunit chaque trimestre sous la supervision du Comité exécutif, dont le but est de piloter le déploiement des actions prévues, engager de nouveaux projets, et suivre leurs impacts par région. Malgré cela, très peu d'information sont disponibles publiquement sur les dépenses liées aux leviers de décarbonation, ainsi que les réductions d'émissions associées et un calendrier prévisionnel. De plus, le plan de transition n'est pas structuré au-delà de 2035.

6/7. Engagement de la chaine de valeur : La stratégie fournisseurs de Vallourec est principalement centrée sur la mesure et l'évaluation, plutôt que sur des engagements contractuels explicites de réduction d'émissions (ex : seuil d'émissions, contenu carbone produit, trajectoire SBTi, etc). Au niveau de sa stratégie clients, les enjeux de réduction d'émissions sont intégrés essentiellement via le développement d'offres et de services pour les marchés de la transition énergétique, ainsi que par la mise à disposition de Déclaration Environnementale de Produit (EPD) fondées sur l'analyse de cycle de vie. Toutefois, les documents publics ne montrent pas un programme très formalisé d'engagement climat client ou de co-pilotage des émissions avec les clients.

vallourec

analysé par

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
43%	ABCDE	=

Éléments d'évaluation du plan de transition

8. Engagement public : Vallourec n'a pas eu de prise de position directe dommageable envers les politiques publiques climatiques. L'entreprise dispose d'un code de conduite couvrant un périmètre large de parties prenantes, toutefois elle ne semble pas effectuer de revue d'associations dont elle est partenaire.

9. Modèle d'affaires : Vallourec vise à accroître l'utilisation d'acier recyclé dans ses activités de laminage et de fabrication de tubes, en privilégiant la filière électrique et en augmentant la part de ferraille recyclée dans ses approvisionnements. Vallourec développe des solutions avec les industries compatibles avec une économie bas-carbone (géothermique, stockage et transport d'hydrogène, CCUS). Toutefois, bien que cette diversification soit un signe de déploiement d'une activité alignée avec un monde bas-carbone, la majeure partie du modèle d'affaires reste largement dépendant de l'activité pétrolière et gazière.

Cohérence climatique (score narratif) : Vallourec est partiellement alignée avec la transition vers une économie bas-carbone. Bien que l'entreprise fasse preuve d'efforts crédibles en matière de transition, elle reste structurellement exposée aux chaînes de valeur des ressources fossiles. Par ailleurs, les informations publiées demeurent trop partielles pour assurer un suivi robuste des différentes filières de production.

Score de tendance : Si les objectifs annoncés et les leviers de décarbonation identifiés semblent globalement en mesure d'orienter favorablement la trajectoire de ses émissions, des zones d'incertitude importantes subsistent, dû notamment à l'exposition persistante du groupe au secteur pétrolier et gazier.

Domaines d'amélioration identifiés :

- Clarifier la stratégie pour sortir de la dépendance aux activités industrielles très carbonées, notamment sur l'approvisionnement en matière première.
- Intégrer plus fortement des scénarios et trajectoires de transition bas-carbone de l'économie dans son plan de transition.
- Structurer une stratégie de décarbonation de long terme (post 2035) et renforcer la lisibilité des objectifs.

MÉTHODOLOGIE ACT

secteur Finance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ensemble des éléments constitutifs de la méthodologie ACT pour le secteur Investisseur est à retrouver sur son site. L'évaluation détaillée est synthétisée par une note reposant sur trois critères : performance, cohérence globale et tendance. Elle prend la forme suivante :

- **Performance :** chiffre compris entre 1 et 20
- **Evaluation (cohérence) :** lettre comprise entre A et E
- **Tendance :** + (amélioration), - (dégradation), = (stable)

module	indicateur
Cibles	1.1 Alignement des objectifs de réduction scope 3
	1.2 Horizon temporel des cibles
	1.3 Atteinte des objectifs
	1.4 Objectifs d'engagement
	1.5 Objectifs de financement
Investissement immatériel	3.1 Investissements dans la formation du capital humain
Performance climat du portefeuille	4.1 Tendances des flux financiers
	4.2 Gestion de l'alignement de portefeuille
Management	5.1 Supervision des enjeux liés au changement climatique
	5.2 Capacité de surveillance du changement climatique
	5.3 Etat du plan de transition
	5.4 Incitations à la gestion du changement climatique
	5.5 Gestion de risques
	5.6 Test de scénario sur le changement climatique
Investisseurs	6.1 Stratégie visant à influencer les investisseurs
	6.2 Activités visant à influencer les investisseurs
Entreprises investies	7.1 Stratégie visant à influencer les entreprises investies
	7.2 Activités visant à influencer les entreprises investies
	7.3 Activités visant à influencer les entreprises investies ayant un lien avec les combustibles fossiles et la déforestation
Politique d'engagement	8.1 Politique de l'entreprise en matière d'engagement avec les associations professionnelles, think thank etc
	8.2 Les associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion n'ont pas d'activités ou de positions négatives à l'égard du climat
	8.3 Positions sur les politiques climatiques importantes et lobbying
	8.4 Collaboration avec les autorités publiques
Mesures de transformation	9.1 Mesures transformatrices facilitant la réorientation et l'impact des investissements dans le domaine du climat

Score d'évaluation

1. Modèle d'affaires et stratégie
2. Cohérence et crédibilité
3. Qualité des données
4. Réputation
5. Risques

Score de tendance

1. Probabilité d'évolution des émissions
2. Évolution du modèle d'affaire et de la stratégie

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Amundi Investment Solutions — pays France — année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

43% ↓

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

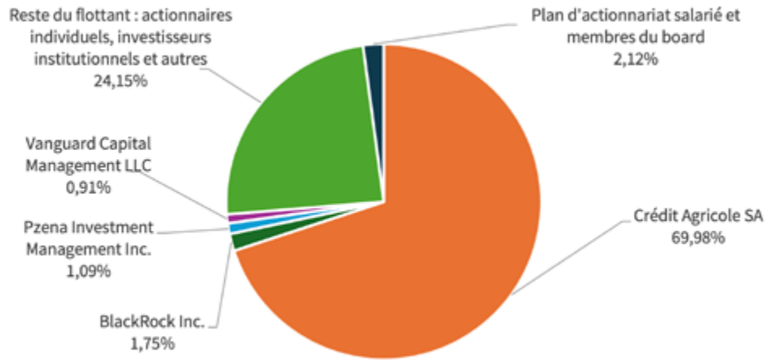
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
31%	ABCDE	=

Amundi affiche **une ambition globale de contribution à la neutralité carbone.** Celle-ci s'appuie notamment sur la **proposition d'une gamme Net Zero et des cibles de décarbonation des émissions financées.** La stratégie d'Amundi était jusqu'ici portée par un plan arrivé à échéance en 2025. La **nouvelle stratégie 2028,** initiée en 2026, n'est **pas détaillée à ce stade.** Ainsi, la définition des produits considérés comme « Net Zero » n'est pas explicitée, ce qui ne permet pas à un regard extérieur d'apprécier leur capacité de contribution effective aux objectifs climatiques. De plus, le plan 2028 ne contient **pas d'objectif quantitatif associé au développement de cette gamme.** Amundi dispose de **cibles de décarbonation des émissions financées à 2030 qui s'appuient sur le scénario Net Zero 2050 de l'AIE.** Ces cibles prévoient **-60 % d'intensité et -41 % d'émissions absolues respectivement sur les portefeuilles couverts.** Cependant, ceux-ci **ne représentent qu'une fraction des actifs limitée aux portefeuilles « Net Zero » (14%)** et, si l'intensité carbone globale a baissé depuis 2024, Amundi ne communique pas sur le suivi effectif des cibles. Par ailleurs, sans qu'ils fassent explicitement partie de la stratégie déployée par Amundi, **différentes métriques sont rapportées :** alignement SBTi, indicateur de température, alignement taxonomique des CAPEX des entreprises investies… De plus, si la **politique de rémunération 2026 intègre des critères climat,** il n'y a **pas d'objectifs chiffrés précis sur le sujet.** Enfin, Amundi ne s'engage pas clairement à reconduire de Say on Climate lors de sa prochaine AG et n'a pas procédé au vote des actionnaires sur sa nouvelle stratégie climat.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 2 juin 2026

90,7%	6%	3,3%
Pour	abstention	contre

Répartition du capital d'Amundi



EVALUATION SAY ON CLIMATE

Amundi Investment Solutions | Alignement avec les recommandations du FIR | 43% ↓

Ambition Net Zero 2050
Amundi affiche une ambition de contribution active à la neutralité carbone d'ici 2050 et est membre de la Net Zero Asset Manager Initative.
▷ Pas d'information sur la manière d'atteindre cette neutralité sur l'ensemble de ses portefeuilles (hors portefeuille Net Zero)
▷ Pas d'information sur un éventuel recours à la compensation

Scénario(s) de référence utilisé(s)
1. Émissions sur les opérations :
Pour ses opérations, Amundi aligne ses objectifs de réduction aux recommandations du GIEC (visant 1,5°c)
2. Émissions financées :
Pour sa méthodologie interne Net Zero, Amundi se base sur le scénario Net Zero 2050 (NZE) établi par l'AIE
Amundi est également membre de la NZAM et d'autres référentiels sont utilisés pour évaluer les trajectoires Net Zero des actifs (NZ de PAII*, NZAOA, CREEM) sans transparence sur les températures de portefeuille que ces référentiels impliquent
Amundi calcule également la part des encours sous gestion alignés aux scénarios SBTi** :
- SBTi committed : 13% des encours considérés
- SBTi validated 1,5°C : 21 % des encours considérés
- SBTi validated 1,8°C : 4 % des encours considérés
- SBTi validated 2°C : 1 % des encours considérés

▷ Aucune évolution de la part des encours couverts par une validation ou un engagement SBTi par rapport à 2023. Seuls 39% des encours du groupe sont couverts par une analyse de validation ou d'engagement SBTi sur un scénario de température
Le Groupe calcule également pour 66% de ses encours sous gestion un indicateur de température qui s'élève à 2,67 °C à fin 2024 (hors émetteurs souverains).
▷ L'effort de transparence est apprécié mais la température est située bien au dessus des 2 °C.

Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)
1. Émissions sur les opérations***

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)	SCOPE 2 (location based)	SCOPE 3 (cat 3, 5, 6, 7)
0,05 tCO2e/ETP (vs 0,06)	0,23 tCO2e/ETP (vs 0,26)	0,51 tCO2e/ETP (vs 0,68)	0,87 tCO2e/ETP (vs 0,61)

1. Émissions financées
- Intensité carbone moyenne des portefeuilles Net Zero : 98 tCO2e/M€ de CA (scopes 1, 2 et 3 amont direct) au 31/12/2025

Par entité en 2024 (vs 2023)**** :
- Amundi AM : 383 tCO2eq /M€ investi (vs 490)
- BFT IM : 304 tCO2eq /M€ investi (vs 456)
- CPR AM : 415 tCO2eq /M€ investi (vs 534)
- Société Générale Gestion : 400 tCO2eq /M€ investi (vs 475)
- Amundi PEF : 266 tCO2eq /M€ investi (vs 311)
- Amundi Transition Energétique : 873 tCO2eq /M€ investi (vs 911)

Progrès pour l'ensemble des EC par entité reportées
▷ L'ensemble des émissions sont reportées en intensité et pas en valeur absolue
▷ Pas d'information pour Amundi Immobilier

* Paris Aligned Investment Initiative
** Méthodologie de calcul : part des portefeuilles exposés aux entreprises ayant déclaré des objectifs scientifiques à fin 2024 : cette mesure est calculée en examinant la part des entreprises ayant déclaré des objectifs auprès de l'initiative Science-Based Target Initiative. Le calcul est basé sur les produits internes et externes gérés par le Groupe Amundi et hors Joint-ventures couvrant 513,6 mds d'€ (39% du total des AUM)
*** L'attribution des émissions de scope 1 (0,05 tCO2 /ETP) et de scope 2 location-based (0,23 tCO2 /ETP) au 31 décembre 2024, a été revue en raison d'un ajustement méthodologique à la suite de travaux internes (ventilation des émissions entre les différents postes). Les données au 31 décembre 2025 tiennent compte de ces travaux.
****Amundi rend compte des émissions carbone sur la base de l'indicateur PAI 2 (Principal Adverse Impact) : Empreinte carbone (tCO2e.q./M€ investis). Il est indiqué que l'indicateur PAI utilise l'approche « tous investissements », ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant tous les investissements. Sont considérés comme investissements directs et indirects finançant des entreprises ou des États par le biais de fonds, de fonds de fonds, d'obligations, d'instruments de capitaux propres, de prêts, de dépôts, de liquidités ou de tout autre titre ou contrat financier.

Légende
○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Amundi Investment Solutions

Alignement avec les recommandations du FIR

43% ↓

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)

1. Émissions sur les opérations :

Objectif de -30% de réduction des émissions de GES liées à l'énergie (scope 1 + 2) par ETP vs 2018 : largement atteint (-62%)
Objectif de - 30 % de réduction des émissions de GES liées aux déplacements professionnels (scope 3) par ETP vs 2018 :largement atteint (-65 %)

▹ Pas d'objectifs intermédiaires entre 2025 et 2030

▹ Pas d'information précise sur les achats de biens et services qui représentent 85,7% des scopes 1, 2 et 3 en 2025

2. Émissions financées :

Pour les portefeuilles couverts par la méthodologie Net Zero d'Amundi :
Objectif en intensité carbone rapportée au chiffre d'affaires sur les scopes 1, 2 et 3 amont direct, par rapport à référence au 31/12/2019 : - 30 % d'ici 2025
Objectif en émissions absolues (tCO2e) pour les scopes 1, 2 et le scope 3 direct en amont, par rapport à une référence au 31/12/2019 : - 16% d'ici 2025
Au global (part des encours couverts par les objectifs ci-dessus) : au 31 décembre 2025, les encours de la gamme Net Zero d'Amundi se situent à 332 milliards d'euros, contre 250 milliards au 31 décembre 2024 (+ 33 %). L'objectif initial annoncé était d'atteindre une part de 18% d'encours Net Zero en 2025 sur la totalité des AUM (part au 31/12/2025 : 13,95%****)

▹ Pas d'information dans le DEU sur l'objectif initial d'atteindre 18% d'actifs sous gestion en Net Zero d'ici 2025 : part actuelle calculée par le FIR de 13,95% sur le total des AUM au 31/12/2025 : objectif non atteint

▹ Les objectifs de réduction sur les investissements ne couvrent à fin 2025 que 13,95% des actifs sous gestion globaux

▹ Pas d'objectifs intermédiaires entre 2025 et 2030

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)

1. Émissions sur les opérations

Objectif de -50% de réduction des émissions de GES par ETP vs 2018 d'ici 2030

2. Émissions financées

Pour les portefeuilles couverts par la méthodologie Net Zero d'Amundi :
Objectif en intensité carbone rapportée au chiffre d'affaires sur le scope 1, 2 et le scope 3 amont direct, par rapport à une référence au 31/12/2019 : -60 % d'ici 2030
Objectif en émissions absolues (tCO2e) pour les scopes 1, 2 et le scope 3 direct en amont, par rapport à une référence au 31/12/2019 : -41% d'ici 2030

▹ Les objectifs de réduction sur les investissements ne couvrent à fin 2025 que 13,95% des actifs sous gestion globaux

Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)

Sur proposition du Conseil d'Administration, Amundi présentera sa nouvelle Stratégie Climat à l'Assemblée générale des actionnaires 2026. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité du plan d'action 2022-2025 présenté en 2022. Les informations après 2030 ne sont donc à ce jour pas divulguées.

▹ Pas d'objectifs chiffrés après 2030 : le groupe annonce revoir ses objectifs tous les cinq ans jusqu'à échéance en 2050 comme le préconise la NZAM

**** Calcul réalisé par le FIR sur la base des 2380M€ d'AUM globaux vs 332M€ d' AUM dans les portefeuilles Net Zero au 31/12/2025

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Amundi Investment Solutions

Alignement avec les recommandations du FIR

43% ↓

Mesures du plan d'actions

1. Émissions sur les opérations

• Électricité 100% renouvelable : principaux immeubles parisiens depuis 2016 ; Allemagne, Japon depuis 2022 ; taux d'électricité verte global : 96%
• Sobriété : Plans Froid/Chaud, extinction éclairages, migration LED, capteurs de mouvement
• Déplacements : train obligatoire <3h, autorisation DG requise pour l'international, 90% prise en charge des transports en commun
• Immobilier : certification BREEAM In-Use «Very Good» (91 bd Pasteur, Paris)
• Green IT : certification TCO, réparation 190 matériels, e-SIM, datacenters nouvelle génération
• Plateforme GreenWay (Crédit Agricole) pour le suivi des indicateurs d'empreinte directe
• Achats : >35% des achats hors groupe CA auprès de fournisseurs ayant des objectifs Net Zero basés sur la science (objectif 2025 atteint)

2. Émissions financées

Offre produits :

Une gamme climat avec deux volets : l'un portant sur des solutions de transition Net Zero et l'autre sur la contribution Net Zero
Gamme Net Zero : 332 Md€ à fin 2025 (+33% vs 2024), couvrant les principales classes d'actifs et zones géographiques
35 ETF climatiques alignés PAB ; 3 nouveaux fonds actifs Net Zero lancés en 2025 (BFT Rendement 2030 Climat, Sélection Euro Climat, Amundi S&P 500 Climate Transition)

▹ Pas d'information sur ce qu'entend Amundi par "principales classes d'actifs" : 6 au total au 31/12/2025 (objectif fixé à 6 pour 2025 atteint). Question de la couverture des classes d'actifs ciblées

Exclusions sectorielles :

Charbon thermique : exclusion des entreprises avec >20% de CA d'extraction / >50% production élec+extraction / développant de nouvelles capacités ; seuil d'extraction ≥70 MT/an
Hydrocarbures non conventionnels : exclusion si >30% CA lié à pétrole de schiste, gaz de schiste, sables bitumineux

▹ Les seuils d'exclusion sont élevés (exemple du seuil de 30% du CA lié à l'explo et à la prod d'hydrocarbures non conventionnels)

Engagement actionnarial :

1 818 entreprises supplémentaires engagées sur le climat depuis le 01/01/2022 (objectif initial : +1 000)
Dialogue ciblé sur : stratégie climatique, objectifs par scope, CAPEX correspondants
Cible 2028 : couvrir 85% de l'empreinte carbone des indices mondiaux (MSCI ACWI + Bloomberg Global Aggregate Corporate)
Engagement de sortie du charbon (coal phase-out) : 226 émetteurs uniques engagés sur la sortie du charbon thermique fin 2024 et environ 55% des émetteurs engagés étaient déjà exclus des fonds actifs ouverts et ETF ESG
Parmi les engagements clôturés en 2024 : 45% résultat positif, 42% neutre, 13% négatif toutes thématiques confondues

Vote :

86% de votes favorables aux résolutions actionnaires climat en 2025 /Vote contre réélection au CA en cas de stratégie charbon insuffisante

Point d'amélioration : le groupe pourrait donner une estimation de la contribution des actions aux cibles de décarbonation

▹ Pas de ventilation des résultats d'engagement avec un volet sur la thématique "transition vers une économie bas carbone"

▹Plan d'action relativement bien détaillé mais pas d'informations sur la couverture des encours concernés par le cadre d'investissement Net Zero après 2025

Alignements des investissements CAPEX / OPEX

Amundi réalise un calcul de la part des CAPEX des entreprises investies alignés à la taxonomie. Le calcul est basé sur des données MSCI et couvre 56% du total des actifs au dénominateur (actifs sous gestion). Au total, 8,1 % des actifs couverts sont alignés à la taxonomie sur la base des CAPEX (vs 4,12% en 2024)
Gamme Net Zero : 332 Md€ à fin 2025 (+33% vs 2024), couvrant toutes classes d'actifs et zones géographiques

▹ Seulement 13,95% d'AUM sont investis dans les portefeuilles Net Zero avec un objectif intial de 18% à fin 2025, non atteint

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Amundi Investment Solutions | Alignement avec les recommandations du FIR | 43% ↓

Rémunération
Sur le versement, les remarques sont similaires à l'année dernière (CF fiche d'analyse 2025)
Politique 2026 :
Direction Générale : variable court terme versé en 2026 : 20% de critères RSE et ESG, dont :
• critère relatif à la poursuite des actions d'Amundi en matière d'Investissement Responsable et de RSE (comptant pour 12,5 %), en fonction des résultats obtenus sur plusieurs éléments dont SOC à l'Assemblée générale 2026, effort d'engagement climat au niveau des sociétés cotées mondiales, effort de réduction des émissions de GES liées à l'énergie et aux déplacements sur les opérations propres d'Amundi afin d'atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030
• critère en matière de RSE comptant pour 7,5% de la partie crédit agricole SA (hors climat)
Direction Générale (et 200 cadres dirigeants) variable long terme : des actions de performance sont attribuées et un critère de 20% pèse pour la RSE. le Conseil d'Administration évaluera, à fin 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030, la progression dans la mise en œuvre de la trajectoire RSE d'Amundi (incluant des engagements climatiques)
▷ Pas d'objectifs climatiques précis et chiffrés divulgués pour la politique 2026
▷ Manque de détail sur la pondération des critères climat et pas de critère climat ou environnemental pour Crédit Agricole SA

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre
Aucun engagement de présentation d'un Say on Climate sur les années futures mais présentation d'un SOC depuis 2022

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie
En 2022, Amundi a soumis sa stratégie climat au vote de ses actionnaires : en 2026, le vote porte sur la mise en œuvre mais une présentation de la stratégie climat sera faite, sans vote prévu à ce stade.

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

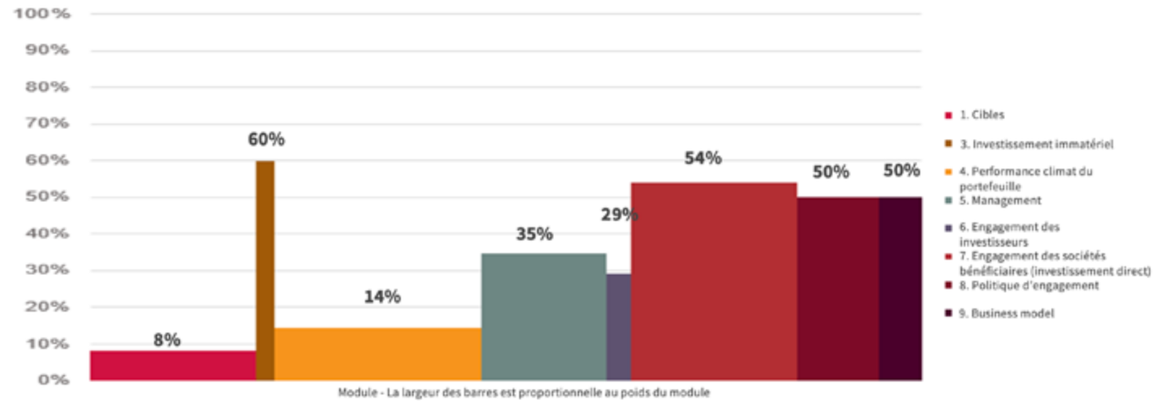
Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

Amundi Investment Solutions — analysé par — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — ADEME

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
31%	ABCDE	=

Méthodologie ACT Finance - Investisseurs



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Les objectifs de réduction d'émissions ne couvrent que 14% du portefeuille et ne font pas l'objet d'un suivi. Politique d'exclusion du charbon thermique assez forte mais pénalisée par le fait qu'elle peut être levée à la demande du client. Politique pétrole et gaz qui repose plus sur l'engagement (traité en module 7) que sur l'exclusion, avec pour cette dernière un champ limité au non conventionnel et, récemment, une ouverture pour des acteurs qui seraient jugés non alignés dans leur trajectoire avec les scénarios AIE, mais selon des modalités qui semblent perfectibles (trajectoire pour les acteurs upstream des scopes 1, 2 et 3 amont, et non du poste principal représenté par l'utilisation des produits). La politique déforestation ne porte, en matière d'exclusion, que sur les controverses.

3. Investissement immatériel : Le programme de formation continue de se développer. La communication publique d'éléments complémentaires (ressources mobilisées, compétences visées et moyens financiers) serait nécessaire pour permettre une meilleure valorisation par la méthodologie.

4. Performance climatique du portefeuille : Aucune information publique n'est disponible concernant les actifs à faible émission de carbone ou en transition, bien qu'un ratio vert-brun soit mentionné. En conséquence, l'approche taxonomique par défaut a été appliquée pour traiter l'aspect quantitatif du module, avec une amélioration par rapport à l'an passé (taux d'alignement passant de 3% à 8%, mais sans explications narratives sur cette évolution). Par ailleurs, bien qu'une méthodologie d'analyse de la transition soit mentionnée (Amundi Transition Score), la valorisation de cet élément est limitée en absence d'éléments concrets sur l'état du portefeuille et son pilotage au regard de cette métrique.

5. Management : Une gouvernance et des équipes étoffées sont en place. Suite à l'achèvement du plan 2025, un nouveau plan 2028 est présenté, mais semble encore à l'état principiel (notamment pas d'objectif quantitatif formulé sur les offres Net Zero). La rémunération variable est indexée sur des sujets ESG/RSE sans possibilité de discerner explicitement une composante climatique/un lien avec des indicateurs concrets. Enfin, les aspects liés au risque restent à un niveau descriptif, avec presque aucune information sur les stress-tests.

6. Engagement investisseurs : Amundi a mis en place une gamme de produits Net Zero. Cependant, le cadre lui-même n'est pas détaillé et aucune stratégie de diffusion de cette gamme n'a été identifiée, un objectif quantitatif dans la nouvelle stratégie restant à publier.

7. Engagement émetteurs: Amundi déploie des moyens importants pour l'engagement des entreprises en portefeuille, avec un processus structuré, définissant des thèmes de dialogue et des objectifs, un calendrier et des leviers d'escalade en cas d'échec. Plusieurs preuves d'engagement avec divers résultats (positifs/négatifs, jusqu'à l'exclusion) sont disponibles. Toutefois, le processus d'escalade reste à la discrétion d'Amundi, ce qui signifie qu'il n'y a pas de signal systématique pour les émetteurs. En outre, si un suivi global (« issuer momentum ») des résultats est parfois mentionné, le rapport manque de retours concrets sur la mise en œuvre ou non des leviers ultimes d'escalade (dont l'exclusion), rendant ces leviers potentiellement théoriques. Enfin, une mise en perspective de l'efficacité du levier par rapport aux besoins de la transition apporterait une plus-value.

Amundi Investment Solutions

analysé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
31%	ABCDE	=

Éléments d'évaluation du plan de transition

8. Engagement public : Amundi est membre de l'Alliance NZAM et semble avoir respecté jusqu'à présent ses engagements. Aucune activité de lobbying public n'a été identifiée comme préjudiciable à la réalisation des Accords de Paris.

9. Modèle d'affaires : Amundi propose un certain nombre d'initiatives (offre Net Zero, outils d'analyse) destinées à faciliter la réorientation des flux financiers. Cependant, les ambitions de déploiement effectives à horizon 2028 ne sont pas connues. Par ailleurs, le modèle d'affaires d'Amundi reste de servir ses clients, y compris s'ils ont des objectifs incompatibles avec l'Accord de Paris.

Cohérence climatique (score narratif) : Amundi s'est jusqu'ici organisé pour tenir ses objectifs, gage de crédibilité. Cependant, ces derniers restent insuffisamment ambitieux, et la nouvelle Stratégie demeure inaboutie quant aux objectifs concrets et leviers d'actions. En outre, la transparence sur certains éléments clés aiderait à la compréhension (ex: présentation de l'utilisation du Transition Score).

Score de tendance : Le score reflète la réalité des moyens importants mis en place, mais au service d'une stratégie et d' un plan d'action limités dans leur capacité contributive à la Transition.

Domaines d'amélioration identifiés :

- Amundi devrait détailler son plan stratégique 2028 en s'appuyant davantage sur le cadre d'analyse des plans de transition des entreprises et en renforçant les aspects d'engagement (application systématique des leviers supérieurs, politique d'engagement des investisseurs sur l'offre Net Zero, renforcement de cette dernière sur les aspects méthodologiques afin d'écarter les approches comme les indices PAB/CTB). Afin d'obtenir un impact significatif, Amundi doit chercher activement à convaincre ses clients plutôt que se plier à leurs préférences.

FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

AVIVA — pays UK — année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

43% ↓

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

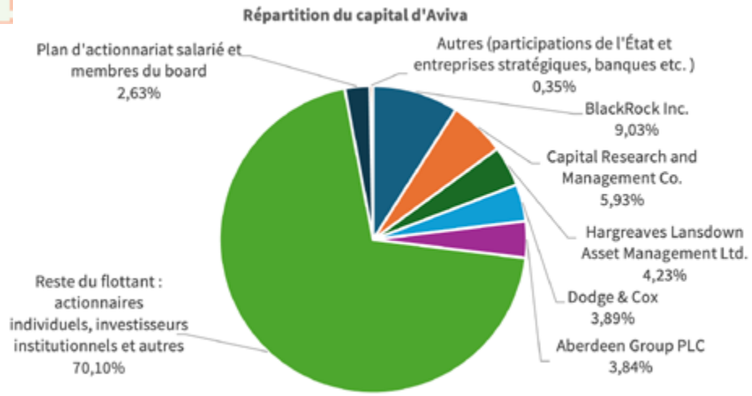
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
33%	ABCDE	=

Aviva affiche une ambition Net Zero à horizon 2040 couvrant l'ensemble de ses scopes, y compris les investissements qui représentent la grande majorité de ses émissions, avec un objectif d'intensité carbone à moyen terme déjà presque atteint. Cette trajectoire s'accompagne de **progrès sur les émissions opérationnelles et d'une baisse de l'intensité carbone du portefeuille.** Néanmoins, l'alignement avec une trajectoire 1,5°C reste incertain. **L'ambition net zero apparaît incomplète, notamment en raison de l'exclusion du scope 3 des entreprises investies** et de **l'absence d'objectifs chiffrés sur certains segments clés comme les obligations souveraines ou les activités d'assurance.** L'absence d'engagement explicite sur la fin des nouveaux investissements dans les énergies fossiles constitue également une limite. Par ailleurs, **les émissions financées demeurent très élevées et ont augmenté en valeur absolue,** tandis que leur couverture reste partielle et ne permet pas d'obtenir une vision consolidée. **Les objectifs sont principalement exprimés en intensité et concentrés à horizon 2030,** sans trajectoire clairement définie au-delà. L'approche d'engagement est structurée et active, mais son impact réel reste difficile à évaluer en l'absence d'indicateurs de résultats, de priorisation claire et de responsabilisation explicite des gestionnaires externes. Enfin, **le retrait de la validation SBTi et le manque de jalons intermédiaires** affectent la lisibilité et la crédibilité de la stratégie. Des améliorations sont attendues, notamment l'intégration complète du scope 3 des investissements, le renforcement des engagements sur les énergies fossiles et la définition d'objectifs plus complets, chiffrés et couvrant l'ensemble des activités.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 6 mai 2026

Pour	abstention	contre
81,7%	10,8%	7,5%

Répartition du capital d'Aviva



EVALUATION SAY ON CLIMATE

AVIVA

Alignement avec les recommandations du FIR : **43%** ↓

Ambition Net Zero 2050

Engagement Net Zero pour 2040 sur les opérations (scopes 1, 2 et une partie du scope 3 (catégories 1 à 14, opérations et chaine d'approvisionnement)) ainsi que les investissements et certaines activités d'assurance (catégorie 15 du scope 3)

▷ La nature et les niveaux de compensation ne sont pas explicites d'ici 2040 (usage de dispositifs de compensation pour les scopes 1 et 2 à partir de 2030 et pour maximum 10% (base des émissions de 2019), pas de chiffrage précis pour le scope 3 des opérations ; aujourd'hui, crédits carbone pour compenser l'ensemble des émissions résiduelles scopes 1, 2 et catégories 3, 5, 6 et 7 du scope 3

▷ Il est toujours difficile de comprendre la couverture exacte en termes d'actifs sous gestion concernée par l'ambition Net Zero

▷ La partie scope 3 des entreprises investies est exclue (seuls les scopes 1 et 2 des entreprises investies sont inclus)

▷ L'ambition net zéro inclut les obligations souveraines mais sans objectifs chiffrés définis ainsi que la partie assurance (underwriting) pour laquelle à ce stade, l'entreprise ne divulgue pas de données d'émissions, et qui ne fait pas l'objet de cibles de réduction

Scénario(s) de référence utilisé(s)

1. Émissions sur les opérations

▷ Un engagement sur une trajectoire de réchauffement limitée à 1,5°C sur les objectifs des scopes 1 et 2 était validé par SBTi jusqu'à 2030 mais a été retiré par Aviva*

2. Émissions financées

Pas d'information sur un scénario de référence global :

- Participation aux initiatives GFANZ, NZAOA, NZAM, NZIA ; objectifs dans le cadre de NZAOA mais pas de détail sur les scénarios utilisés
- Alignement de certains investissements à des scénarios SBTi (SDA Real Estate Pathway 1,5° ; Electricity Generation WB2°)

▷ La validation SBTi des objectifs qui existait sur les émissions financées a été retirée à la suite d'une décision d'Aviva*

Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)

1. Émissions sur les opérations (moins de 1% des émissions)

SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 3 (cat 3, 5, 6, 7)
7 870 tCO2e (vs 7 437)	423 tCO2e (vs 413)	19 030 tCO2e (vs 18 055)

Total : 27 323 (vs 25 905) : le total inclut Direct Line (acquis en juillet 2025). Hors Direct Line, le total s'établit à 24 471 tCO2e vs 25 905 en 2024, soit une réduction de 1 434 tCO2e

Réduction Scope 1 et 2 (en valeur absolue, base 2019) : - 56 % à fin 2025

1. Émissions financées (environ 99% du total des émissions**)

Scope 3 (investissements) :

- Actions, obligations, immobilier direct, dette infra, hypothèques (scopes 1 et 2 des entités) : 9,3 MtCO2 (vs 8,3***)
- Obligations souveraines : 9,1 MtCO2 (vs 8,2 MtCO2***)

o Augmentation de 12% en absolu des émissions financées (actions, obligations, immobilier direct, dette infra, hypothèques) de 2024 à 2025, expliquée par une hausse des montants d'investissement (baisse de l'intensité de 2,4%)

o Couverture réduite : n'inclut pas les fonds externes proposés sur des plateformes, les combinaisons de fonds instruites par des consultants ou les mandats clients externes

o 18% des actifs comptabilisés dans le bilan financier du groupe ne sont pas inclus dans les émissions de GES du groupe (contre 28% en 2024, car Aviva a amélioré la qualité et la disponibilité des données pour les actifs crédit, actions et souverains détenus dans des fonds gérés par des tiers)

*« We have taken a decision to no longer seek formal Science Based Targets initiative (SBTi) validation, and consequently to also withdraw the validation of the five targets previously provided by the SBTi in 2022 ».

**Les émissions financées d'Aviva sont présentées en deux blocs distincts et non agrégables : les émissions des entreprises investies (Scope 1 et 2 des investis, hors souverains) et les émissions souveraines . Ces deux grandeurs ne peuvent être additionnées sans double comptage, les émissions nationales utilisées pour le calcul souverain intégrant par construction les émissions des entreprises domiciliées dans ces pays, lesquelles figurent déjà pour partie dans le portefeuille crédit et actions d'Aviva). Aucun total consolidé n'est donc publié, conformément aux recommandations PCAF dont Aviva est membre. Cette présentation, méthodologiquement justifiée, a néanmoins pour conséquence qu'il est impossible de quantifier l'empreinte carbone totale induite par l'activité d'investissement d'Aviva à partir des seules données publiées.

*** retraitement des données avec changement de méthodologie (passage de 7,3 MtCO2e publié en 2024 à 8,3 une fois les données retraitées pour les actions, obligations, immobilier direct, dette infra, hypothèques et de 8MtCO2e publié à 8,2 une fois les données retraitées pour les obligations souveraines)

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

AVIVA

Alignement avec les recommandations du FIR : **43%** ↓

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)

1. Émissions sur les opérations

▷ Pas d'objectif de décarbonation publié avant 2030

2. Émissions financées

Réduction de l'intensité carbone économique (ECI)**** de 60 % d'ici fin 2029 (base 2019) sur des actifs incluant des actions cotées, obligations d'entreprises et prêts, infrastructures et immobilier détenus dans des fonds d'actionnaires, des fonds avec participation aux bénéfices et des fonds de souscripteurs*****

- 59 % atteints à fin 2025

▷ Aviva ne revoit pas son objectif à la hausse, bien qu'il soit quasiment atteint

▷ Les objectifs ne sont pas exprimés en absolu, les scénarios de référence précis ne sont pas communiqués

▷ Le scope 3 des émissions financées (investissements) n'est pas pris en compte pour des raisons de double-comptage, cependant cela pose question pour certains secteurs où le Scope 3 représente l'essentiel des émissions

▷ Les objectifs ne couvrent que 50% des actifs sous gestion des activités d'investissements et de prêts (actifs de 2019) selon SBTi ; pas d'objectif sur les obligations souveraines (9,1 MtCO2e)

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)

1. Émissions sur les opérations

Scopes 1 & 2 : Réduction en absolu de 90 % d'émissions de GES d'ici fin 2030 (base 2019)

-> 56% atteints à fin 2025

▷ Pas de cibles intermédiaires pour le scope 3

2. Émissions financées

- Réduire les émissions de GES du portefeuille immobilier direct de 57 % (intensité carbone ($kgCO_2e/m^2$) d'ici 2030 par rapport à 2019, anciennement validé par SBTi comme aligné SDA Real Estate pathway 1,5°c

▷ La baisse des émissions du portefeuille immobilier direct n'atteint que -13 % en 2025 (vs 2019), l'objectif de -57 % apparaît donc difficilement atteignable

▷ Les objectifs ne sont pas exprimés en absolu

▷ Retrait de validation SBTi pour les scopes 1&2 des opérations et l'immobilier : engagement retiré à l'initiative de l'entreprise depuis cette année

▷ Pas d'objectifs sur les investissements (actions cotées, obligations d'entreprises et prêts, infrastructures et immobilier détenus dans des fonds d'actionnaires, des fonds avec participation aux bénéfices et des fonds de souscripteurs) après 2029

Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)

2. Émissions financées

Objectif Net Zero 2040 sur les classes d'actifs suivantes : opérations directes, actions, obligations (souveraines et d'entreprises), prêts, infrastructure, immobilier, hypothèques (dans les fonds d'actionnaires, des fonds ouverts et des fonds d'assurés) ainsi que la partie assurance (underwriting et usage des produits vendus)

▷ Pas d'objectifs chiffrés entre 2030 et 2040

▷ Pas de prise en compte du scope 3 des entreprises investies (scope 3 of 3)

▷ L'ambition net zéro inclut les obligations souveraines mais sans objectifs chiffrés définis ainsi que la partie assurance (underwriting) pour laquelle à ce stade, l'entreprise ne divulgue pas de données d'émissions, et ne fait pas l'objet de cibles de réduction

▷ Pour le scope 3 : pas d'information sur la part de compensation, rendant impossible l'estimation de réduction des émissions d'ici à 2040

**** ECI = Émissions absolues attribuées (tCO2e) / Montant investi (£m en valeur nominale)

***** Aviva indique que le périmètre est établi par rapport au pouvoir de décision et données dont dispose le groupe, au Royaume-Uni, en Irlande, au Canada et en Inde. Aviva se considère comme exerçant un contrôle sur les décisions d'investissement lorsqu'elle est responsable de la définition du mandat d'investissement, de la fixation des objectifs d'investissement, des lignes directrices et de l'appétence au risque ; du choix de l'indice de référence afin d'atteindre les résultats attendus pour les clients et les actionnaires ; ainsi que de la sélection des gestionnaires.

Cela n'inclut pas les fonds externes proposés sur des plateformes, les allocations de portefeuilles définies par des consultants, ni les mandats confiés par des clients externes

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

AVIVA

Alignement avec les recommandations du FIR **43%** ↓

→ **Mesures du plan d'actions**

1. Émissions sur les opérations

Scopes 1 et 2 :
- Projet de décarbonisation des bureaux UK (remplacement des systèmes de chauffage au gaz naturel, isolation, double-vitrage)
- Mise à jour de la politique voyages groupe pour favoriser les modes moins carbonés
- Objectifs 100 % d'électricité renouvelable atteint en 2025 (UK)

Fournisseurs :
- 73 % des fournisseurs par volume de dépenses fixant des cibles science-based d'ici fin 2025 (objectif : 70 %) (atteint)
- Viser 100 % de l'électricité issue de sources renouvelables d'ici fin 2030
- Engagement avec fournisseurs et participation au UK supplier summit

Flotte de véhicules :
- Objectif de 100 % d'électrification de la flotte UK et Irlande pour 2025 (atteint) et objectif de 100 % pour le reste du monde d'ici fin 2027

2. Émissions financées

Décarbonisation des investissements :
- Le Climate Stewardship 2030 (CS30) se subdivisant en 3 programmes : le Foundation Engagement Programme : avec des entreprises représentant une part importante des émissions financées par le groupe, le Priority Emitters Programme : avec les émetteurs prioritaires basés sur des secteurs très émissifs et le Value Chain Engagement Programme : tables rondes sur les chaînes de valeur et net zero
- Intégration du climat dans les cadres de décision d'investissement et de la durabilité dans les propositions de retraite (My Future etc.)
- Fonds de retrait du carbone (Carbon Removal Fund) via des projets d'ingénierie
- Aviva exclut de ses investissements et souscriptions les éléments suivants : Arctic oil, oil sands, et thermal coal, au-delà de certains seuils de revenus ou d'exposition. Des exceptions existent pour les entreprises avec un plan de transition crédible aligné sur l'Accord de Paris.
- Investissement dans des actifs durables, dont €75M engagés dans le stockage d'énergie en Allemagne (Terra One, sept. 2025)

Activité assurance :
- Doublement de la capacité de souscription pour l'éolien offshore (£150 millions atteints en 2025) et croissance des primes brutes émises sur les énergies renouvelables au Royaume-Uni pour atteindre £73 millions d'ici fin 2027
- Lancement d'une plateforme de transition industrielle en Europe (partenariat Astatine)
- Développement de l'assurance sur les véhicules électriques

Plaidoyer & standards :
- Participation active à NZAOA, PCAF, GFANZ, Finance for Nature & Contribution au protocole NZAOA v5 et à la maj des standards GHG
- PCAF Participation au UNEP Forum for Insuring the Transition

▷ **Pas de % de contribution de chaque action dans la décarbonation**

▷ **Horizon sur le plan d'action s'arrête à 2030**

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

AVIVA

Alignement avec les recommandations du FIR **43%** ↓

↑ **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**

2. Émissions financées

L'entreprise a mis à jour sa méthode de calcul d'actifs durables : Aviva estime désormais que 105,2£mds sont investis dans des actifs durables (vs 11,8 milliards £ en 2024), dont :
- 10,1£mds dans des actifs verts (obligations vertes et infrastructures vertes : actifs alignés avec une trajectoire 1,5°C selon la méthodologie CBI)
- 81£mds dans des actifs en transition (actifs qui suivent des trajectoires de décarbonation sectorielles validées selon le CBI)
- 8,8 £mds dans d'autres actifs durables (actifs s'appuyant sur une méthodologie scientifique externe et intégrant des critères de durabilité prédéfinis dans les exigences de reporting)

Total actifs durables : 105,2 £mds (23% des AUM totaux)

▷ **Seuls 2,2% des encours sous gestion globaux sont investis dans des actifs verts, directement liés au climat et 20% en comprenant les actifs verts et ceux en transition.**

▷ **Bien qu'une nette augmentation soit observée (de 3% des AUM globaux investis dans des actifs durables en 2024 vs 23% en 2025), le changement de méthodologie rend difficile la comparaison des montants des actifs verts et en transition de 2025 à ceux de 2024**

→ **Rémunération**
- Rémunération variable annuelle des CEO et CFO :

▷ **Pas de critère lié à la stratégie climat dans le bonus annuel**
- Rémunération long terme des CEO et CFO (nouveau plan LTIP 2025-2027) :
- Critère de 7,5% de la rémunération sur la réduction de l'intensité carbone des actifs concernés (crédits obligations corporate et actions)

▷ **Le critère exclut les obligations souveraines, soit une part majeure des émissions financées du portefeuille**

▷ **l'ECI peut s'améliorer mécaniquement sans réduction réelle des émissions absolues (exemple actuel de la baisse en intensité : passage de 41tCO2e/£m en 2024 à 40tCO2e/£m en 2025 malgré une hausse de +12% des émissions absolues du portefeuille sur la même période**

→ **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**

Pas d'information sur une consultation annuelle mais soumission du plan climat au vote des actionnaires chaque année depuis 2021

→ **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**

▷ **Pas de consultation de vote tous les trois ans sur la stratégie**

Légende

O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

AVIVA

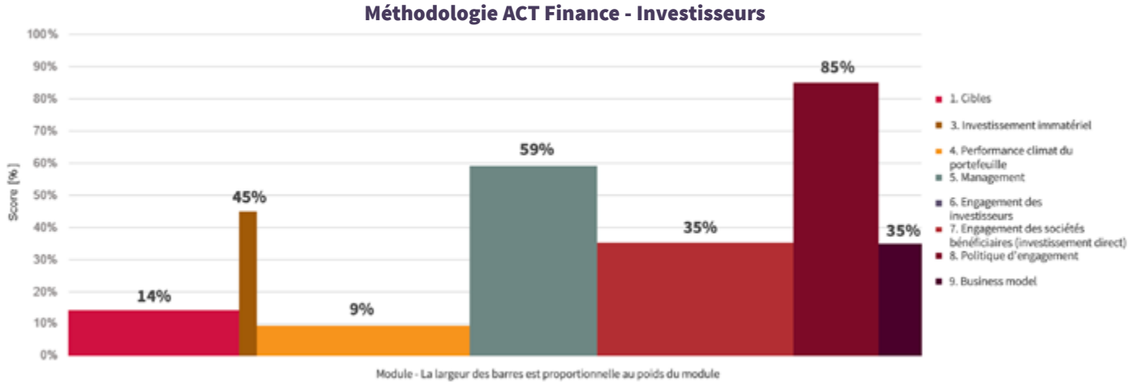
analysé par

ethos

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
33%	ABCDE	=

Méthodologie ACT Finance - Investisseurs



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : L'objectif d'Aviva d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 n'est pas jugé suffisamment ambitieux, car les émissions de scope 3 des sociétés dans lesquelles elle investit ne sont pas prises en compte dans ces objectifs. Aviva continue de rendre compte de l'intensité carbone de ses investissements sur une période de trois ans (40 tCO_2e/million£ en 2025, contre une valeur de référence de 96 tCO_2e/million£ en 2019). Toutefois, aucun indicateur d'intensité n'a encore été publié pour son objectif immobilier.

3. Investissement immatériel : Aviva continue de renforcer ses capacités internes et d'intégrer les considérations climatiques dans ses activités; toutefois, peu d'informations sont fournies sur la qualité, l'efficacité et les coûts associés à ces formations.

4. Performance climatique du portefeuille : Aviva n'indique pas clairement qu'elle n'a réalisé aucun nouvel investissement dans le charbon ou les combustibles fossiles au cours des quatre dernières années. Toutefois, l'entreprise utilise un indicateur basé sur les degrés Celsius pour évaluer l'alignement de son portefeuille sur l'objectif de l'Accord de Paris. Cet indicateur est utilisé pour surveiller les risques et orienter les décisions d'investissement.

5. Management : Une supervision, une expertise, une stratégie, un plan de transition, ainsi que des incitations pour les dirigeants et des tests de scénarios climatiques sont en place pour une transition bas- carbone.

6/7. Engagement auprès des sociétés en portefeuille : Aviva a réalisé des progrès en publiant une stratégie d'engagement, un processus d'escalade et en renforçant sa campagne contre la déforestation, mais son approche globale en matière de gestion responsable reste limitée, opaque et laxiste vis-à-vis des combustibles fossiles. Elle fait état d'un engagement important auprès des entreprises et dispose de lignes directrices de vote liées au climat, mais ne fournit aucune couverture quantifiée des émissions financées, offre peu de transparence sur la manière dont les entreprises ou les gestionnaires externes sont hiérarchisés et engagés, et maintient des politiques relatives au charbon et aux combustibles fossiles non conventionnels qui autorisent encore certains investissements sous certaines conditions.

8. Engagement public : Dans l'ensemble, l'engagement public d'Aviva est aligné sur ses objectifs climatiques. L'entreprise pourrait s'améliorer en mettant en place un processus de révision de ses associations professionnelles. Aucune mise à jour claire n'a été identifiée concernant un processus formalisé d'examen des associations professionnelles.

AVIVA

analysé par

ethos

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
33%	ABCDE	=

Éléments d'évaluation du plan de transition

9. Modèle d'affaires : Aviva n'a pas significativement aligné son modèle économique sur une économie à faible émission de carbone et n'indique pas avoir l'intention de le faire. La principale action de l'entreprise pour soutenir les investissements respectueux du climat reste le développement de fonds climatiques, parallèlement à l'utilisation d'actifs durables comme indicateur clé de performance (KPI) stratégique, sur la base d'une taxonomie alignée sur la Climate Bonds Initiative.

Cohérence climatique (score narratif) : Aviva ne s'est pas fixé d'objectifs sectoriels ambitieux et ne prend pas de mesures suffisantes pour réduire ses émissions. En particulier, l'objectif climatique n'inclut pas les émissions de scope 3 des sociétés dans lesquelles elle investit. Aviva ne prévoit pas non plus de mettre un terme aux nouveaux investissements dans les entreprises du secteur des énergies fossiles, car elle n'a adopté que des restrictions comportant des failles.

Score de tendance : Rien n'indique que le plan de transition de l'entreprise se détériorera ou s'améliorera de manière significative à l'avenir.

Domaines d'amélioration identifiés :

- Aviva devrait se fixer un objectif couvrant également les émissions de scope 3 des sociétés dans lesquelles elle investit. L'entreprise devrait mettre fin à tout nouvel investissement dans les énergies fossiles. De plus, l'entreprise devrait encourager les sociétés dans lesquelles elle investit à cesser de développer de nouveaux projets liés aux combustibles fossiles et à réduire leur production. Il serait également souhaitable que la société fixe un nouvel objectif chiffré et assorti d'un délai pour les investissements dans des actifs durables, son objectif de 6 milliards de livres sterling pour 2025 ayant déjà été atteint, étant donné qu'elle s'appuie actuellement sur les actifs durables comme indicateur clé de performance stratégique plutôt que comme objectif d'investissement prospectif.

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Legal & General | pays UK | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

40%

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

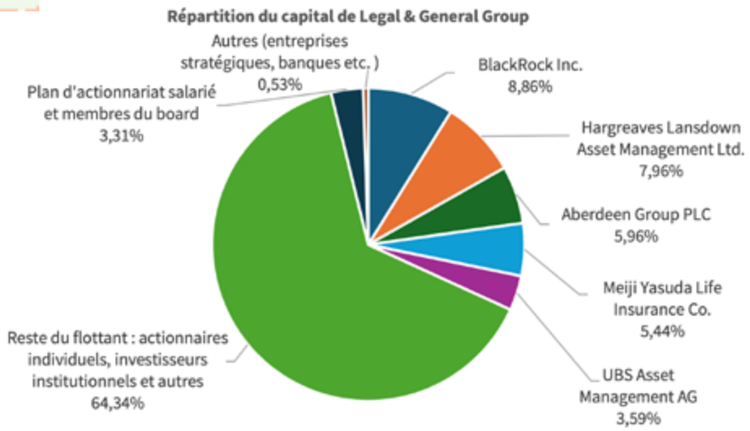
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
37%	ABCDE	=

Legal & General Group plc soumet son plan de transition climat et nature au vote pour la deuxième fois, la soumission d'un premier plan climat remontant à 2023. L'entreprise dispose d'objectifs Net zero à 2050 en tant qu'investisseur institutionnel (AO), gérant d'actifs (AM) et pour ses opérations. Elle dispose aussi **d'objectifs de réduction de ses émissions à moyen terme en tant qu'investisseur institutionnel et pour ses opérations.** Toutefois, **l'entreprise ne dispose pas d'objectif clair de réduction de ses émissions pour la gestion d'actifs (AM) même si elle s'engage à atteindre 70% de ses actifs sous gestion Net Zero en 2030.** Elle reporte de nombreux éléments relatifs à son plan d'actions, notamment sur l'engagement réalisé avec les entreprises mais il reste **difficile de mesurer la contribution de ces actions à ses objectifs de réduction d'émissions.** Pour la partie AO, la part d'investissements reportés dans les énergies fossiles reste supérieure à celle dans les investissements pour la transition en 2025 (4,8 Mds £ vs. 4,4 Mds £). De plus, il serait souhaitable qu'elle **aille plus loin dans sa politique sur les énergies fossiles** qui s'engage à ce jour uniquement à une élimination du charbon thermique et des sables bitumineux. Par ailleurs, nous regrettons que **la transparence sur les critères de la rémunération liés au climat se dégrade.** Enfin, nous encourageons l'entreprise à renouveler l'exercice de soumission de son plan de transition au vote.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 21 mai 2026

83,6%	13,7%	2,7%
Pour	abstention	contre

Répartition du capital de Legal & General Group



EVALUATION SAY ON CLIMATE

Legal & General | Alignement avec les recommandations du FIR | 40%

Ambition Net Zero 2050
On peut distinguer 3 catégories d'activités:
- Asset owner : objectif Net zero aligné avec l'objectif de Paris d'ici 2050 (inclut les actions, les obligations, l'immobilier du portefeuille propriétaire)*
- Asset manager: en travaillant en partenariat avec les clients, gérer 100% de ses actifs sous gestion Net zero emissions d'ici 2050
- Opérations: Net zero pour les émissions liées à ses opérations

▹ Concernant la compensation, L&G explique qu'elle y aura recours sans chiffrage ni explication détaillée sur la nature des projets

Scénario(s) de référence utilisé(s)
- Pour ses opérations, objectif scopes 1&2 aligné avec SBT 1,5°c à 2030
- En tant qu'AO : plusieurs objectifs validés SBTi sur le financement de projets de production d'électricité, l'immobilier et sur ses portefeuilles d'actions cotées, ses obligations d'entreprises et ses prêts aux entreprises cotées couvrant 47% de ses actifs totaux

▹ Pas de scénario de référence précis concernant l'activité asset management
▹Les objectifs AO pour les portefeuilles actions cotées, obligations d'entreprises et prêts aux entreprises cotées sont exprimés en température et ne sont pas alignés avec un scénario 1,5°C (2,1°c pour scopes 1 & 2 et 2,5°c pour scopes 1 à 3 des entreprises en portefeuille d'ici 2026); un objectif de réduction en intensité mais non validé par SBTi (-50% vs. 2019 en 2030)

Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)

SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 3 (cat 3, 5, 6, 7)
5398 tCO2eq (vs 9665) 0,2%	14 523 tCO2eq (vs 17,753) 0,1%	5 709 153 tCO2eq (vs 5 118 289) dont 5 485 773 pour les investissements 99,7%

Baisse de 35% de l'intensité carbone du portefeuille propriétaire depuis 2019 (mais hausse de 1,8% vs. 2024)
Baisse de 26% des émissions opérationnelles (scopes 1 & 2 location based) par rapport à 2021

▹ La couverture du reporting sur les émissions financées couvre le portefeuille propriétaire soit 107,3 milliards £ d'actifs en 2025 excluant donc les actifs sous gestion gérés pour des clients externes

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)
En 2025 :
- AO: - 35% en intensité (tco2e/m£ investi) par rapport à 2019; alignement des températures des portefeuilles d'entreprises : 2,5°c (scopes 1&2) et 2,7°c (tous scopes)
- AM: reporting sur la réduction des émissions de scope 3 associées à l'énergie utilisée (exprimée en m2) par les occupants au sein du portefeuille immobilier : - 49% par rapport à 2019
- Opérations: -26% par rapport à 2021 sur les scopes 1&2

▹ Le périmètre de reporting AO ne comprend pas les dérivés qui représente environ 38% du montant d'actifs propriétaires en 2025
▹ Les objectifs de température pour 2026 (2,1°c (scopes 1&2) et 2,5°c (tous scopes)) des entreprises investies pour le portefeuille AO ne semblent pas en passe d'être atteints l'année prochaine
▹ Concernant la partie AM, l'entreprise reporte sur la réduction d'émissions GES uniquement pour le portefeuille immobilier
▹ Pas d'objectifs de réduction divulgués entre 2025 et 2030

*n'inclut pas le cash, les dérivés, les prêts comptables

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Legal & General | Alignement avec les recommandations du FIR | 40%

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)
D'ici 2030:
• AO : objectif de 50% de réduction en intensité vs. 2019, non validé par SBTi
Sous objectifs validés par SBTi sur :
• le portefeuille immobilier de - 58% (tCO2/m2) vs. 2019
le portefeuille de projets financés de production d'électricité : maintien de l'intensité carbone de la production d'électricité à 60 gCO2e/kWh vs. 2021 et financement des projets alignés 1.5°C seulement;
ptf actions cotées et obligations/prêts d'entreprises cotées: objectif d'alignement 2,1°c (scopes 1&2) et 2,5°c tous scopes
▷ D'après SBTi, ses objectifs AO (y compris ceux de température sur ptf actions cotées et obligations/prêts d'entreprises cotées d'ici 2026) couvrent seulement 47% de ses investissements totaux
▷ Objectifs SBTi sur ses portefeuilles d'actions cotées, ses obligations d'entreprises et ses prêts aux entreprises cotées exprimés en température (et non en réduction d'émissions), ne vont pas au-delà de 2026 et ne sont pas alignés 1,5°C ni 2°C

• AM : objectif net zero sur le fond sustainable DC property, réduction de l'aval du portefeuille immobilier de 55% (tCO2/m2) vs. 2019 et gérer 70% d'actifs éligibles net zero (exclusion du government securities et des dérivés)
▷ AM: un objectif de réduction des émissions seulement sur le fond DC property fund et le portefeuille immobilier, en intensité, exclusion des dérivés et du souverain des objectifs
• Ses opérations : -42% vs. 2021 en absolu sur les émissions Scopes 1 et 2
▷ N'inclut pas le scope 3 hors investissements

Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)
▷ Ambition Net Zero pour l'AO, l'AM et les opérations mais pas d'objectifs de réduction exprimés au-delà de 2030

Mesures du plan d'actions
On peut distinguer plusieurs catégories d'actions:
1. Mesure du portefeuille et objectifs
2. Engagement actif : 4 130 engagements menés sur des questions climatiques et environnementales en 2025
3. Escalade environnementale
4. Politiques et exclusions
5. Suivi et reporting

AO :
- Description du plan d'action pour le crédit privé et la dette d'infrastructure, pour le portefeuille immobilier et l'infrastructure en equity ainsi que pour les portefeuilles d'actions et d'obligations cotées
- Vise à éliminer progressivement les investissements liés au charbon thermique (si >5 % du chiffre d'affaires est exposé à l'extraction de charbon thermique ou à la production d'électricité sans plan d'élimination progressive du charbon thermique d'ici 2030 ou avant) et les expositions aux sables bitumineux d'ici 2030
▷ Exposition fossile* reportée par l'entreprise en 2025 est encore supérieure à celle des investissements de transition s'élevant à 4,8 milliards £ (vs. 4,4 Mds £).

AM :
Objectif d'augmenter la part des entreprises signataires de leur programme d'engagement Climate Impact Pledge (CIP) susceptibles de faire l'objet de sanctions par le vote. Le CIP couvre 56 % de la valeur des titres d'entreprises dans lesquels l'AM investit pour le compte de ses clients et 80 % des émissions attribuables à ses participations dans des entreprises/portefeuilles d'actions au 31/12/2025 (15 entreprises restent sur la liste de désinvestissement du CIP (pour les fonds concernés); progrès mesurés par rapport aux votes contre (réduction de 46% des entreprises identifiées pour des votes contre en 2025 vs. 2024)
▷ Le résultat direct des actions d'engagement sur l'investissement (1 entreprise qui réintègre l'éligibilité d'investissement en 2025) semble faible compte tenu du nombre d'entreprises engagées
▷ L'entreprise ne reporte pas clairement sur le suivi de l'objectif de 70% des actifs sous gestion gérés «en alignement avec un objectif net zero» d'ici 2030 et laisse supposer qu'elle pourrait le réviser

*exposition directe aux fossiles + exposition à des entreprises du secteur pétrole et gaz (Urgewald Global Oil & gas exit list)

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Legal & General | Alignement avec les recommandations du FIR | 40%

Opérations (bureaux occupés et immobilier géré) :
Parmi les principales actions: audits « zéro émission nette », solutions énergétiques intégrées, nouveaux développements et rénovations majeures, et élimination du gaz (indicateurs clés de performance : pour ses zones contrôlées par les propriétaires, élimination progressive de tout le gaz des propriétaires d'ici 2030), déménagement vers un nouveau siège social en 2027, qui, selon les modélisations, sera deux fois plus efficace que leurs bureaux actuels; 76 % des fournisseurs, en termes de dépenses, ont fixé un objectif de réduction des émissions de carbone fondé sur la science (nouvel objectif de 80 % d'ici fin 2026); 100 % de l'électricité achetée directement provient de sources renouvelables
▷ Pas d'estimation de la contribution des actions aux objectifs de réduction des émissions, d'alignement net zero ou encore de baisse des températures

Alignements des investissements CAPEX / OPEX
£4.4 milliards d'investissements dans la transition : inclut les énergies renouvelables, les green bonds and d'autres solutions liées aux technologies, infrastructures et à l'immobilier
▷ Sur le périmètre de reporting (107,3 milliards £), les investissements dans la transition représentent environ 4% des investissements du portefeuille propriétaire

Rémunération
• Variable 2025: des objectifs par rapport à l'objectif de réduction de 50% d'ici 2030 en intensité pour la partie AO, l'objectif sur les opérations et la part de durabilité dans les décisions commerciales;
▷ Pas vraiment de pondération du variable annuel sur les critères climat qui peuvent seulement réduire le variable mais pas l'augmenter en fonction de l'atteinte ou non des critères
▷ Pour 2026: les critères et objectifs liés au climat à atteindre ne sont pas clairement divulgués

• Plan d'actions de long terme: en 2026: une partie du plan liée aux progrès par rapport à l'objectif de réduction de 50% d'ici 2030 (en intensité) sur le ptf AO et par rapport à l'objectif de réduction de 42% sur scopes 1 & 2 de ses opérations d'ici 2030
▷ la pondération des objectifs climat n'est pas claire pour le long terme 2026 et le critère lié à la température du portefeuille qui figurait en 2025 a été retiré.

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre
Pas d'informations.

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie
Consultation déjà en 2023 sur le plan de transition mais pas d'engagement à renouveler

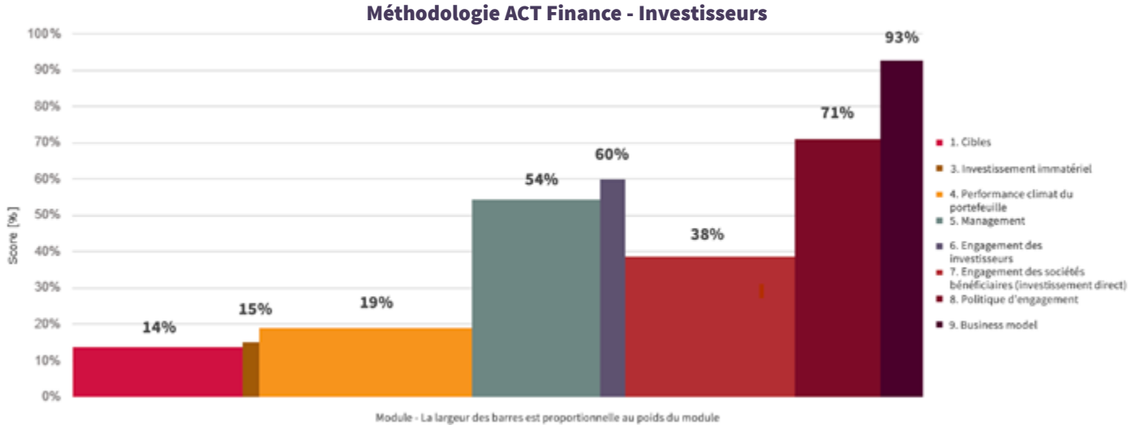
Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

analysé par ethos

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
37%	ABCDE	=

Méthodologie ACT Finance - Investisseurs



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : L&G s'est fixé des objectifs en matière d'intensité carbone, mais ceux-ci n'incluent pas le scope 3 des sociétés dans lesquelles elle investit, qui représente en moyenne 75% des émissions totales. Cela masque la majeure partie de l'impact climatique de la société et fausse considérablement sa stratégie climatique en favorisant les investissements dans des entreprises qui ont un faible impact opérationnel (scope 1 et 2), mais dont l'impact indirect (scope 3) est potentiellement important.

3. Investissement immatériel : L&G propose des formations ESG à ses employés et à ses dirigeants, mais ne communique pas sur la proportion d'employés bénéficiant d'une formation liée au climat, ni sur la part des coûts de formation consacrée aux thèmes climatiques, et ne dispose d'aucun plan de développement visant à renforcer les capacités internes et à recruter des experts.

4. Performance climatique du portefeuille : L&G indique détenir des actifs dans le charbon ainsi que dans le pétrole et le gaz et ne dispose pas d'une définition claire des activités à faible émission de carbone ou en transition. Toutefois, la société utilise un indicateur basé sur les degrés Celsius pour évaluer l'alignement de son portefeuille sur l'objectif de l'Accord de Paris. Cet indicateur est utilisé pour surveiller les risques et orienter les décisions d'investissement.

5. Management : Le conseil d'administration est l'organe qui assume la plus grande responsabilité en matière de changement climatique, mais ses membres manquent d'expertise en matière de transition vers une économie à faible émission de carbone. Un plan de transition global cohérent a été publié, mais il manque de contenu financier et d'actions à long terme. Les tests de scénarios de changement climatique sont positifs.

6/7. Engagement auprès des sociétés en portefeuille : Programme de dialogue actif globalement encourageant. Des lacunes importantes sont toutefois à signaler : la difficulté à démontrer l'impact, l'absence d'objectifs d'engagement ambitieux, l'absence d'exigences en matière de plan de transition aux entreprises dans lesquelles L&G investit, ainsi que l'absence de processus d'amélioration continue de la stratégie d'engagement une fois l'impact évalué.

8. Engagement public : Dans l'ensemble, l'engagement public de L&G est aligné sur ses objectifs climatiques. L'entreprise pourrait s'améliorer en mettant en place un processus d'évaluation de ses associations professionnelles. Aucune mise à jour claire n'a été identifiée concernant un processus formalisé d'évaluation des associations professionnelles.

analysé par ethos

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
37%	ABCDE	=

Éléments d'évaluation du plan de transition

9. Modèle d'affaires : L&G a pris des mesures prometteuses pour aligner son modèle économique sur une économie à faible émission de carbone et pourrait aller plus loin en explorant les dividendes climatiques et en intégrant pleinement les risques climatiques dans la valorisation des actifs.

Cohérence climatique (score narratif) : La qualité des données et la réputation sont positives. Parmi les améliorations importantes que L&G pourrait mettre en œuvre, on peut citer un alignement accru de son cœur de métier sur la transition vers une économie bas-carbone, une feuille de route claire pour le désinvestissement de tous les secteurs à fortes émissions, ainsi que l'intégration du scope 3 des entités dans lesquelles L&G investit dans sa stratégie climatique et ses publications.

Score de tendance : L&G dispose d'un plan de transition, mais ne prévoit pas d'améliorations significatives de sa stratégie climatique ni de sa mise en œuvre.

Domaines d'amélioration identifiés :

・La principale amélioration concerne l'intégration du périmètre de scope 3 des sociétés dans lesquelles L&G investit dans sa stratégie climatique et ses publications. La société devrait également mettre fin à tout nouvel investissement dans les énergies fossiles, en particulier dans l'exploration et les activités non conventionnelles, et communiquer clairement sur ce point. De plus, afin de renforcer la crédibilité de son engagement en faveur de la neutralité carbone, la société devrait davantage expliquer comment elle encourage les entreprises dans lesquelles elle investit à élaborer des plans de transition crédibles.

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Ninety One | pays UK | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

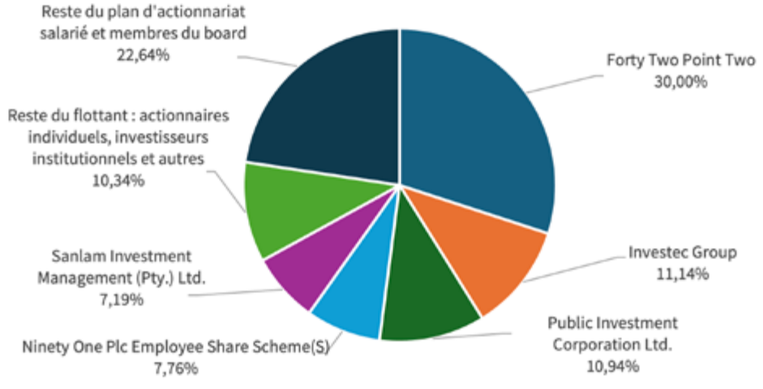
38% ↑

Ninety One a renforcé la transparence de sa stratégie climatique avec la publication de son Net Zero Transition Plan, qui précise son ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour ses opérations et ses investissements corporate. L'entreprise indique avoir déjà dépassé son objectif de réduction des émissions de ses opérations à horizon 2030. En revanche, pour les investissements, elle **ne fixe pas d'objectif de décarbonation des émissions financées, mais vise à ce que 50 % des émissions d'entreprises du portefeuille soient couvertes par des objectifs validés par la SBTi** et à ce que 56 % des actifs corporate sous gestion soient alignés sur la SBTi d'ici 2030, sans préciser les scénarios de référence. Toutefois, **la part des émissions financées d'entreprises couvertes par des objectifs SBTi a diminué entre 2025 et 2026** (17,4% à 14,7%). Les émissions financées du portefeuille, en absolu, ont augmenté en raison de l'intégration d'actifs de son actionnaire majoritaire sud-africain (Sanlam) qui est exposé aux secteurs carbo intensifs, tandis que l'intensité carbone (par tCO2e/mUSD investi) des portefeuilles a diminué par rapport à l'an passé. **Ninety One poursuit également le développement de ses outils d'évaluation des plans de transition des entreprises en portefeuille et de ses activités d'engagement. Les actifs sous gestion gérés via des stratégies durables représentent 2,4 % des AUM** (contre 3,4% l'année dernière), **sans ventilation par thématique** (climat, social, etc.) **et le critère climatique demeure dilué au sein de la rémunération variable.** Malgré ces éléments, le FIR salue la soumission annuelle d'un Say on Climate depuis 2021 ainsi que les progrès réalisés en matière de transparence.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 22 juillet 2026

Pour	abstention	contre
85,3%	11,9%	2,8%

Répartition du capital de Ninety One



EVALUATION SAY ON CLIMATE

Ninety One | Alignement avec les recommandations du FIR | **43%** ↑

→ 🟠 **Ambition Net Zero 2050**
En tant que membre de l'initiative Net Zero Asset Managers, Ninety one a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050 ou avant. Cette ambition englobe l'ensemble de ses investissements corporate (dette et actions) mais pas les obligations souveraines1.
Ninety One n'aura plus recours à l'achat de crédit carbone pour compenser les émissions des scopes 1, 2 et 3 de ses opérations au profit d'un soutien à des solutions climatiques innovantes via le partenariat avec l'Earthshot Prize.
▷ **L'entreprise ne précise pas si elle aura recours à un système de compensation des émissions de ses investissements**

↑ 🟠 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
1. Émissions sur les opérations :
▷ **Pas d'information sur le scénario de référence**

2. Émissions financées :
Le scénario de référence utilisé est le Net Zero Emissions by 2050 de l'AIE qui sert de cadre d'évaluation des trajectoires de décarbonation2
▷ **L'entreprise a un objectif d'atteindre 50% d'émissions financées (debt & equity) alignées SBTi d'ici 2030 sans davantage de précision sur le scénario de référence et les températures visées**

→ 🟢 **Émissions GES actuelles (FY 2026 vs 2025)**
1. Émissions sur les opérations

SCOPE 1 (carburant) market based	Scope 2 (electricité) market based	SCOPE 3 (cat 5 et 6)
8 tCO2 (vs 47)	1 624 tCO2 (vs 1 196)	4 678 tCO2 (vs 7 023)

Depuis 2019 : passage de 11 783 tCO2 à 6 310 tCO2 soit une réduction de 52% des Scopes 1 & 2 par rapport à la baseline 20193

1. Émissions financées
Investissements corporate (debt & equity) :
Scope 1 et 2 :
Emissions totales (tCO2e) : 12 603 677 (vs 10 002 814) +26% & empreinte carbone (tCO2e/mUSD investi) : 67 (vs 91) -27%
Scope 3 :
Emissions totales (tCO2e) : 57 571 439 (vs 39 315 487) +46% & empreinte carbone(tCO2e/mUSD investi) : 304 (vs 358) -15%
Explication augmentation : Ninety One a intégré des actifs liés à Sanlam (son actionnaire majoritaire sud-africain)4
Emissions souveraines :
278,4 tCO2e/mUSD PIB (vs 264) +5,45%
o **Le reporting des émissions a une couverture partielle : il exclut 9,6% des AUM totaux (catégorie « other instruments and cash») et 13,6% des AUM corporates (représentant 75,8% des AUM globaux) soit 10,3% : couverture de calcul des émissions de 80,1%**

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
Aucune cible n'est communiquée avant 2030

1. Dans la stratégie "Emerging Markets Sustainable Blended Debt", Ninety One se fixe quand même l'objectif d'ici 2030 d'améliorer le Zero Sovereign Index (NZSI) (objectif d'un meilleur score que le benchmark), un indice propriétaire développé par l'entreprise qui fournit une évaluation quantitative de l'alignement d'un pays vers la transition net zéro dans le contexte d'une transition juste.
2. L'entreprise s'en inspire pour orienter ses objectifs de réduction des émissions, tout en l'adaptant aux spécificités des marchés émergents et aux trajectoires nationales (NDC), afin de tenir compte des différences de développement et de soutenir une transition juste.
3. Une hausse par rapport à 2025 qui s'explique par le retour dans les bureaux rénovés du Cap, après une année 2025 faiblement émissive sur le scope 2 (bureaux provisoires, donc moins d'énergie consommée).
4. Comme l'AUM global augmente, les émissions financées absolues ont également augmenté mais l'intensité carbone du portefeuille a baissé.

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Ninety One | Alignement avec les recommandations du FIR | 43% ↑

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**

1. Émissions sur les opérations

Cible Scopes 1+2 et cat 6 du scope 3 : réduction absolue de 46 % d'ici 2030 (base 2019)
Cible déjà atteinte : 52 % de réduction déjà atteinte par rapport à 2019
▷ Un nouvel objectif plus ambitieux aurait pu être fixé

2. Émissions financées

Pas de cibles de décarbonation sur les investissements
(seulement une cible de validation SBTi pour les émissions financées)

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**

Pas de cible de réduction à long terme, seulement une ambition d'atteindre net zero emission d'ici 2050

→ 🟠 **Mesures du plan d'actions**

1. Émissions sur les opérations

Réduire la consommation énergétique globale et travailler sur l'efficacité énergétique dans l'ensemble des bureaux
Rechercher des sources d'énergie renouvelable crédibles
▷ Pas d'information sur les voyages d'affaires, catégorie 6 du scope 3 (représentant 75% des émissions des opérations propres)

2. Émissions financées (4 axes)

Assess :
33 Transition Plan Assessments (TPAs) réalisés sur le FY 2026, couvrant 41 % des émissions financées.
Objectif d'atteindre 50% d'émissions financées (corporate debt & equity) alignées SBTi en 2030, avec un taux d'atteinte actuel à 14,7%.
Pour la validation SBTi à l'échelle du groupe, Ninety One doit avoir au minimum 56% de ses AUM corporate alignés SBTi d'ici 2030 (taux d'atteinte actuel : 35,9%).
▷ L'objectif d'atteindre 50% d'émissions financées validées SBTi d'ici 2030 ne précise pas le scénario d'alignement (1,5°c, WB2°c, 2°C)
▷ L'entreprise a reculé sur l'objectif de 50% d'émissions financées validées SBTi d'ici à 2030, passant de 17,4% en 2025 à 14,7% en 2026
▷ Aucune politique d'exclusion des énergies fossiles : l'entreprise dit favoriser l'engagement pour les faire progresser vers le net zero

Engage :
59 engagements top-emitters conduits sur la période, couvrant 50 % des émissions financées, soit plus 26% de l'ensemble des engagements (353 au total sur la période) portent sur la réduction des émissions de GES / le climat.
Résultats : 15 des grands émetteurs engagés ont renforcé leur plan sur au moins un indicateur «transition plan assessment (TPA)». Les progrès sont par exemple des objectifs sur les capacités renouvelables en MW, des cibles sur les 3 scopes, une validation SBTi…
Mesures d'escalade possibles : des déclarations publiques, la collaboration avec d'autres parties prenantes (ONG, banques...), le vote en AG ou le dépôt de résolution et enfin le désinvestissement en dernier ressort
▷ 62% des engagements ont pleinement ou partiellement atteint leurs objectifs, mais ce KPI n'est pas ventilé par thème, donc pas d'information sur le niveau d'atteinte des engagements sur le climat

Enable:
EM Transition Debt : plus de 600 M USD d'actifs en FY 2026, et projection de 817 MtCO2e de réduction d'émissions d'ici 2030 (60 % réduit / 40 % évité)
1,3 Md USD investis dans des actifs à impact mesurable via les fonds durables

Légende
- O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

Ninety One | Alignement avec les recommandations du FIR | 43% ↑

Educate :
Organisation du Transition Forum pour partager les connaissances sur les technologies de transition entre équipes d'investissement
Formation des équipes d'investissement en partenariat avec Imperial College sur le risque climatique
▷ Pas de % de contribution de chaque levier aux objectifs de décarbonation

→ 🔴 **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**

A la fin mars 2026, Ninety One gérait £4,1 milliards d'actifs à travers des stratégies durables5 soit 2,4% de ses actifs (vs 3,4% FY 2025)
▷ Les AUM ayant augmenté, la part d'actifs durables a baissé de plus d'un point entre FY 2025 et FY 2026
▷ Pas de précision quant aux actifs verts ou en transition
▷ Pas d'information sur l'alignement taxonomique

→ 🟠 **Rémunération**

Critère lié à la durabilité de 6% : 25% de critères extra financiers dans la rémunération variable annuelle dont 25% de critères « sustainability » (dont la qualité du reporting climat, les progrès sur les TPAs, l'engagement auprès des entreprises pour fixer des objectifs SBTi, l'offre de produits durables et le plaidoyer pour la transition juste dans les marchés émergents)
▷ Critères climat dilués et pas de critère quantitatif isolé en lien avec la réduction des émissions

→ 🟢 **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**

Soumission d'un say on climate tous les ans depuis 2021

→ 🟠 **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**

Soumission d'un say on climate tous les ans depuis 2021 mais pas de consultation séparée sur la stratégie et la mise en œuvre

5. Les "sustainable strategies" désignent les stratégies définies en interne par Ninety One, alignées sur le cadre européen SFDR (articles 8 et 9) et ses normes techniques associées (règlement UE 2022/1288).

Légende
- O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation	→ Stagnation	↓ Baisse

MÉTHODOLOGIE ACT
secteur Immobilier

L'ensemble des éléments constitutifs de la méthodologie ACT pour le secteur Immobilier est à retrouver sur **son site**. L'évaluation détaillée est synthétisée par une note reposant sur trois critères : performance, cohérence globale et tendance. Elle prend la forme suivante :

- **Performance :** chiffre compris entre 1 et 100
- **Evaluation (cohérence) :** lettre comprise entre A et E
- **Tendance :** + (amélioration), - (dégradation), = (stable)

module	indicateur
1. Objectifs	1.1 Alignement des objectifs de réduction des bâtiments
	1.2 Alignement des objectifs de réduction des bâtiments (phase d'utilisation)
	1.3 Alignement des objectifs de réduction des nouveaux bâtiments (phase d'utilisation)
	1.4 Alignement des objectifs de réduction des matériaux intégrés aux nouveaux bâtiments
	1.5 Horizon temporel des cibles
	1.6 Objectif historique et performance de l'entreprise
2. Investissement matériel	2.1 Tendance des émissions passées
	2.2 Emissions verrouillées
	2.3 Tendances des émissions futures
5. Management	5.1 Supervision des enjeux liés au changement climatique
	5.2 Capacité de surveillance du changement climatique
	5.3 Etat du plan de transition
	5.4 Incitations à la gestion du changement climatique
	5.5 Test de scénario sur le changement climatique
6. Fournisseurs	6.1 Stratégie visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	6.2 Activités visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de GES
7. Clients	7.1 Stratégie visant à influencer le comportement des clients afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	7.2 Activités visant à inciter les clients à réduire leurs émissions de GES
8. Politique d'engagement	8.1 Politique de l'entreprise en matière d'engagement avec les associations professionnelles
	8.2 Les associations professionnelles soutenues n'ont pas d'activités ou de positionnement négatives sur le plan climatique
	8.3 Positionnement sur les politiques climatiques importantes
9. Modèle d'affaires	9.1 Intégration de l'économie à faibles émissions de carbone dans le modèle d'entreprise actuel et futur

Score d'évaluation
1. Modèle d'affaires et stratégie
2. Cohérence et crédibilité
3. Qualité des données
4. Réputation
5. Risques

Score de tendance
1. Probabilité d'évolution des émissions
2. Évolution du modèle d'affaire et de la stratégie

EVALUATION SAY ON CLIMATE

MERCIALYS | pays France | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

60% ↑

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

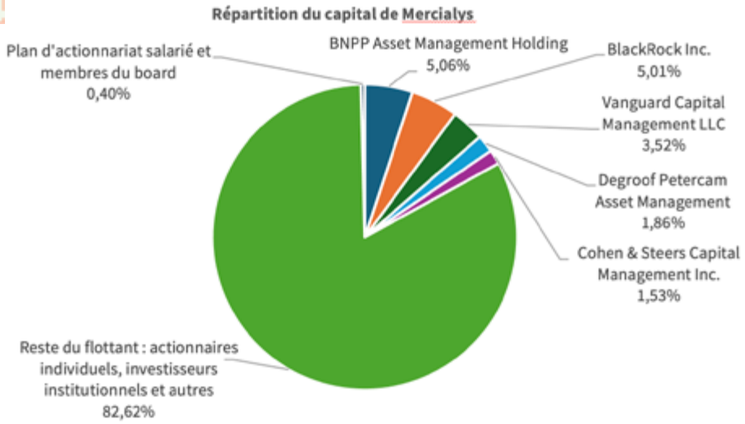
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
57%	ABCDE	=

Mercialys affiche une ambition Net Zero 2050 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, validée par la SBTi en 2025 selon l'approche «Whole Building», avec **des objectifs chiffrés et clairs à long terme.** Les leviers opérationnels sont nombreux et détaillés avec une **part de CAPEX alignés à la taxonomie en nette hausse.** Toutefois, plusieurs lacunes fragilisent la crédibilité de la trajectoire. Sur le court et moyen terme, **aucun objectif précis n'est fixé avant 2030 sur certaines catégories du scope 3, et aucun plan d'action n'est prévu au-delà de 2030.** Concernant le plan d'actions, **les leviers scope 3 manquent de chiffrage** et **la contribution** de chaque action **aux objectifs n'est pas explicitée.** Sur le plan de la gouvernance, **la rémunération long terme n'intègre pas d'objectif spécifique sur le scope 3,** qui représente pourtant environ 90% des émissions totales. En résumé, **une ambition bien structurée sur le long terme,** en progression par rapport à 2022, mais **un pilotage à court et moyen termes encore insuffisant** pour être assuré de la robustesse de la trajectoire.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 23 avril 2026

87,1% Pour	7,7% abstention	5,2% contre

Répartition du capital de Mercialys



EVALUATION SAY ON CLIMATE

MERCIALYS | Alignement avec les recommandations du FIR | 60% ↑

↑ 🟢 **Ambition Net Zero 2050**
Objectif de Net Zero sur l'entièreté de la chaîne de valeur d'ici 2050.
Amélioration de l'ancienne trajectoire visant le Well Below 2°C annoncée en 2019.

↑ 🟢 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
Objectif Net Zero 2050 sur les 3 scopes validés en 2025 comme étant alignés 1,5°C par SBTi selon la méthodologie «Whole Building Approach».
Étude au préalable de 3 scénarios de références :
・BAU, SDA du secteur immobilier et well below 2°C, ce dernier étant le plus avancé de SBTi en 2019

↓ 🟠 **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**

SCOPE 1 (location based)	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3
1 218 tCO2eq (vs 1059) 4,8%	1 401 tCO2eq (vs 2960) 5,5%	22 651 tCO2eq (vs 28 539) 89,6%

▹ Changement important dans le reporting des émissions de GES sur le Scope 3, particulièrement sur les émissions liées aux consommations d'énergies des locataires, entre les DEU 2025 et 2024 sans explication (dans le DEU 2025, les émissions du Scope 3 de 2024 correspondent à 28 539 tCO2eq alors que dans le DEU 2024, ces émissions correspondent à 61 532 tCO2eq)
▹ Manque de distillation sur le reporting du Scope 3 qui n'est pas présenté selon les catégories du GHG Protocol

↓ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
▹ Une trajectoire de décarbonation mais pas d'objectifs précis divulgués entre 2025 et 2030.

→ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**
Objectifs 2030 (vs 2017) validés 1,5°C par SBTi depuis 2025 :
・Réduire de 62,8 % par m² les émissions liées aux consommations d'énergie de ses centres (scopes 1, 2 et 3 catégorie 13) par m² en méthode market based ;
・Réduire de 32,5 % les émissions liées aux travaux et à la gestion des déchets (scope 3 catégories 2, 4 et 5) en valeur absolue ;
▹ Absence des catégories suivantes du Scope 3 dans les objectifs moyen termes : 1,3,6,7,8,9,15

↑ 🟢 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**
Objectifs 2050 (vs 2017) validés par SBTi depuis 2025 :
・Réduire de 93,2 % es émissions liées aux consommations d'énergie de ses centres (scopes 1, 2 et 3 catégorie 13) par m² en méthode market based
・Réduire de 90 % les émissions du scope 3 liées à l'ensemble des activités de Mercialys (catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 15) en valeur absolue.

→ 🟠 **Mesures du plan d'actions**
Leviers principaux Scope 1 & 2 :
・Modélisation énergétique des centres (100 % des actifs excepté le centre commercial de Saint-Genis 2 acquis en 2025)
・Télérelève en temps réel sur 89 % des sites
・GTB (Gestion Technique du Bâtiment) sur 99 % des actifs
・Plan de sobriété : températures encadrées, extinction éclairage, réduction ventilation…
・Relamping LED et amélioration de l'isolation

* Location based : 3 361 tCO2eq (vs 3 736)

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2022
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

MERCIALYS | Alignement avec les recommandations du FIR | 60% ↑

→ 🟠 **Mesures du plan d'actions (suite)**
Leviers principaux Scope 1 & 2 :
Maintenance préventive CVC (chauffage ventalisation climatisation) avec une GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur) sur 44% des actifs
45 % des consommations d'énergie des centres de Mercialys proviennent de sources renouvelables fin 2025
Mise en place de panneaux solaires sur site (exemple du shopping park Costières à Nîmes avec 33% de sa consommation annuelle grâce aux panneaux solaires)

Leviers principaux Scope 3
Collecte des données de consommation des enseignes dans le cadre du DEET (Dispositif Eco Energie Tertiaire)
Conseil aux locataires sur l'achat d'électricité décarbonée
Sensibilisation des collaborateurs sur leurs déplacements professionnels (visio, télétravail, véhicules hybrides)
Optimisation du tri et des filières de traitement des déchets

Compensation carbone : envisagée en dernier recours uniquement, non utilisée à ce jour.

o Les leviers de décarbonation du scope 3 pourraient être encore davantage chiffrés et détaillés
▹ Part de contribution des actions aux objectifs de réduction n'est pas explicite
▹ Pas d'information sur le plan d'action après 2030

↑ 🟢 **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**
La part des CAPEX éligibles et alignés s'élèvent respectivement à 99,8% et 71,1% (vs 97% et 49,7% en 2024)
La part des CAPEX alignés a augmenté de 21,4% par rapport à 2024
o Amélioration de la transparence attendue sur les besoins de CAPEX associés aux leviers d'actions

→ 🟠 **Rémunération**
Rémunération du Directeur général
Rapport de la rémunération variable annuelle : 22% du variable sur un objectif agrégé incluant la mise en œuvre de la stratégie RSE 4 Fair Impacts (Partie environnementale de 4 Fair Impacts : "NOS AMBITIONS À 2030" : Viser zéro émission nette de carbone, 100 % de déchets valorisés, Zéro produit phytosanitaire utilisé)
Rapport de la rémunération long-terme : 30 % du total de l'attribution sur l'objectif à 3 ans de réduction de l'intensité carbone surfacique en ligne avec la trajectoire Net Zero de la foncière à horizon 2050 certifié SBTi en 2025 (en kgCO eq/m² en « whole building approach »)
Politique de rémunération long-terme : 25 % du total de l'attribution sur l'objectif à 3 ans (soit à fin décembre 2028) de réduction de l'intensité carbone surfacique (en kgCO eq/m² en « whole building approach ») en ligne avec la trajectoire « Net Zero » de la foncière à horizon 2050 certifiée SBTi.

▹ Dilution importante et manque de transparence sur le poids du critère lié à la réduction de GES dans le rapport de la rémunération variable annuelle
▹ Abandon du critère directement lié à la réduction des émissions de GES dans la politique de rémunération du variable 2026
▹ Baisse du poids du critère lié à la réduction des émissions de GES dans la politique de rémunération long-terme
▹ Absence d'objectif spécifique Scope 3 dans la rémunération long-terme (environ 90% des émissions totales)

→ 🔴 **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**
Pas d'informations.

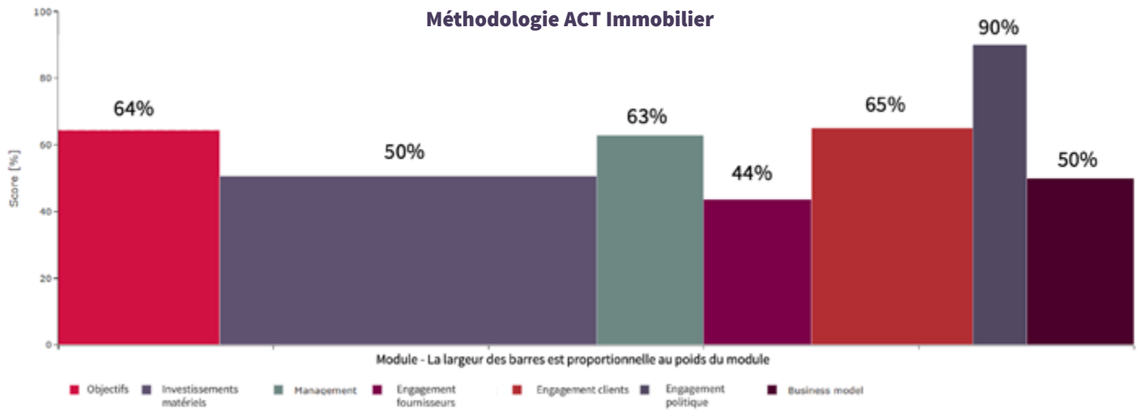
→ 🔴 **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**
Pas d'informations mais une résolution avait déjà été présentée en 2022.

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2022
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

analysé par

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
57%	ABCDE	=



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Mercialys a mis en place des objectifs SBTi en intensité alignés 1.5°C à horizon 2030 et 2050 (mis à jour en 2025) sur ses actifs possédés et gérés. Toutefois, l'entreprise ne semble pas définir d'objectif spécifique pour les actifs nouvellement acquis, et n'intègre pas ses émissions liées à la production de biens et services achetés (scope 3 cat. 1) dans ses objectifs 2030. En outre, l'entreprise pourrait se fixer des objectifs intermédiaires entre 2030 et 2050.

2. Investissement matériel : Les émissions de scope 1&2 sont en nettes diminution. Toutefois, l'entreprise ne reporte qu'un scope 2 market-based, c'est-à-dire reposant essentiellement sur des contrats d'achat d'électricité « verte ». L'entreprise ne publie pas ses émissions verrouillées, ni les émissions projetées de ses bâtiments loués.

5. Management : Le sujet du changement climatique est intégré à la gouvernance et traité au niveau du Conseil d'Administration de Mercialys. Des KPIs environnementaux sont intégrés à la rémunération variable annuelle du Directeur Général. Cependant, l'entreprise ne mentionne pas s'être projetée différents scenarios climatiques afin d'évaluer les risques sur ses activités.

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : Malgré un code de conduite contenant des critères environnementaux, l'intégration des enjeux climatiques dans la gestion des fournisseurs reste limitée, avec l'absence d'objectifs spécifiques de réduction des émissions, ou de critères carbone systématiques dans les décisions d'achat. Toutefois, Mercialys a développé des clauses environnementales dans ses contrats clients et a pour objectif que 100% des locataires soient attachés à ces engagements d'ici 2030. Ces clauses visent principalement le partage de données entre locataire et propriétaire, ainsi que la mise en place de plans d'actions pour améliorer la performance environnementale de l'actif.

8. Engagement public : L'entreprise affiche un soutien public à l'Accord de Paris mais pourrait mettre en place un processus de revue des positions et activités professionnelles dont l'entreprise est membre ou partenaire.

9. Modèle d'affaires : Mercialys développe une approche visant à favoriser la mobilité durable autour de ses centres commerciaux., à travers le déploiement d'équipements favorisant les modes de mobilité bas-carbone (bornes de recharge pour véhicules électriques, parkings vélos, espaces de covoiturage) et l'accessibilité des sites par les transports en commun.

analysé par

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
57%	ABCDE	=

Éléments d'évaluation du plan de transition

Cohérence climatique (score narratif) : Mercialys a un plan de transition structuré, mais les actions identifiées sur son scope 3 qui représente plus de 90% des émissions restent lacunaires. Par ailleurs, l'entreprise ne publie pas de plan d'action long-terme, ce qui rend l'objectif « net zero » à horizon 2050 peu crédible. Mercialys ne fait pas l'objet de controverse environnementale.

Score de tendance : L'entreprise semble en mesure d'améliorer sa performance dans les prochaines années ; cependant, elle doit mettre en place et justifier de leviers d'action sur le scope 3 pour y parvenir et améliorer sa performance.

Domaines d'amélioration identifiés :
- Mercialys devrait détailler son plan d'action et l'impact des leviers, notamment concernant son scope 3 qui représente 90% des émissions.
- Mercialys pourrait publier une donnée plus détaillée, notamment concernant son scope 2 location-based, ses CAPEX par actifs, l'évolution future de son portefeuille ou encore les montants engagés dans la transition.
- Mercialys devrait se fixer des jalons intermédiaires en vue de son objectif long-terme « net zero », afin de renforcer la crédibilité de son engagement.

MÉTHODOLOGIE ACT
secteur Promotion Immobilière

L'ensemble des éléments constitutifs de la méthodologie ACT pour le secteur Promotion Immobilière est à retrouver sur **son site**. L'évaluation détaillée est synthétisée par une note reposant sur trois critères : performance, cohérence globale et tendance. Elle prend la forme suivante :

- **Performance :** chiffre compris entre 0 et 100
- **Evaluation (cohérence) :** lettre comprise entre A et E
- **Tendance :** + (amélioration), - (dégradation), = (stable)

module	indicateur
1. Objectifs	1.1 Alignement des objectifs de réduction des bâtiments détenus
	1.2 Alignement des objectifs de réduction des nouveaux bâtiments (phase d'utilisation)
	1.3 Alignement des objectifs de réduction pour les bâtiments rénovés (phase d'utilisation)
	1.4 Alignement des objectifs de réduction des matériaux intégrés aux nouveaux bâtiments
	1.5 Horizon temporel des cibles
	1.6 Objectif historique et performance de l'entreprise
4. Performance des produits vendus	4.1 Alignement de la tendance en matière de performance carbone pour les nouveaux bâtiments (phase d'utilisation)
	4.2 Part de bâtiments bas carbone
	4.3 Part de bâtiments sujets à une rénovation thermique
	4.4 Emissions verrouillées
5. Management	5.1 Supervision des enjeux liés au changement climatique
	5.2 Capacité de surveillance du changement climatique
	5.3 Etat du plan de transition
	5.4 Incitations à la gestion du changement climatique
	5.5 Test de scénario sur le changement climatique
6. Fournisseurs	6.1 Stratégie visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	6.2 Activités visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de GES
7. Clients	7.1 Stratégie visant à influencer le comportement des clients afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	7.2 Activités visant à inciter les clients à réduire leurs émissions de GES
8. Politique d'engagement	8.1 Politique de l'entreprise en matière d'engagement avec les associations professionnelles
	8.2 Positionnement sur les politiques climatiques importantes
9. Modèle d'affaires	9.1 Intégration de l'économie à faibles émissions de carbone dans le modèle d'entreprise actuel et futur

Score d'évaluation
1. Modèle d'affaires et stratégie
2. Cohérence et crédibilité
3. Qualité des données
4. Réputation
5. Risques

Score de tendance
1. Probabilité d'évolution des émissions
2. Évolution du modèle d'affaire et de la stratégie

EVALUATION SAY ON CLIMATE

ALTAREA — pays : France — année : 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

40% ↓

ACT ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

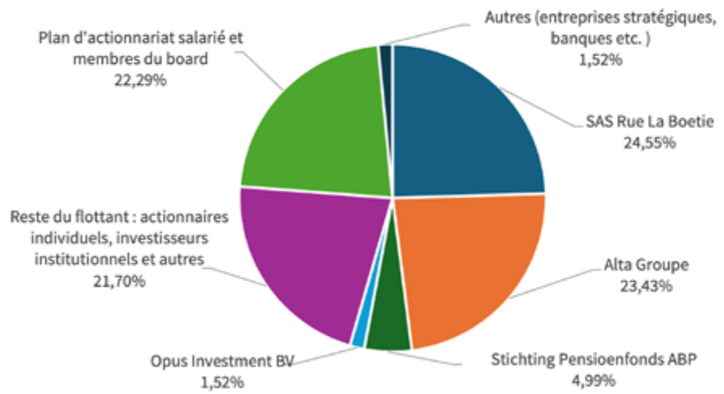
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
47%	ABCDE	+

Altarea ne communique plus sur une ambition de neutralité carbone, ce qu'elle faisait pour son activité foncière en 2025. L'entreprise déclare s'être engagée en 2026 à un **travail d'évaluation des conditions d'un alignement avec une trajectoir compatible avec 1,5 °C,** déclarant toutefois ne pas avoir une trajectoire alignée avec un scénario 1,5°C à ce jour. Elle ne fait plus référence à la méthode par contraction SBTi par rapport à un niveau 1,5°C . En revanche, **l'entreprise a rehaussé ses objectifs de réduction de ses émissions pour 2030. Des objectifs de long terme sont désormais attendus.** Comme l'année dernière, les actions sont détaillées et la part de contribution à la décarbonation par grand type d'actions est donnée, mais elles pourraient être davantage quantifiées. **L'alignement des CAPEX à la taxonomie a sensiblement progressé passant de 61,8% à 74,4%.** Enfin et en dépit des axes d'amélioration identifiés, nous saluons la mise en place d'un Say on Climate depuis 2023.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 4 juin 2026

90,6% Pour	1,7% abstention	7,7% contre

Répartition du capital d'Altarea



EVALUATION SAY ON CLIMATE

ALTAREA

Alignement avec les recommandations du FIR : **40%** ↓

↓ 🔴 **Ambition Net Zero 2050**

L'entreprise déclare « garantir une contribution tangible à la lutte contre le changement climatique »
Par ailleurs, le Groupe n'a pas souhaité financer des réductions ou des absorptions de GES. Altarea analyse l'opportunité de le faire dans les prochaines années mais n'a pas encore valorisé ce montant projeté.

▹ Absence d'ambition de neutralité carbone
▹ Ne fait plus référence à une ambition de zero émission nette sur l'activité foncière d'ici 2030
▹ Absence d'information sur la part de compensation/réduction

↓ 🔴 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**

Tout en poursuivant la mise en œuvre de sa trajectoire carbone actuelle, Altarea a engagé en 2026 un travail de cadrage méthodologique visant à évaluer les conditions d'un alignement avec une trajectoire compatible avec 1,5 °C, conformément aux meilleures pratiques internationales.

▹ L'entreprise déclare que la trajectoire actuelle de ses émissions carbone ne peut être considérée comme alignée avec une trajectoire 1,5 °C au sens des Accords de Paris sans donner de détails sur le scénario de référence suivi
▹ L'entreprise déclare évaluer les conditions d'un alignement avec 1,5°c mais ne fait plus référence à un engagement de fixation de science-based targets afin d'être conforme à l'objectif de maintien « en-dessous de 1,5°C » comme en 2023

→ 🟢 **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 2 location-based	SCOPE 3
1454 tCO2eq (vs.1931)	1042 tCO2eq (vs 859)	1334 tCO2eq (vs 1297 tCO2eq)	585 205 tCO2eq (vs 772 819 tCO2eq)

Détaille également l'information par segment d'activités (promotion, foncière et corporate, nouvelles activités)
En 2025, la baisse de -24 % des émissions de GES vs .2024 se décompose entre : -13 % d'effet taux lié à la baisse de l'intensité carbone surfacique et -11 % d'effet volume lié à la baisse d'activité de la promotion résidentielle. Par rapport à 2019 baisse de 63% des émissions en absolu

o Le Groupe n'intègre pas les émissions liées au transport des visiteurs pour lesquelles il ne dispose pas de levier direct. À titre d'information, elles ont représenté 206 milliers de tonnes en 2025 (contre 198 milliers de tonnes en 2024).

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**

▹ Les objectifs court termes ne sont pas explicités.

→ 🟠 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**

Révision des objectifs de décarbonation pour se fixer des objectifs plus ambitieux :
À horizon 2030, Altarea estime que son intensité surfacique moyenne sera comprise entre 800 $kgCO_2e/m^2$ et 900 $kgCO_2e/m^2$ (contre 900 $kgCO_2e/m^2$ et 1 000 $kgCO_2e/m^2$ précédemment) et entre 700 et 780 milliers de tonnes de CO_2e contre 850 et 950 milliers de tonnes de CO_2e précédemment, soit -18 %
Réduction 2019-2030 Groupe: de - 51 % à -56 % (vs. précédents objectifs: de -46 % à -39 % par rapport à 2019) en absolu; objectif également en intensité surfacique pour les 3 segments d'activités

▹ Objectfis non validés par un tiers à ce jour
▹ L'entreprise prévoit une augmentation de ses émissions en absolu entre 2025 et 2030 liée à l'effet volume

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**

▹Les objectifs long terme ne sont pas explicités

Légende

o L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

ALTAREA

Alignement avec les recommandations du FIR : **40%** ↓

→ 🟠 **Mesures du plan d'actions**

・Communique sur la part de CA aligné: 73,9% niveau groupe (vs. 68,6% en 2024) et. 97,7% éligible
Détail du plan d'actions :
・scopes 1 & 2: déplacement des collaborateurs, arrêt progressif des chaudières à gaz sur les actifs de la foncière concernés d'ici à 2035, baisse de la quantité rechargée par fluide frigorigène avec une division/10 d'ici à 2030, …
・ Scope 3: actions sur les matériaux et architecture et énergie pour la promotion (rationalité des matériaux consommés, utilisation de matériaux moins carbonés, réemploi, diminution des installations avec énergies fossiles,...), optimisation des consommations et services pour la foncière, …

▹Pas d'informations d'horizon de temps sur le plan d'actions
▹Le groupe calcule la part de chaque pôle d'activité et de certaines actions dans la décarbonation mais les mesures pourraient être davantage chiffrées permettant de mieux comprendre la contribution de chacune aux objectifs de réduction fixés

↑ 🟢 **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**

2025: 98,1% éligibles et 74,4% alignés (170,8 millions €) : forte progression vs 2024 qui se situait à 61,8%
Répartition en 3 postes: transports, installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables et acquisition et propriété de bâtiment

Pas d'information sur les CAPEX chiffrés par scope

→ 🟠 **Rémunération**

・Rémunération variable pour la gérance d'Altarea pour 2025 : une partie de la rémunération variable (maximum de 350 k€ HT) est liée à des critères quantitatifs extra-financiers suivant l'atteinte d'objectifs liés au climat et aux ressources humaines dont 25 % conditionnés à la durabilité des activités du Groupe sur le plan environnemental (mesuré par l'alignement du CA à la taxonomie) et 25 % conditionnés à la performance carbone du Groupe (montant progressif selon l'atteinte de seuils portant sur les émissions de GES du Groupe en 2025 au regard de ses activités → mesuré en grammes de CO2/€ CA consolidé)

・Absence de variable pluriannuel
▹Manque de cohérence avec les objectifs fixés en intensité surfacique(CO_2 /m2)
▹Objectif carbone atteint en 2025 mais en deçà de ses ambitions (selon la déclaration de l'entreprise)

・Rémunération variable de la gérance d'Altareit* pour 2025 : 50% du variable lié à des critères extra-financiers porte sur le thème climat : déploiement de la stratégie de décarbonation dans les activités de promotion
▹Objectif simplement qualitatif, indicateurs non divulgués et objectif climat atteint en 2025 mais en deçà de ses ambitions (selon la déclaration de l'entreprise)

Politique de rémunération 2026 inchangée en ce qui concerne les éléments de variable

*Filiale cotée détenue à 99% par la société Altarea

→ 🟠 **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**

Pas d'engagement sur une consultation annuelle sur la mise en œuvre mais présentation d'un say on Climate depuis 2023

→ 🟠 **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**

Assemblée Générale est consultée pour la quatrième année consécutive sur la stratégie Climat de la Société présentée au sein du Rapport d'Activité 2025

Légende

o L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence

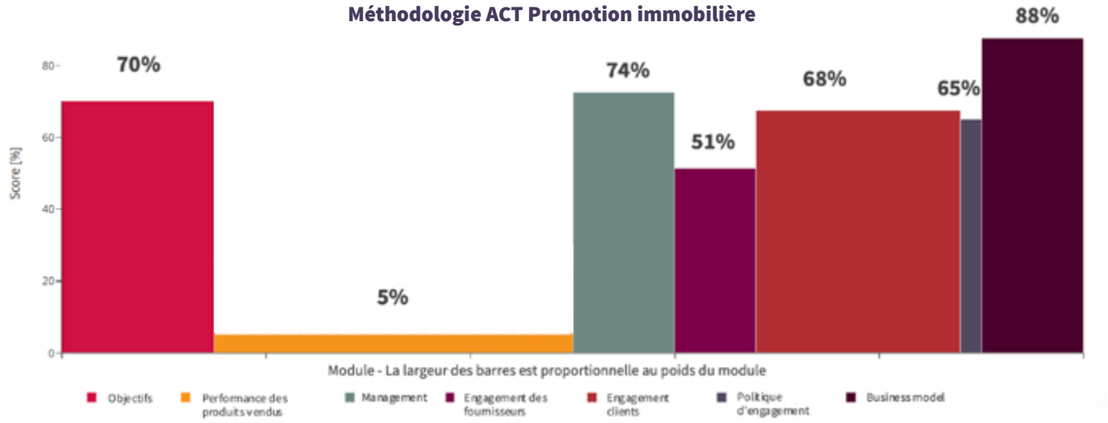
▹ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025

↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

analysé par

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
47%	ABCDE	+



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Altarea s'est fixé trois objectifs carbone distincts (promotion, foncière et groupe), avec une atteinte confirmée des objectifs précédents et une gouvernance climat intégrée à la rémunération, mais sa trajectoire n'est pas encore alignée avec un scénario à 1,5 °C (travail en cours pour 2026) et aucun objectif spécifique n'est défini pour la rénovation thermique ni pour les matériaux hors émissions du scope 3 liées à la construction.

4. Performance des produits vendus : L'intensité carbone a fortement diminué entre 2024 et 2025, mais cette baisse reste insuffisante au regard de la hausse observée les années précédentes. L'alignement taxonomique du chiffre d'affaires atteint 73,9 % en 2025, dont 5,3 % lié à la rénovation ; toutefois, l'absence de données sur la période 2020-2023 ne permet pas une évaluation complète de cet indicateur, et la métrique carbone dynamique utilisée n'est pas conforme à la méthodologie ACT.

5. Management : La gouvernance RSE est déployée au plus haut niveau hiérarchique, avec des dispositifs de rémunération variable indexés sur des indicateurs carbone pour les salariés ; toutefois, l'absence de publication d rapport climat en 2025, celui-ci étant encore en cours d'élaboration, ne permet pas d'en apprécier formellement le contenu et la robustesse.

6/7. Engagement de la chaine de valeur : La stratégie fournisseurs est formalisée à travers une veille bas carbone, le recours à des ACV réelles couvrant 37 % des opérations, des évaluations RSE et des vérifications annuelles de conformité REACH sur un échantillon représentatif ; toutefois, l'absence de données quantitatives sur le nombre de fournisseurs engagés limite l'évaluation de sa robustesse. Par ailleurs, les programmes clients sont structurés autour de certifications environnementales (BREEAM, HQE) et d'une forte accessibilité aux transports en commun (98 % des logements situés à moins de 500 mètres), mais aucun indicateur quantitatif d'impact ni objectif de réduction des émissions lié à l'engagement client n'est publié.

8. Engagement public : Les positions publiques d'Altarea semblent cohérentes par rapport à ses objectifs climatiques. Toutefois l'entreprise pourrait mettre en place une politique de gouvernance des associations professionnelles couvrant l'ensemble du Groupe. Le processus de revue des positions des associations est à renforcer.

9. Modèle d'affaires : Altarea a développé un modèle économique orienté vers la transition bas carbone, avec 4 activités dédiées opérationnelles (Woodeum, Histoire & Patrimoine, énergies renouvelables, transformation urbaine mixte). Le CA aligné à la taxonomie atteint 73,9% en 2025, en progression constante depuis 2023 (48,1%). La stratégie est concrète et bien intégrée, mais reste liée à un effet volume à maîtriser lors d'une reprise d'activité.

analysé par

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
47%	ABCDE	+

Éléments d'évaluation du plan de transition

Cohérence climatique (score narratif) : La stratégie carbone est cohérente avec le modèle d'affaires et les engagements publics du Groupe. Un point de vigilance porte sur la partie rénovation thermique, qui n'est pas clairement consolidée dans les reportings publiés, ne permettant pas de juger pleinement de l'impact concret d'Altarea sur cet aspect. De nombreux retraitements ont dû être effectués pour retrouver les données par segment d'activité (foncière, promotion, rénovation) et décomposer les scopes 1, 2 et 3. Les surfaces globales utilisées pour les différentes activités ne sont pas publiées directement. Ces lacunes ne reflètent pas une faible maturité stratégique, mais limitent la traçabilité de l'analyse ACT.

Score de tendance : Malgré les axes d'amélioration identifiés, la direction stratégique d'Altarea est clairement orientée vers la transition bas carbone, avec des preuves concrètes de mise en œuvre et une gouvernance engagée. Le Groupe devrait maintenir et renforcer sa performance bas carbone dans les années à venir, justifiant une note de tendance positive malgré (+).

Domaines d'amélioration identifiés :

- Formaliser et publier le plan de transition climat afin de renforcer la visibilité sur les leviers d'action, les échéances et les moyens mobilisés pour atteindre les objectifs de décarbonation.
- Faire valider la trajectoire de réduction des émissions selon un référentiel reconnu compatible avec un scénario 1,5 °C, afin de démontrer son alignement avec les objectifs climatiques internationaux.
- Renforcer la transparence des indicateurs d'intensité carbone surfacique, en particulier sur les activités de rénovation, afin de mieux apprécier les performances et les progrès réalisés sur ce segment.

EVALUATION SAY ON CLIMATE

ICADE | pays France | année 2026

Notation de transparence
Alignement avec les recommandations du FIR

78% →

ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION

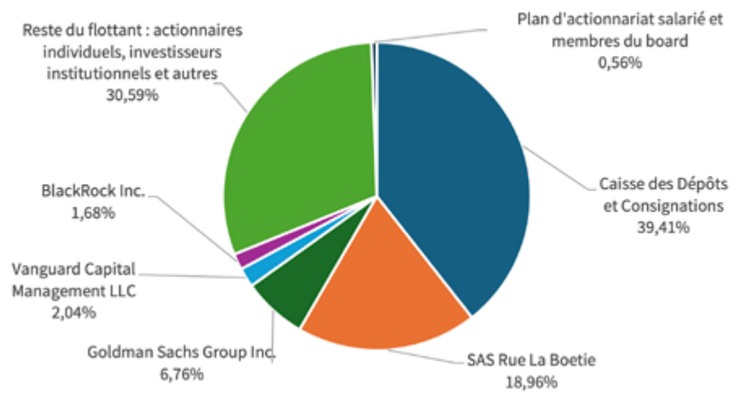
SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
64%	ABCDE	+

Nous saluons une nouvelle fois la **présentation d'un Say on Climate** pour la **cinquième année consécutive** à l'assemblée générale d'ICADE. L'entreprise **a fait valider** par SBTi **son objectif Net Zero 2050** avec le **nouveau standard** spécifique au secteur immobilier, le **« Buildings Sector Science-Based Target-Setting Criteria».** Elle a également **renforcé ses objectifs** de réduction carbone à **2030** assurant dorénavant **une trajectoire 1,5°C sur ses 3 scopes.** ICADE continue également à faire preuve d'un **important niveau de détails** concernant les **différentes mesures de son plan d'action** avec une **quantification de l'impact mesurée** pour la grande majorité d'entre elles.
Néanmoins, **il manque encore des informations** concernant ses **différents leviers d'actions après 2030** et les montants des **CAPEX environnementaux liés au pôle Promotion** représentant 81% des émissions de GES. De plus, **l'objectif de réduction d'intensité carbone** concernant le **pôle Corporate** dans la rémunération variable du Directeur Général **a été réhaussé sans explication** précise quant à cette décision.

Résultat des votes à l'Assemblée générale le 10 juin 2026

95,9%	3,5%	0,6%
Pour	abstention	contre

Répartition du capital d'Icade



EVALUATION SAY ON CLIMATE

ICADE | Alignement avec les recommandations du FIR | **78%** →

↑ 🟢 **Ambition Net Zero 2050**
Objectif de Net Zero sur l'entièreté de la chaîne de valeur d'ici 2050 en neutralisant toutes les émissions résiduelles grâce à des activités d'absorption du carbone.
o Le périmètre d'engagement SBTi exclut 8,7% des émissions globales actuelles (investissements et data-centers)

→ 🟢 **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
Objectif Net Zero 2050 sur les 3 scopes validés par SBTi selon le nouveau standard spécifique au secteur immobilier, le « Buildings Sector Science-Based Target-Setting Criteria ».
Nouvel alignement 1,5°C sur les 3 Scopes dès 2030 (anciennement alignement scénario Well-Below 2°C pour le Scope 3)

→ 🟢 **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**

SCOPE 1	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3
2 362 tCO2eq (vs 2 503) <1%	1 629 tCO2eq (vs 2 074) <1%	270 293 tCO2eq (vs 294 751) 99%

Réduction en absolu de 8% (market based) par rapport à 2024

→ 🔴 **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
▷ Absence d'objectifs intermédiaires précis divulgués entre 2025 et 2030

→ 🟢 **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**
Renforcement de leur objectif 2030 validé par SBTi :
• Réduction de 41% des émissions carbone en absolu sur les scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2019, vs un objectif précédent de -28%
Objectifs de réduction par pôles d'ici 2030 vs 2019 :
• Foncière : 61% d'intensité carbone (kgCO2éq/m2/an) de consommation d'énergie et fuites de fluides frigorigènes (−57% en 2025)
• Promotion: 48% d'intensité carbone (kgCO2éq/m2) de construction/ utilisation des actifs en analyse cycle de vie 50 ans (−36% en 2025)
• Corporate : 46% d'intensité carbone (kgCO2éq/salarié) des déplacements des salariés, consommation d'énergie et fuites de fluides frigorigènes des bâtiments (−14% en 2025)
o Le périmètre d'engagement SBTi sur le pôle Foncière ne prend que 76% du périmètre total en excluant les data centers mais Icade s'engage à définir en 2026 avec ses partenaires opérateurs les ambitions environnementales applicables à ce type d'actif.

→ 🟢 **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**
Objectif 2050 (vs 2019) validés par SBTi :
• Réduction de 90% des émissions carbone en absolu sur les scopes 1, 2 et 3 et compensation des émissions résiduelles.
▷ Le périmètre d'engagement SBTi exclut 8,7% des émissions globales actuelles (investissements et data-centers)

→ 🟢 **Mesures du plan d'actions**
Engagement transversal : aucun nouveau système fossile installé à partir de 2030.
Pôle Foncière
Levier 1: Effet périmètre (rénovations, développements, acquisitions, cessions) - Impact estimé : 3 350 $tCO_2éq$ entre 2019 et 2030
• Réhabilitations lourdes améliorant significativement les DPE et intégration d'une évaluation énergie-carbone dans chaque décision d'acquisition, avec plan de rénovation systématique pour les actifs non performants.
• Cession des actifs une fois rénovés et reloués, selon la stratégie value-add

* Location based : 3 185 tCO2eq (vs 3 704)

Légende
o L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

EVALUATION SAY ON CLIMATE

ICADE | Alignement avec les recommandations du FIR | 78% →

Levier 2: Travaux d'amélioration énergétique - Impact estimé : 3 800 tCO_2éq entre 2019 et 2030
Levier 3: Switchs énergétiques - Impact estimé: 3 600 tCO_2éq entre 2019 et 2030
・ Remplacement des chaudières à gaz par des pompes à chaleur ou raccordement aux réseaux de chaleur urbains (consommation de gaz divisée par deux entre 2019 et 2025)
Levier 4: Stratégie d'achat d'énergie renouvelable - Impact estimé : 4 300 tCO_2éq entre 2019 et 2030
・ Part d'énergie renouvelable achetée par Icade : 84 %. Part globale (Icade + locataires) : 66 % en 2025, soit 273 529 MWhef
Levier 5: Facteurs externes (non maîtrisé) - Impact estimé : 3 300 tCO_2éq entre 2019 et 2030
・ Diminution des facteurs d'émission des réseaux de chaleur et du mix électrique résiduel (progression du nucléaire et des renouvelables)

Alignement réglementaire : 96 % des bureaux «well positioned» alignés d'ici 2030 sur les objectifs SBTi
Accompagnement des locataires avec des annexes environnementales aux baux et des comités environnementaux annuels

Pôle Promotion
Levier 1: Amélioration de la performance énergétique - Impact estimé : 29 000 tCO_2éq entre 2019 et 2030
- Optimisation de l'enveloppe et des systèmes énergétiques en avance sur les seuils RE2020. En 2025, 62% des opérations ont au moins un an d'avance sur les seuils énergie-carbone RE2020
Levier 2: Abandon du gaz - Impact estimé : 68 000 tCO_2éq entre 2019 et 2030
- Anticipation de la RE2020. En 2025, 89% des opérations dotées d'un système de chauffage sont alimentées par des pompes à chaleur, chaudières à bois ou réseaux de chaleur (197 003 m^2) ; seuls 6 % restent au gaz ou à l'électricité classique (12 972 m^2)
Levier 3: Sobriété architecturale - Impact estimé: 22 000 tCO_2éq entre 2019 et 2030
- Objectif : 1/3 des opérations en restructuration d'ici 2030
Levier 4: Optimisation poids carbone des matériaux - Impact estimé : 45 000 tCO_2éq entre 2019 et 2030, dont 3 000 tCO_2 pour le réemploi
- Prescriptions bas carbone dans les achats et partenariats fournisseurs. En 2025, 13 % des opérations intègrent des matériaux biosourcés ou géosourcés (32 027 m^2)

Pôle Corporate
- Réduction de l'intensité carbone couvrant les déplacements des salariés, la consommation d'énergie des bureaux et les fuites de fluides frigorigènes avec une électrification complète de la flotte de véhicules de fonction prévue à horizon 2028
- Résultat 2025 : 2 408 kgCO_2éq/salarié, soit −14 % depuis 2019 (objectif : −46 % d'ici 2030)
o Pas de mesure de plan d'action divulgué après 2030.

→ 🟠 **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**
Alignement à la Taxonomie Européenne :
- CAPEX éligibles/ alignés : 95%/ 78%, soit 225 M€ (73% proviennent de l'activité Acquisition et propriété de bâtiments)
- Dont CAPEX environnementaux alignés : 29,1 M€ sur 38,4 M€ en 2024-25 / 122 M€ sur 145 M€ visés en 2030 de CAPEX environnementaux
Les OPEX sont considérés comme non matériels et ne font pas l'objet d'un suivi taxonomique détaillé.

Icade a défini un plan d'investissement environnemental de 145 M€ sur la période 2024–2030 (soit ~21 M€/an en moyenne), dédié à son patrimoine en exploitation. Ce plan s'inscrit dans le cadre de ses engagements SBTi et du Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET).
Répartition des CAPEX environnementaux 2024-2025 :
- Travaux d'amélioration énergétique et rénovation: 20,1 M€, cible 84 M€ entre 2024-2030
- Switchs énergétiques et énergie renouvelable : 3,0 M€, cible 22 M€ entre 2024- 2030
- Bornes de recharge véhicule électrique : 6,1 M€, cible 16 M€ entre 2024- 2030
- Autres (adaptation, biodiversité, etc.) : 9,2 M€, cible 23 M€ entre 2024- 2030
▷ Ces CAPEX représentent en moyenne 21M€ par an. Montant relativement faible au regard des CAPEX totaux en 2025 : 286 M€ (7%)
▷ Absence du montant d'investissement communiqué sur les autres pôles notamment le pôle Promotion (Energie, Renouvellement des matériaux, Construction) qui représente 221 045 tCO2eq soit environ 81% des émissions de GES

*Les actionnaires sont invités à s'exprimer sur l'ambition et les progrès réalisés par la Société

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

EVALUATION SAY ON CLIMATE

ICADE | Alignement avec les recommandations du FIR | 78% →

↓ 🟠 **Rémunération**
Rémunération du Directeur général
Le rapport et la politique de rémunération du Directeur Général ont les mêmes critères carbones.
Variable annuel pour 2026 : 10% sur un objectif de réduction carbone avec 3 cibles d'intensité carbone fixées
・ Foncière : 7,2 kg CO2éq/m2 (stable par rapport à 2025, la Foncière étant en avance sur son objectif) ;
・ Promotion : 897 kg CO2éq/m2 (stable par rapport à 2025) ;
・ Corporate : 2 276 kg CO2éq/salarié (ETP) (2 408 kgCO2éq/salarié en 2025, soit une cible de - 5,5 % par rapport à 2025) ;
Superformance possible jusqu'à 110%. En 2025, l'objectif du pôle Foncière atteint à 110 %, pôle Promotion à 100 % et celui du pôle Corporate non atteint. Cela donne ainsi une atteinte à 73 % de ce critère.
Attribution d'actions de performance : 20% des critères d'attribution liés au respect de la trajectoire SBTi sur la période d'acquisition.
▷ Réhaussement de l'objectif non atteint pour le pôle Corporate comparé à 2025 (cible passe de 1 969 kg CO2éq/salarié à 2 276 kg CO2éq/salarié)

→ 🟢 **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**
L'atteinte des résultats fait l'objet d'un vote annuel des actionnaires

→ 🟠 **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie***
Pas de vote spécifique sur la stratégie tous les 3 ans

Légende
O L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

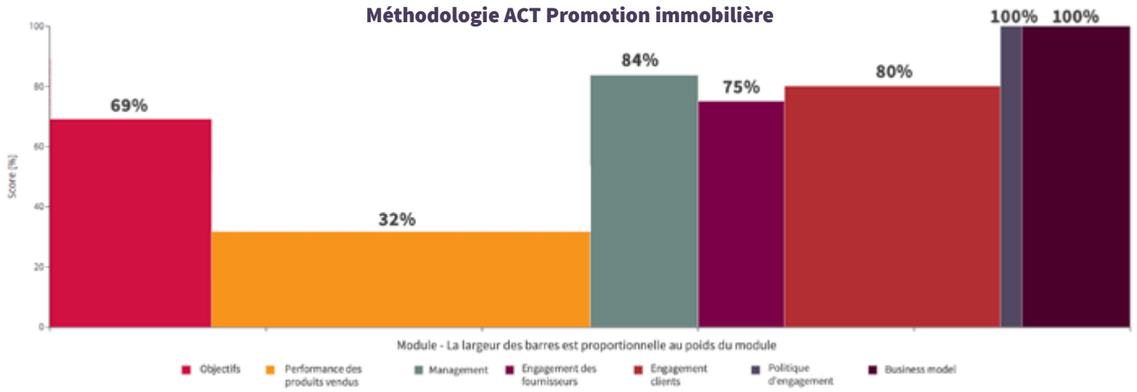
Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025
↑ Augmentation | → Stagnation | ↓ Baisse

analysé par

ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
64%	ABCDE	+

Méthodologie ACT Promotion immobilière



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Icade s'est fixée des objectifs ambitieux sur ses activités de promotion et de foncière. Néanmoins, une déclinaison plus fine de ces engagements selon les usages, la nature des opérations ou les catégories d'émissions permettrait de mieux cibler les spécificités de décarbonation de chaque famille de projet.

4. Performance des produits vendus : Les bâtiments développés ou exploités par Icade présentent un niveau d'émissions conforme aux trajectoires de décarbonation attendues dans le secteur. Toutefois, une information plus détaillée sur la proportion de projets réellement bas-carbone, qu'ils soient neufs ou rénovés, permettrait de renforcer l'évaluation de leur performance. Par ailleurs, l'entreprise est exposée à des émissions verrouillées importantes dues aux chaudières à gaz ou à fioul présentes dans certains des immeubles qu'elle détient.

5. Management : La gouvernance de la décarbonation est assurée directement par la direction générale, avec une part significative de la rémunération variable du COMEX indexée sur les résultats RSE, dont la progression des indicateurs carbone. L'entreprise anticipe les enjeux climatiques sur le long terme, mais des détails quantitatifs (émissions, investissements…) sur la période post-2030 permettraient de crédibiliser les engagements de l'entreprise.

6/7. Engagement de la chaine de valeur : Icade réalise de façon quasi-systématique des évaluations RSE auprès de ses fournisseurs, mais pourrait aller plus loin en développant avec eux des initiatives communes pour accélérer leur transition carbone. L'entreprise encourage également ses clients à réduire leurs émissions, notamment via l'offre de bâtiments bas-carbone et la signature de baux intégrant des engagements climatiques, couplées à des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

8. Engagement public : Les prises de position d'Icade vont clairement dans le sens d'une transition vers une économie bas-carbone. Aucune controverse notable n'est associée à l'entreprise sur le climat ; au contraire, elle contribue activement à faire évoluer les pratiques du secteur immobilier en membre à de groupes professionnels reconnus pour leur travail sur la construction bas-carbone (Hub Bas Carbone, OID, BBCA, etc.).

9. Modèle d'affaires : Icade fait évoluer ses activités vers des modèles compatibles avec une économie bas-carbone, comme la réhabilitation, le financement de projets forestiers et agricoles certifiés Label Bas-Carbone ou encore le développement d'une filiale spécialisée en ingénierie à valeur ajoutée carbone. Même si certaines activités doivent encore démontrer leur rentabilité ou leur capacité à changer d'échelle, l'entreprise se fixe des objectifs ambitieux et joue un rôle précurseur dans l'adoption de nouvelles pratiques alignées avec la transition bas-carbone.

analysé par

ACCELERATE © CLIMATE TRANSITION

SCORE DE PERFORMANCE	SCORE NARRATIF	SCORE DE TENDANCE
64%	ABCDE	+

Éléments d'évaluation du plan de transition

Cohérence climatique (score narratif) : Icade présente une stratégie de décarbonation robuste et crédible. Les objectifs climatiques sont ambitieux, le plan de transition est voté en assemblée générale, et les investissements réalisés témoignent d'un engagement structurel. La stratégie est cohérente avec les actions menées (réhabilitation, matériaux biosourcés…).

Score de tendance : Au regard des orientations stratégiques prises (renforcement des objectifs, diversification bas-carbone, gouvernance), la tendance des émissions futures d'Icade semble être à la baisse. Toutefois la note globale d'Icade diminue, notamment en raison de la baisse du score lié aux émissions verrouillées. Cette évolution s'explique par deux facteurs : d'une part la méthodologie ACT a mis à jour son référentiel, qui est désormais plus ambitieux, et d'autre part la réduction des émissions verrouillées de l'entreprise est moins rapide que la baisse de l'activité.

Domaines d'amélioration identifiés :
- Icade pourrait préciser spécifiquement pour les pôles Promotion et Foncière la part de bâtiments rénovés, et créer des indicateurs spécifiques de suivi pour ces bâtiments ($kgCO2e/m^2$, surfaces futures, etc.)
- L'entreprise pourrait également donner des informations sur la part de bâtiments bas-carbone pour chaque pôle.
- Enfin, Icade pourrait publier des analyses chiffrées et détaillées des activités projetées à 2030 et jusqu'à 2050 (notamment sur l'évolution des surfaces en m^2 de chaque pôle).

IV LISTE DES ENTREPRISES QUI ONT SOUMIS UN *SAY ON CLIMATE* DEPUIS 2020

Say on Climate 2020 (1)

- **Aena** *(Espagne)*

Say on Climate 2021 (27)

- **Aena** *(Espagne)*
- **Atos** *(France)*
- **Aviva** *(UK)*
- **BHP Group Ldt** *(UK)*
- **BHP Group Limited** *(Australie)*
- **Canadian National Railway Company** *(Canada)*
- **Ferrovial**[10] *(Espagne)*
- **Gestamp Automocion** *(Espagne)*
- **Glencore** *(Suisse)*
- **HSBC Holdings** *(UK)*
- **Iberdrola** *(Espagne)*
- **Investec Plc** *(UK & Afrique du Sud)*
- **Investec Plc** *(UK & Afrique du Sud)*
- **Moodys Corporation (USA)**
- **National Grid** *(UK)*
- **Nestle** *(Suisse)*
- **Ninety One Ltd** *(Afrique du Sud)*
- **Ninety One Plc** *(UK)*
- **S&P Global** *(USA)*
- **Sasol** *(Afrique du Sud)*
- **Severn Trent Plc** *(UK)*
- **Shell** *(Pays-Bas)*
- **SSE** *(UK)*
- **TotalEnergies** *(France)*
- **Unilever** *(UK)*
- **Vinci** *(France)*

(10) Ferrovial a soumis deux votes Say on Climate distincts en 2021

Source ISS STOXX

LISTE DES ENTREPRISES QUI ONT SOUMIS UN *SAY ON CLIMATE* DEPUIS 2020

Say on Climate 2022 (49)

- **Aena** *(Espagne)*
- **AGL Energy Limited** *(Australie)*
- **Amundi** *(France)*
- **Anglo American Plc (USA)**
- **APA Group (Australie)**
- **Aviva** *(UK)*
- **Barclays PLC** *(UK)*
- **BP Plc** *(UK)*
- **Canadian National Railway Company** *(Canada)*
- **Canadian Pacific Kansas City Limited** *(Canada)*
- **Carmila** *(France)*
- **Carrefour** *(France)*
- **Centrica** *(UK)*
- **Electricite de France** *(France)*
- **Elis** *(France)*
- **Engie** *(France)*
- **Equinor** *(Norvège)*
- **Ferrovial** *(Espagne)*
- **Getlink** *(France)*
- **Glencore** *(Suisse)*
- **Holcim** *(Suisse)*
- **Icade** *(France)*
- **Kingspan Group** *(Irlande)*
- **La Francaise de l'Energie** *(France)*
- **London Stock Exchange Group** *(UK)*
- **M&G** *(UK)*
- **Mercialys** *(France)*
- **Mundys SpA** *(Italie)*
- **National Grid** *(UK)*
- **NatWest Group** *(UK)*
- **Nexity** *(Espagne)*
- **Ninety One Ltd** *(Afrique du Sud)*
- **Ninety One Plc** *(UK)*
- **Origin Energy Limited** *(Australie)*
- **Pennon Group Plc** *(UK)*
- **Repsol SA (Espagne)**
- **Rio Tinto Limited** *(UK)*
- **Rio Tinto Plc** *(UK)*
- **Santos Limited** *(Australie)*
- **Sasol** *(Afrique du Sud)*
- **Shell** *(Pays-Bas)*
- **Sims Limited** *(USA)*
- **South32 Ltd** *(Australie)*
- **SSE** *(UK)*
- **Standard Chartered Plc** *(UK)*
- **TotalEnergies** *(France)*
- **UBS Group AG** *(Suisse)*
- **United Utilities Group Plc** *(UK)*
- **Woodside Energy Group** *(Australie)*

Source ISS STOXX

LISTE DES ENTREPRISES QUI ONT SOUMIS UN *SAY ON CLIMATE* DEPUIS 2020

Say on Climate 2023 (26)

- **Acciona** *(Espagne)*
- **Aena** *(Espagne)*
- **Altarea** *(France)*
- **Alzchem Group AG (Allemagne)**
- **Amundi** *(France)*
- **Aviva** *(UK)*
- **Canadian National Railway Company** *(Canada)*
- **Canadian Pacific Kansas City Limited** *(Canada)*
- **Covivio** *(France)*
- **Credit Suisse Group AG** *(Suisse)*
- **EDP-Energias de Portugal SA** *(Portugal)*
- **Ferrovial** *(Espagne)*
- **Glencore** *(Suisse)*
- **Holcim** *(Suisse)*
- **Icade** *(France)*
- **Incitec Pivot Limited** *(Australie)*
- **Klepierre** *(France)*
- **Legal & General Group Plc** *(UK)*
- **Ninety One Ltd** *(Afrique du Sud)*
- **Ninety One Plc** *(UK)*
- **Pennon Group** *(UK)*
- **Schneider Electric SE** *(France)*
- **Shell** *(Pays-bas)*
- **SSE** *(UK)*
- **TotalEnergies** *(France)*
- **Vallourec SA** *(France)*

Source ISS STOXX

LISTE DES ENTREPRISES QUI ONT SOUMIS UN *SAY ON CLIMATE* DEPUIS 2020

Say on Climate 2024 (27)

- **Aena** *(Espagne)*
- **Altarea** *(France)*
- **Amundi** *(France)*
- **Aviva** *(UK)*
- **BHP Group Limited** *(UK)*
- **Canadian National Railway Company** *(Canada)*
- **Canadian Pacific Kansas City Limited** *(Canada)*
- **EDP-Energias de Portugal SA** *(Portugal)*
- **Eramet** *(France)*
- **Essentra** *(Australie)*
- **Ferrovial** *(Espagne)*
- **GEA** *(Allemagne)*
- **Gecina** *(France)*
- **Glencore** *(Suisse)*
- **Holcim** *(Suisse)*
- **Icade** *(France)*
- **National Grid** *(UK)*
- **Ninety One Ltd** *(Afrique du Sud)*
- **Ninety One Plc** *(UK)*
- **Pennon Group** *(UK)*
- **Repsol SA** *(Espagne)*
- **Sasol** *(Afrique du Sud)*
- **Shell** *(Pays-bas)*
- **SSE** *(UK)*
- **TotalEnergies***(France)*
- **Unilever** *(UK)*
- **Woodside Energy Group** *(Australie)*

Source ISS STOXX

LISTE DES ENTREPRISES QUI ONT SOUMIS UN *SAY ON CLIMATE* DEPUIS 2020

Say on Climate 2025 (29)

- **Aena** *(Espagne)*
- **AGL Energy Limited** *(Australie)*
- **Altarea** *(France)*
- **Amundi** *(France)*
- **APA Group** *(Australie)*
- **Aviva** *(UK)*
- **Canadian National Railway Company** *(Canada)*
- **Canadian Pacific Kansas City Limited** *(Canada)*
- **Carmila** *(France)*
- **Centrica** *(UK)*
- **Engie** *(France)*
- **Equinor** *(Norvège)*
- **Ferrovial** *(Espagne)*
- **Holcim** *(Suisse)*
- **Icade***(France)*
- **Infrastrutture Wireless Italiane** *(Italie)*
- **LNA Santé** *(France)*
- **Ninety One Ltd** *(Afrique du Sud)*
- **Ninety One Plc** *(UK)*
- **Origin Energy Limited** *(Australie)*
- **OVHcloud** *(France)*
- **Pennon Group** *(UK)*
- **Rio Tinto Limited** *(Australie)*
- **Rio Tinto Plc** *(UK)*
- **Santos Limited** *(Australie)*
- **Severn Trent** *(UK)*
- **SFL** *(France)*
- **South32 Ltd.***(Australie)*
- **SSE** *(UK)*

Source ISS STOXX

LISTE DES ENTREPRISES QUI ONT SOUMIS UN *SAY ON CLIMATE* DEPUIS 2020

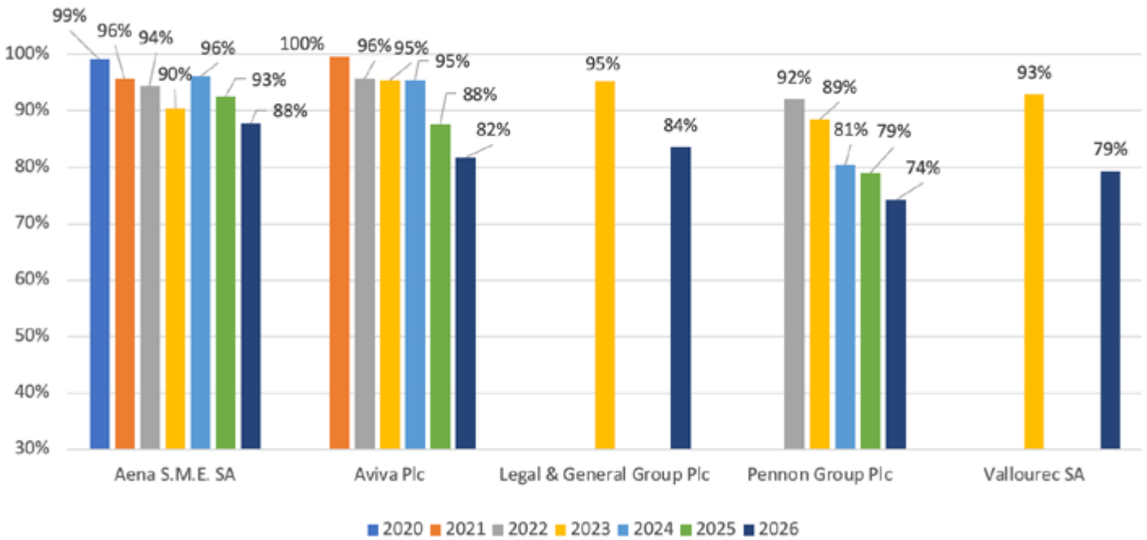
Say on Climate 2026 (18)

- **Aena** *(Espagne)*
- **Altarea** *(France)*
- **Amundi** *(France)*
- **Anglo American Plc** *(UK)*
- **Aviva** *(UK)*
- **Canadian National Railway Company** *(Canada)*
- **Canadian Pacific Kansas City Limited** *(Canada)*
- **Ferrovial** *(Espagne)*
- **Icade** *(France)*
- **Legal & General Group Plc** *(UK)*
- **Mercialys SA** *(France)*
- **Ninety One Ltd** *(Afrique du Sud)*
- **Ninety One Plc** *(UK)*
- **OVHcloud** *(France)*
- **Pennon Group** *(UK)*
- **Schneider Electric SE** *(France)*
- **United Utilities Group Plc** *(UK)*
- **Vallourec SA** *(France)*

Source ISS STOXX

V ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DES VOTES SOC
DEPUIS 2020

Top 5 des plus **fortes évolutions du taux d'approbation** des SoC entre 2020 et 2026



Afin de trouver **le Top 5 des plus fortes évolutions du taux d'approbation,** le FIR a calculé la différence entre le taux de première année et celui de la dernière année de soumission d'un vote sur le plan de transition et a retenu les plus grands écarts. Ces évolutions sont de -18 points pour Pennon Group Plc, -17,9 points pour Aviva Plc, -13,7 points pour United Utilities Group Plc, -11,7 points pour Legal & General Group Plc et -11,5 points Aena S.M.E. SA.

Pour rappel, chaque taux d'approbation a été recalculé par le FIR en prenant en compte l'abstention (nombre de vote pour/nombre total de votes : pour + contre + abstention).

Évolution moyenne du taux d'approbation des SoC entre 2021 et 2025 :

2021 : 93% (27 SoC)
2022 : 86,4% (49 SoC)
2023 : 89,3% (27 SoC)
2024 : 87,6% (27 SoC)
2025 : 87,7% (29 SoC)
2026 : 87,2% (18 SoC)

Source ISS STOXX et FIR

VI RÉPARTITION SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE DE L'EXTRACTION RÉALISÉE PAR WBA

L'extraction réalisée pour cette analyse se base sur les différents secteurs auxquels appartiennent les entreprises européennes ayant réalisées un SOC en 2026. Au total, cette étude représente un total de 530 entreprises avec la répartition sectorielle et géographique suivante :

Secteur	Asie de l'Est et Pacifique	Europe & Asie Centrale	Amérique Latine & Caraïbes	Moyen Orient et Afrique du Nord	Amérique du Nord	Asie du Sud	Afrique sub-saha-rienne	Total
Immobilier	**49**	**12**	**7**	**4**	**18**	**11**	**5**	**106**
Transport de passagers	**32**	**29**	**7**	**3**	**12**	**11**	**5**	**99**
Métaux et exploitation minière	**43**	**23**	**4**	**2**	**13**	**4**	**6**	**94**
Matériaux et fournitures de construction	**17**	**8**	**5**	**0**	**5**	**4**	**2**	**41**
Biens d'équipement	**10**	**11**	**0**	**0**	**7**	**0**	**0**	**28**
Logiciels et services informatiques	**9**	**7**	**0**	**0**	**18**	**4**	**1**	**30**
Services publics	**36**	**28**	**9**	**7**	**19**	**13**	**10**	**122**
Total	**196**	**118**	**32**	**16**	**92**	**47**	**29**	**530**

Source World Benchmarking Alliance (WBA)

VII INVESTISSEMENTS BAS CARBONE : ACTIVITÉS RETENUES PAR SECTEUR (1/3)

Méthodologie WBA. Les activités considérées comme relevant des « investissements bas carbone » sont les activités dites alignées selon la taxonomie européenne. Lorsque les entreprises ne reportent pas sur l'alignement de leurs investissements selon la taxonomie, WBA considère les activités spécifiques à chaque secteur suivantes :

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	ACTIVITÉ	CE QUI EST PRIS EN COMPTE
Logiciels informatiques	**Logiciels verts et IA pour l'optimisation énergétique**		Dépenses d'investissement dans des plateformes logicielles et des systèmes d'IA qui réduisent directement et de manière mesurable la consommation d'énergie ou les émissions dans tous les secteurs : gestion des réseaux intelligents, optimisation des processus industriels, systèmes de gestion énergétique des bâtiments. Sont exclus les logiciels d'entreprise à usage général.
	Centres de données économes en énergie et alimentés par des énergies renouvelables		Dépenses d'investissement (CapEx) dans la construction ou la modernisation de centres de données alimentés en électricité renouvelable via des accords d'achat d'électricité (PPA) ou une production sur site. Cela inclut la modernisation des systèmes de refroidissement (refroidissement naturel, refroidissement par liquide).
Biens d'équipement	Taxonomie de l'UE		
Matériaux de construction	**Alternatives au ciment/béton et autres matériaux de construction à faible empreinte carbone**		Réorientation des matériaux visant à réduire l'utilisation de matériaux à forte intensité carbone : les fibres naturelles remplacent les produits chimiques d'origine fossile, le bois remplace le ciment ; augmentation de la part d'acier vert et de ciment à faible teneur en clinker ou sans clinker dans la construction des bâtiments
	Pompes à chaleur		Appareil électrique destiné au chauffage ou au refroidissement des locaux, ou encore au chauffage de l'eau. Il transfère l'énergie thermique de l'environnement ambiant à l'aide d'un cycle frigorifique (compression ou détente d'un fluide frigorigène). Cela peut inclure le captage de chaleur dans l'air extérieur (pompe à chaleur aérothermique) ou dans le sous-sol peu profond (pompe à chaleur géothermique), ainsi que dans d'autres sources de chaleur proches, telles que la chaleur résiduelle, afin de compléter la puissance d'un système de chauffage principal. Peut être conçu pour fonctionner de manière réversible afin d'assurer à la fois la climatisation et le chauffage, ou uniquement pour assurer le refroidissement (généralement désigné simplement sous le nom de « climatiseur »).
	LED		Dispositif à semi-conducteurs efficace permettant de convertir l'énergie électrique en lumière. Peut être utilisé dans tous les types d'éclairage, y compris les appareils électroniques et les écrans. Jusqu'à six fois plus efficace que les technologies conventionnelles telles que les lampes à incandescence et halogènes, et peut fournir un éclairage équivalent ou supérieur. Durée de vie bien plus longue que celle des lampes à incandescence, ce qui réduit la fréquence des remplacements.
	Chauffage Urbain		Fourniture d'eau chaude ou de vapeur aux clients via un réseau de canalisations isolées. Le chauffage urbain est alimenté par des installations de cogénération, des générateurs de chaleur (notamment des pompes à chaleur et des chaudières), la récupération de la chaleur résiduelle provenant de sources industrielles ou la chaleur résiduelle issue de générateurs d'électricité dont la fonction principale est la production d'électricité. Le fluide caloporteur du réseau de chauffage urbain constitue une source de stockage thermique. Les réseaux de chauffage urbain sont le plus souvent présents dans les zones urbaines ou les parcs industriels à forte densité de clients et sont généralement plus efficaces sur le plan énergétique qu'un scénario de référence dans lequel chaque client produirait sa propre chaleur.
Métaux et exploitation minière	**Ciment**	**Installations de production de ciment (procédés à sec, teneur réduite en clinker)**	Comprend les investissements dans la substitution du clinker (matériaux cimentaires d'appoint), la technologie des fours à séchage et les liants alternatifs (géopolymères, matériaux activés par les alcalis). Réduction du rapport clinker/ciment ou ciment à faible teneur en clinker.
		Décarbonisation de l'électricité (récupération de la chaleur résiduelle, amélioration de l'efficacité énergétique, passage aux énergies renouvelables)	Investissements dans la récupération de la chaleur résiduelle (WHR) : capture la chaleur excédentaire des gaz d'échappement du four et du refroidisseur de clinker. La convertit en électricité via des turbines à vapeur ou des systèmes à cycle de Rankine organique (ORC). Amélioration de l'efficacité énergétique : passage à des moteurs à haut rendement, à des variateurs de fréquence et à des broyeurs optimisés. Passage aux énergies renouvelables pendant la production, par exemple en intégrant l'énergie solaire photovoltaïque ou l'énergie éolienne dans les opérations de l'usine.
	Acier	**Installations de production d'acier et de fer par four à arc électrique**	Dépenses d'investissement dans des installations de production d'acier par four à arc électrique utilisant de la ferraille recyclée. Cela inclut les nouvelles usines de fours à arc électrique, la conversion d'usines de hauts fourneaux en fours à arc électrique et les infrastructures associées de manutention de la ferraille
		Fusion-réduction	Dépenses d'investissement dans les procédés de fabrication d'acier par réduction par fusion (par exemple COREX, HISmelt, etc.) qui réduisent la consommation de charbon et permettent l'intégration du CSC
		DRI à l'hydrogène	Dépenses d'investissement dans la réduction directe du minerai de fer à l'aide d'hydrogène vert (en remplacement de la réduction au charbon), suivie d'une fusion en four à arc électrique. Investissement dans des fours à cuve H-DRI et dans les infrastructures associées d'approvisionnement en hydrogène vert.

VII INVESTISSEMENTS BAS CARBONE : ACTIVITÉS RETENUES PAR SECTEUR (2/3)

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	ACTIVITÉ	CE QUI EST PRIS EN COMPTE
Métaux et exploitation minière	**Acier**	**Décarbonisation de l'électricité (récupération de la chaleur résiduelle, amélioration de l'efficacité énergétique, passage aux énergies renouvelables)**	Investissements dans la récupération de la chaleur résiduelle (WHR) : captage de la chaleur d'échappement des fours pour produire de l'électricité. Amélioration de l'efficacité énergétique : passage à des systèmes avancés de contrôle de la fusion et à des équipements efficaces (fusion de précision) afin de réduire les émissions. Passage aux énergies renouvelables pendant la production, par exemple en intégrant l'énergie solaire photovoltaïque, l'hydroélectricité et/ou l'énergie éolienne dans les opérations de l'usine.
		Production circulaire d'acier à partir de ferraille	Investir dans le recyclage de la ferraille : au lieu d'extraire du minerai de fer vierge, les sidérurgistes collectent l'acier en fin de vie provenant des bâtiments, des véhicules, des machines et des déchets industriels, et le recyclent en nouveaux produits sidérurgiques.
	Produits chimiques de base	**Installations de production utilisant des matières premières à faible empreinte carbone et des procédés plus efficaces**	Dépenses d'investissement dans des installations de production chimique utilisant des matières premières d'origine biologique ou recyclées à la place des matières premières fossiles, ou bénéficiant d'améliorations significatives de l'efficacité des procédés permettant de réduire les émissions. Cela inclut l'ammoniac vert (100 % d'hydrogène vert issu de l'électrolyse), les plastiques d'origine biologique issus de déchets ou de résidus, et l'électrification de la chaleur utilisée dans les procédés chimiques.
Immobilier	**Garanties de performance énergétique**		Proposition de bâtiments à faibles émissions de carbone assortis de garanties de performance énergétique ; proposer des services de rénovation avec des économies d'énergie garanties ; proposer des bâtiments à faibles émissions de carbone avec des services énergétiques (production d'énergie renouvelable, stockage d'électricité, etc.) sur une période de 10 à 15 ans
	Production et stockage d'énergie à faible empreinte carbone		Monétiser la production d'énergie à faible empreinte carbone dans les actifs immobiliers par le biais de ventes directes, de services énergétiques aux locataires ou de centrales électriques virtuelles ; stockage d'énergie et vente d'électricité aux heures de pointe
	Modèles d'économie collaborative		Conception de bâtiments polyvalents ; conception de bâtiments à usage collaboratif (coworking, colocation, etc.) ; plateforme de monétisation flexible des espaces (exploitation des biens immobiliers sous-utilisés et redistribution dynamique de l'accès à plusieurs utilisateurs, optimisant ainsi le chiffre d'affaires au mètre carré) ; sous-location de parcelles d'espaces verts sur les toits ou au rez-de-chaussée à des particuliers, des restaurants ou des écoles via des abonnements saisonniers ; proposer un modèle de partage de véhicules aux locataires (plateforme de covoiturage, systèmes de vélos en libre-service, entretien, etc.) ; proposition de services de recharge pour véhicules électriques ; location d'espaces auprès de propriétaires et sous-location flexible à plusieurs locataires - à la journée, à la semaine ou au mois ; location d'espaces inutilisés selon un calendrier spécifique (le week-end pour les bureaux) ou à titre temporaire ; Louer des espaces verts dédiés à l'agriculture urbaine
	Modèles technologiques immobiliers	Fournir des réseaux de capteurs et des logiciels permettant de suivre en temps réel l'utilisation des espaces (par exemple, l'occupation des pièces, la fréquentation) et de transmettre les données à des tableaux de bord destinés aux gestionnaires des installations	
	Décarbonisation de l'utilisation des bâtiments	Intégration de panneaux solaires photovoltaïques, de pompes à chaleur, de systèmes de stockage par batterie ou de réseaux de chauffage urbain dans le parc immobilier ; encourager la rénovation énergétique en profondeur des bâtiments existants ; intégrer la technologie « Vehicle-to-Grid » (V2G) dans le parc immobilier ; installer des systèmes de stockage par batterie dans le parc immobilier ; mise en place de toitures végétalisées pour améliorer le confort thermique et réduire les besoins énergétiques à l'intérieur ; recours à des techniques et stratégies d'architecture passive pour réduire la consommation d'énergie et améliorer la performance énergétique des bâtiments	
Services publics	**Production d'électricité**	**Énergies renouvelables**	Énergie solaire : installations de production photovoltaïque (PV) (terrestres), installations de concentration solaire (CSP) (terrestres) ; Éolien : parcs éoliens terrestres et offshore ; Géothermie : installations de production ; Énergie hydraulique : centrales au fil de l'eau, centrales à réservoir, centrales à accumulation par pompage ; Énergie marine : production à partir des marées, des vagues et de la chaleur des profondeurs océaniques
		Hydrogène vert	Électricité renouvelable (telle que l'énergie solaire et éolienne) utilisée pour séparer l'eau en hydrogène et en oxygène par électrolyse. L'hydrogène vert est brûlé dans des turbines pour produire de l'électricité
	Infrastructures électriques	**Réseaux intelligents**	Ce terme désigne une configuration future souhaitable d'un réseau électrique qui utilise des technologies numériques et d'autres technologies de pointe pour surveiller et gérer le transport de l'électricité provenant de toutes les sources de production afin de répondre aux demandes variables des utilisateurs finaux. Ce réseau coordonnerait les besoins et les capacités de tous les producteurs, opérateurs de réseau, utilisateurs finaux et acteurs du marché de l'électricité afin d'exploiter toutes les parties du système de la manière la plus efficace possible, en minimisant les coûts et les impacts environnementaux tout en maximisant la fiabilité, la résilience et la stabilité du système.
		Compteur intelligent	Dispositif permettant de mesurer la consommation ou la production d'électricité, ou les deux. Il intègre généralement des fonctions de relevé à distance, de communication bidirectionnelle, de prise en charge des tarifs variables et des systèmes de paiement, ainsi que de coupure et de rétablissement à distance de l'alimentation. Il est généralement considéré comme une technologie essentielle pour permettre une infrastructure de réseau et des marchés de l'électricité plus efficaces (ou « intelligents »). Il est parfois capable de fournir aux consommateurs des informations en temps réel sur leur consommation en communiquant via des protocoles de données accessibles aux appareils connectés des consommateurs.

VII INVESTISSEMENTS BAS CARBONE : ACTIVITÉS RETENUES PAR SECTEUR (3/3)

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	ACTIVITÉ	CE QUI EST PRIS EN COMPTE
Services publics	Infrastructures électriques	Stockage	Batteries, condensateurs, stockage d'air comprimé, volants d'inertie, stockage d'énergie à grande échelle. L'hydroélectricité à accumulation par pompage est la technologie de stockage la plus répandue et présente un potentiel supplémentaire important dans plusieurs régions. Les batteries constituent le type de stockage à l'échelle du réseau le plus évolutif et le marché a connu une forte croissance ces dernières années. Parmi les autres technologies de stockage figurent le stockage par air comprimé et par gravité, mais celles-ci jouent un rôle relativement mineur dans les réseaux électriques actuels. Par ailleurs, l'hydrogène - qui fait l'objet d'une section distincte – est une technologie émergente qui présente un potentiel pour le stockage saisonnier de l'énergie renouvelable.
		Recharge	Infrastructures dédiées à la recharge des véhicules électriques et aux carburants alternatifs (distinctes des stations-service à combustibles fossiles)
	Production d'énergie	Biocarburants et biogaz	Carburants issus de biocarburants avancés (de 2e, 3e et 4e générations). Citons notamment le bioéthanol, le biodiesel, le méthanol, l'éthanol, le diesel renouvelable et bien d'autres encore. Les biocarburants avancés et les biogaz sont exclus s'ils sont issus de sources alimentaires utilisables. Seuls ceux utilisant des déchets et des huiles usagées sont considérés comme à faible empreinte carbone.
		Hydrogène vert	Carburants produits à partir d'hydrogène à faibles émissions. Cela inclut l'ammoniac, le méthanol et d'autres hydrocarbures synthétiques (gaz et liquides) fabriqués à partir d'hydrogène à faibles émissions, à condition que les apports en carbone, par exemple issus du CO_2, ne proviennent pas de combustibles fossiles ni d'émissions de processus dérivées de combustibles fossiles.
		Carburant d'aviation durable	Le carburant aérien durable (SAF) est une alternative renouvelable et non pétrolière au kérosène conventionnel. Il est produit à partir d'huiles usagées, de résidus agricoles et de sources de carbone synthétiques.
	Stockage de l'énergie	Mécanismes de stockage du carbone	CSC/CCUS : processus consistant à capter les émissions de dioxyde de carbone issues de la combustion de combustibles, de procédés industriels ou directement de l'atmosphère. Le CO_2 capté peut être stocké dans des formations géologiques souterraines, à terre ou en mer, ou utilisé comme intrant ou matière première dans la fabrication. DAC : Captage du CO_2 de l'atmosphère sous une forme compatible avec un stockage permanent dans des formations géologiques profondes ou avec une utilisation dans la production de carburants, de produits chimiques, de matériaux de construction ou d'autres produits.
		Puits naturels	Reforestation : désigne la reconstitution d'une forêt sur des terres qui étaient récemment couvertes d'arbres. ; Boisement : désigne des terres qui n'ont pas été couvertes de forêt depuis bien plus longtemps (par exemple, 50 ans).
Transport de passagers	Véhicules électriques à batterie (BEV)		Acquisition ou fabrication de voitures particulières, fourgonnettes, camions et bus entièrement électriques à batterie. Comprend l'acquisition de flottes et les investissements des équipementiers dans des chaînes de production dédiées aux modèles BEV.
	Véhicules à pile à combustible à hydrogène (FCEV)		Achat ou fabrication de voitures, camions et bus à pile à combustible à hydrogène. Investissement dans des installations de production de FCEV.
	Bus zéro émission électriques ou à hydrogène		Bus à batterie ou à hydrogène destinés aux transports publics ou privés. Cela inclut les dépenses d'investissement (CapEx) liées à l'électrification des dépôts lorsqu'elles sont associées à l'achat de la flotte.
	Matériel roulant ferroviaire électrifié		Trains électriques, tramways, métros, véhicules de métro léger. Comprend l'acquisition et l'électrification associée des dépôts.
	Transport ferroviaire de marchandises électrifié		Locomotives de fret électriques, wagons pour le rail électrifié et électrification des lignes de fret.
	Aéronefs à zéro émission à l'échappement		Pour les exploitants : utilisation de carburants aériens durables, d'hydrogène comme carburant ou de piles à combustible à hydrogène pour leurs avions. Pour les constructeurs : fabrication d'avions compatibles avec des carburants zéro émission.

Source **World Benchmarking Alliance (WBA)**
Annexe méthodologique sur les investissements bas carbone.

VIII RÉTROSPECTIVE SUR LES *SAY ON SUSTAINABILITY*

Bilan mondial des Say On Sustainability*

Nombre de résolutions en 2026 : 472 (vs. 270 en 2025)
Résultats 2026 : forte accélération du volume mondial, avec un niveau de soutien actionnarial moyen qui reste très élevé.

▶ 472 résolutions en 2026, soit près de 5 fois le volume observé en 2020.
▶ Le soutien moyen s'établit autour de 98% en 2026, après un léger repli en 2025. Néanmoins, 9 entreprises ont quand même eu une de leur résolution avec un taux d'approbation en dessous des 80%.
▶ La pratique semble désormais structurée au-delà de quelques marchés pionniers.

Bilan par pays

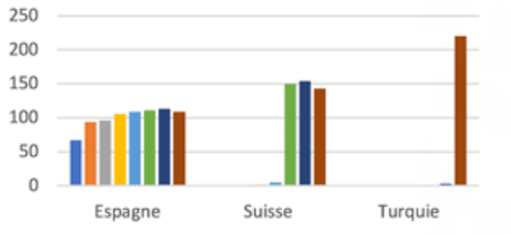
Trois trajectoires ressortent des graphiques : stabilité, changement d'échelle et décollage.

▶ Espagne : marché mature et régulier, **109 résolutions en 2026.**
▶ Suisse : montée en puissance depuis 2024, **autour de 150 résolutions par an.**
▶ Turquie : très forte augmentation en 2026 **avec 220 résolutions.**

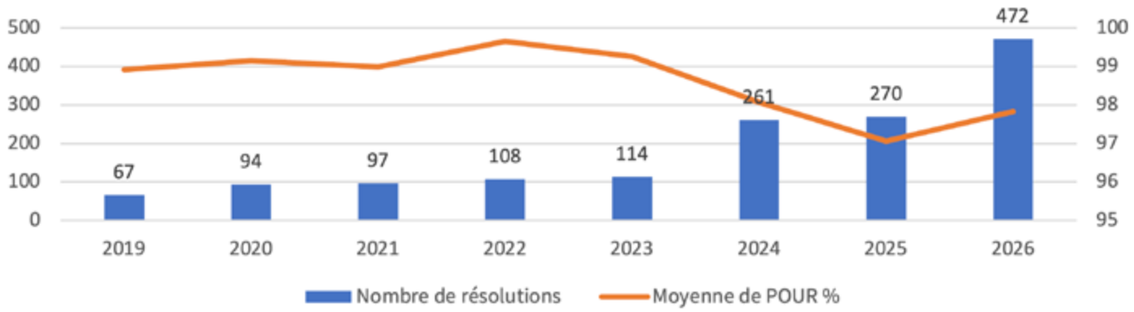
Mise en contexte

Depuis 2023, la pratique du Say on Climate tend à se stabiliser à l'échelle mondiale, un noyau d'entreprises s'étant désormais approprié cet exercice de manière durable.
Parallèlement, on observe l'émergence croissante de résolutions portant sur les rapports de durabilité, communément désignées « Say on Sustainability », qui gagnent progressivement du terrain à travers l'Europe, notamment en raison de récentes lois en Espagne, Suisse et Turquie.

Nombre de résolutions d'approbation des rapports de durabilité/non financiers - par pays

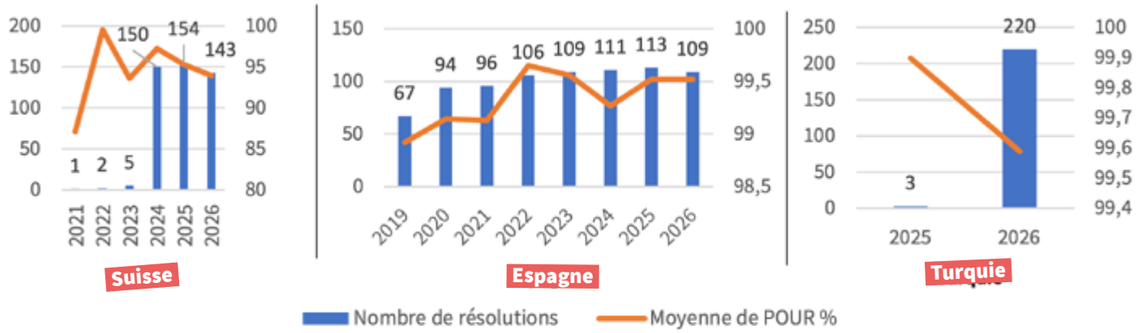


Nombre de résolutions d'approbation des rapports de durabilité/non financiers soumises au vote et taux moyen de soutien des actionnaires (%)



VIII RÉTROSPECTIVE SUR LES *SAY ON SUSTAINABILITY*

Nombre de résolutions d'approbation des rapports de durabilité/ non financiers et taux moyen de soutien des actionnaires (%)



Note : Données au 29 juillet 2026. Les chiffres fournis ne couvrent que trois marchés : la Suisse, l'Espagne et la Turquie. Toutefois, les données relatives à la Turquie sont très probablement nettement sous-estimées. En 2026, les entreprises ont soumis leurs rapports de durabilité pour 2024 et 2025 au vote des actionnaires. Alors que les documents de l'assemblée générale (par exemple, les cartes de vote) suggéraient un vote groupé, de nombreuses entreprises ont soumis chaque rapport à un vote distinct. Le niveau moyen de soutien doit également être considéré avec prudence, étant donné que les votes contre et les abstentions ne sont pas toujours exprimés ni publiés. Ailleurs en Europe (Roumanie, Pays-Bas, Portugal, Hongrie, Italie, Suède, Croatie) et hors d'Europe (Égypte, Pérou, États-Unis et Indonésie), le vote sur les rapports de durabilité ne concerne que quelques entreprises et il s'agit généralement de cas isolés.

Source ISS STOXX

DISCLAIMER

Les informations et évaluations présentées ici ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement ou de vote.

Chaque organisation détermine individuellement la manière la plus appropriée d'utiliser ces informations.

En outre, les informations et évaluations contenues dans ce document reflètent un jugement au moment où ces évaluations ont été réalisées et ne garantissent pas une prise en compte de l'information la plus récente de l'entreprise, cette information ayant pu être publiée entre l'évaluation et la publication ou consultation du présent document.

NOTES

Forum pour l'Investissement Responsable
48 rue Sainte-Anne
75002 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 40 36 61 58
www.frenchsif.org

ADEME
20 Av. du Grésillé
49004 Angers - France
Tél. : +33 (0)2 41 20 41 20
www.ademe.fr



learn more about ACT
https://actinitiative.org